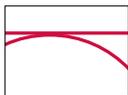
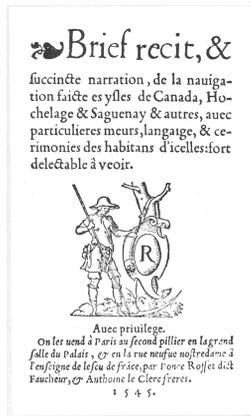


Mireille Huchon

# Le français au temps de Jacques Cartier

Nouvelle édition augmentée  
du fac-similé intégral du  
*Brief recit* (1545) de Jacques Cartier

Présentation de Claude La Charité



Collection Confluences  
Tangence éditeur

Université du Québec à Rimouski  
Université du Québec à Trois-Rivières

## Collection Confluences

La collection Confluences publie les conférences des chercheurs de premier plan accueillis par la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire et la Chaire de recherche du Canada en rhétorique. Elle a pour ambition de réfléchir à la littérature comme lieu de convergence des savoirs et de renouer avec sa vocation encyclopédique, la ronde des muses, ou *mouséion*, chère à Guillaume Budé.

Chaque conférence est précédée d'une présentation et suivie d'une bibliographie des principaux travaux du conférencier.

Le français au temps  
de Jacques Cartier

## **Titres parus dans la collection Confluences**

Mireille Huchon, *Le français au temps de Jacques Cartier*, présentation de Claude La Charité, 2006, 1<sup>re</sup> édition.

Michel Delon, *Sciences de la nature et connaissance de soi au siècle des Lumières*, présentation de Marc André Bernier, 2008.

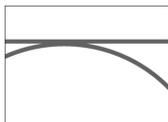
Jean-Marie Schaeffer, *Théorie des signaux coûteux, esthétique et art*, présentation de Suzanne Foisy, 2009.

Mireille Huchon

# Le français au temps de Jacques Cartier

Nouvelle édition augmentée  
du fac-similé intégral du  
*Brief recit* (1545) de Jacques Cartier

Présentation de Claude La Charité



Collection Confluences  
*Tangence* éditeur

Université du Québec à Rimouski  
Université du Québec à Trois-Rivières

Cet ouvrage est publié avec le soutien de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire de l'Université du Québec à Rimouski et de la Chaire de recherche du Canada en rhétorique de l'Université du Québec à Trois-Rivières.



Chaire de recherche  
du Canada en  
HISTOIRE LITTÉRAIRE



978-2-9809561-2-6

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Bibliothèque nationale et Archives Canada, 2009

© *Tangence* éditeur 2006

300, allée des Ursulines

Rimouski (Québec) G5L 3A1

[tangence@uqar.qc.ca](mailto:tangence@uqar.qc.ca)

Révision et correction des épreuves :

André Gervais, Isabelle Girard et Claude La Charité

Composition, infographie et conception graphique :

Édiscript enr.

# Table

Présentation	
Jacques Cartier, le chant des sirènes et les paroles dégelées	
<b>Claude La Charité</b> .....	9
Le français au temps de Jacques Cartier	
<b>Mireille Huchon</b> .....	25
Plurilinguisme .....	30
S’émanciper du latin .....	32
Face à l’italianisme .....	37
La question des dialectes.....	39
Fluctuations du français.....	44
Une langue sans ornement .....	49
L’imposition du nom propre.....	54
Communication et interprètes .....	58
Le lexique français/amérindien : réalités et fictions.....	64
Fac-similé intégral du <i>Brief recit</i> (1545) .....	79
Bibliographie des travaux de Mireille Huchon	
<b>Claude La Charité</b> .....	177



# Présentation

## Jacques Cartier, le chant des sirènes et les paroles dégelées

Claude La Charité,  
Université du Québec à Rimouski

Malgré les tentatives de réécriture de notre histoire collective dans une perspective de rectitude politique<sup>1</sup>, Jacques Cartier demeure, dans l’imaginaire, la figure fondatrice de notre civilisation. La récente découverte du site archéologique, sur le promontoire surplombant la rivière Cap-Rouge, où Cartier et Roberval avaient construit leur fort en 1541-1543, a rappelé l’importance et l’actualité du découvreur dans un « des épisodes fondateurs de la nation » pour reprendre les termes du premier ministre Jean Charest<sup>2</sup>. Il ne s’agit pas ici, pour autant, de

- 
1. On peut penser ici à la série consensualiste *Le Canada : une histoire populaire/A People’s History*, diffusée sur les ondes de Radio-Canada, et à la réforme de l’enseignement de l’histoire au secondaire au Québec afin de rendre l’histoire enseignée moins politique, moins nationale et plus « plurielle ».
  2. Le gouvernement du Québec a d’ailleurs annoncé à cette occasion le financement, à hauteur de 7,7 millions de dollars, d’un programme de fouilles archéologiques et de mise en valeur du site dont l’ouverture au public est prévue pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec (voir *Le Devoir*, Montréal, 19-20 août 2006). Les premières recherches sur le site remontent à 2005, mais seules la récente datation au carbone-14 et l’identification de fragments de faïence provenant de Faenza, en Italie, ont permis d’établir avec certitude qu’il s’agissait des vestiges des établissements de Cartier et de Roberval.

nier l'évidence : le fait que, bien avant 1534, ce territoire a été habité pendant des siècles par les peuples autochtones, que les bancs de Terre-Neuve et du golfe Saint-Laurent ont été l'habituelle destination des pêcheurs bretons et basques ou que les Vikings ont tenté de coloniser l'énigmatique Vineland. Il s'agit plutôt de réaffirmer la nécessité qu'éprouve toute culture de se penser et de se construire à partir de seuils toujours un peu conventionnels ou, plus exactement, historiquement discutables. Cela n'est pas sans évoquer le lieu commun de « nos ancêtres les Gaulois », qui a eu cours très longtemps dans l'enseignement de l'histoire de France où Vercingétorix tenait un rôle semblable (en plus ambivalent et inconfortable<sup>3</sup>) de figure inaugurale, sinon augurale.

L'importance symbolique de Cartier aujourd'hui (perceptible depuis le modeste centre commercial de Gaspé qui porte son nom jusqu'au fameux pont de Montréal) était tout sauf prévisible dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'a bien montré Michel Bideaux<sup>4</sup>. Seule la deuxième relation<sup>5</sup>, publiée en 1545 sous le titre de *Brief recit, et succincte narration, faicte es ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, avec particulieres meurs, langaige, et cerimonies des habitans d'icelles* :

- 
3. Vercingétorix représente à la fois la résistance gauloise face à l'invasisseur romain et la défaite gauloise à Alésia en 52 avant J.-C.
  4. Voir l'introduction dans Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986, p. 9-72.
  5. La première relation sera toutefois publiée en 1598 sous le titre de *Voyage fait par le capitaine Jaques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Norembergie, Hochelage, Labrador, et pays adjacens, dite nouvelle France, avec particulieres mœurs, langages et ceremonies des habitans d'icelle* (Rouen, Raphaël du Petit Val, 1598) dans une traduction faite à partir de la version italienne de Giovanni Battista Ramusio (*Terzo volume, delle navigationi et viaggi nel quale si contengono le navigationi al Mundo Nuovo*, 1556).

*fort delectable à veoir*, a été diffusée dans une version très fautive à une très modeste échelle, 500 exemplaires tout au plus. Cette édition, après les tentatives avortées de Cartier et de Roberval pour établir une colonie de peuplement entre 1541 et 1543, s'assimilait à un constat d'échec et marquait la mise en veilleuse temporaire de l'ambition coloniale de la France en Amérique du Nord. Sans doute les rares sujets de François I<sup>er</sup> qui avaient pu lire ce *Brief recit* n'y avaient vu qu'un modeste document factuel, avec sa « rhapsodie des caps et battures<sup>6</sup> », dérisoires en regard des richesses des colonies espagnoles et portugaises. L'or et les diamants que Cartier rapportera de son troisième voyage se révéleront d'ailleurs de la pyrite et du quartz, comme pour mieux marquer encore le contraste. La déception de la France à l'endroit de cette Nouvelle-France ne sera nulle part plus évidente que dans l'expression proverbiale « faux comme diamants du Canada<sup>7</sup> ».

Non seulement ce Nouveau Monde français est-il pauvre en pierres et métaux précieux, mais il se révèle également une escale improbable vers l'Asie : deuxième déception. Au moins jusqu'à La Vérendrye, l'aventure coloniale française ne renoncera pas à trouver cette « mer de l'Ouest<sup>8</sup> » qui conduirait en Orient et permettrait d'éviter les nombreux et dispendieux péages de la

- 
6. Michel Bideaux, « Introduction », dans Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 70.
  7. L'expression, qui se serait propagée à l'époque de la régence de Catherine de Médicis, aurait été plus exactement : « Voilà un diamant du Canada ». Giuseppe di Stefano, *Dictionnaire des locutions en moyen français*, Montréal, CERES, 1991, p. 258.
  8. Denis Combet, *In Search of the Western Sea. Selected Journals of La Vérendrye/À la recherche de la mer de l'Ouest. Mémoires choisis de La Vérendrye*, Winnipeg, Great Plains Publications/Éditions du Blé, 2001.

route de l'Est. C'est d'ailleurs cet objectif oriental qui explique la persistance de la représentation insulaire de la Nouvelle-France, décrite comme une succession d'îles dans le titre du *Brief recit* («ysles de Canada, Hochelage et Saguenay»), mais également dans le *Quart livre* (1552) de Rabelais où le Nouveau Monde français sert de comparaison pour établir le circuit, c'est-à-dire la circonférence, de l'île fictionnelle de Medamothi «qui n'estoit moins grand que de Canada<sup>9</sup>». Marguerite de Navarre, dans la nouvelle 67 de *L'Heptaméron* (1559<sup>10</sup>), relatera l'expédition de Roberval à l'«isle de Canadas<sup>11</sup>», en reconduisant cette représentation insulaire. Cette insularité est une condition *sine qua non* de l'entreprise coloniale. Il faut que la Nouvelle-France soit une île pour qu'elle puisse être contournée sur la route vers l'Extrême-Orient. La commission délivrée à Cartier en octobre 1540 est d'ailleurs explicite sur ce point, faisant des «terres de Canada et Ochelaga [...] un bout de l'Asie du costé de l'occident<sup>12</sup>».

Cette Nouvelle-France se révélera aussi une terre bien peu propice à l'évangélisation, du moins au XVI<sup>e</sup> siècle : troisième déception. Sur ce point, la nouvelle de Marguerite de Navarre tire bien les leçons de l'échec. Certains historiens ont pu douter de la réelle volonté royale d'extension «de nostre sainte foy catholique et

- 
9. Rabelais, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 1994, p. 540.
  10. Le recueil ne sera publié que de façon posthume par Claude Gruget qui d'ailleurs choisira et imposera le titre de *L'Heptaméron*. La rédaction des nouvelles du recueil s'est probablement échelonnée de 1542, peut-être même avant, jusqu'à la mort de Marguerite de Navarre en 1549.
  11. Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, coll. «Folio classique», 2000, p. 549-553.
  12. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 233.

doctrine crestienne<sup>13</sup> », évoquée comme corollaire de l'établissement d'une colonie de peuplement dans la commission délivrée en janvier 1541 à Roberval, sous prétexte que ce dernier était tenté par la Réforme<sup>14</sup>. Pourtant, il est bien tentant de voir dans l'emploi de *catholique* le sens étymologique « universel » que le poète Marot, évangélique qui finira par se convertir à la Réforme, lui donne dans son épître au roi, épître dans laquelle il se défend des accusations d'hérésie en faisant valoir son attachement pour la « sainte, vraie et catholique Eglise<sup>15</sup> ». L'intérêt particulier que porte à l'expédition de Roberval la reine de Navarre, chef de file et protectrice de l'évangélisme français, suffit à cautionner la validité de la déclaration de principe de la commission, même si la foi catholique évoquée est sans doute plus œcuménique que ne l'aurait souhaité la Faculté de théologie de Paris. Mais, par dessus tout, la nouvelle de *L'Heptaméron* devance la conclusion que tirera Marc Lescarbot au début du siècle suivant sur l'impossibilité de l'évangélisation en dehors d'une colonie de peuplement bien constituée : « Il faut donc premierement fonder la republique, si l'on veut faire quelque avancement par-delà (car sans la Republique l'Eglise ne peut être) et y envoyer des colonies Françoises pour civiliser les peuples qui y sont, et les rendre Chrétiens par leur doctrine et leur exemple<sup>16</sup>. » Or, comme l'anecdote de la nouvelle l'illustre par la trahison du protagoniste qui

---

13. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 248.

14. Michel Bideaux, « Introduction », dans Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 28.

15. Clément Marot, « Marot à Monsieur Bouchart, docteur en théologie », dans *L'adolescence clémentine*, édition de Frank Lestringant, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 1987, p. 127, v. 18.

16. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France* [1609], Paris, Adrian Perier, 1617, p. 12-13.

manque de livrer son capitaine aux Amérindiens, une telle colonie ne peut pas être fondée par des repris de justice, réquisitionnés de force pour l'expédition, que Marguerite de Navarre désigne, par euphémisme, sous le vocable d'« artisans ». C'est que ces prisonniers constituant le gros du contingent sont en rupture avec tout ordre social. Le meilleur exemple que l'on en puisse donner est Pierre Ronssart, non pas le poète mais le faux-monnayeur qui, par méconnaissance ou fourberie, induisit Cartier et Roberval en erreur sur l'authenticité de l'or du Canada : « On testa la qualité de cet or dans un fourneau le dimanche suivant et il se révéla être de bon aloi<sup>17</sup>. »

La première retombée concrète des expéditions de Cartier aura été la toponymie. Quelques dizaines de noms de lieu viennent tout droit de ses relations, que l'on pense au fleuve Saint-Laurent, à l'île d'Orléans, à l'île aux Coudres, à l'île aux Lièvres, à Sept-Îles ou à Blanc-Sablon. D'autres lieux sont décrits sans toutefois être nommés, par exemple l'île Saint-Barnabé au large de Rimouski qui accueillera au XVIII<sup>e</sup> siècle le premier ermite d'Amérique, Toussaint Cartier : « y a une isle à l'est d'icelluy [le havre du Bic] environ cinq lieues où il n'y a point de passage entre terre et elle que par bas-teaulx<sup>18</sup> ». Ce rôle de Cartier comme père de la toponymie du Nouveau Monde en fait une sorte de précurseur littéraire pour Laurent Mailhot :

Et Cartier ne donne pas seulement des traductions, un vocabulaire (« Nous nommâmes... »), mais un mouvement, un style, une vision encore sensibles, quatre siècles plus tard, chez un Savard, un Perrault, un Vigneault, dans de longs poèmes comme *Ode au*

---

17. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 206.

18. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 134.

*Saint-Laurent* de Gatien Lapointe ou *Arbres* de Paul-Marie Lapointe<sup>19</sup>...

Cartier relatara par ailleurs certaines légendes amérindiennes qui connaîtront par la suite une fortune littéraire considérable, en particulier celle des Toudamans adversaires du peuple de Donnacona, dans laquelle on peut reconnaître l'archétype de la légende de l'île du Massacre relatée par Joseph-Charles Taché au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>:

[...] nous fut dict qu'il y a eu deux ans passez que lesdits Toudamans les vindrent assallir jusques dedans ledit fleuve à une ysle qui est le travers du Saguenay où ilz estoient à passer la nuyst tendans à aller à Honguedo leur mener guerre avecques envyron deux cens personnes tant hommes femmes que enffans lesquelz furent surprins en dormans dedans ung fort qu'ilz avoient fait où myrent lesdits Toudamans le feu tout alentour et comme ilz sortoient les tuerent tous reservé cinq qui eschaperent<sup>21</sup>.

Si Cartier a cependant été élevé au rang de père fondateur, c'est en grande partie grâce au nationalisme canadien-français du XIX<sup>e</sup> siècle, et cela bien avant la Confédération. D'une certaine manière, il correspondait à merveille aux deux piliers de l'identité canadienne-française de l'époque, par son origine française et par

- 
19. Laurent Maillhot, *La littérature québécoise*, Montréal, TYPO, 1997, p. 20.
  20. Joseph-Charles Taché, « L'Ilet au massacre ou l'évangile ignoré », dans *Trois légendes de mon pays ou l'évangile ignoré, l'évangile prêché, l'évangile accepté*, Montréal, C.O. Beauchemin et Valois, 1871, p. 20-76 (d'abord publié dans les *Soirées canadiennes* en 1861) et dans *Contes, légendes et récits du Bas-du-Fleuve*, présentation et édition de Victor-Lévy Beaulieu, Trois-Pistoles, Éditions Trois-Pistoles, 2003, tome 1 : *Les temps sauvages*, p. 1-39.
  21. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 159.

son catholicisme affiché. Laure Conan, dans *Angéline de Montbrun* (1884), offre un raccourci saisissant de cette récupération de Cartier par l'idéologie monarchiste et ultramontaine du XIX<sup>e</sup> siècle, dans la lettre de Maurice Darville à sa sœur : « Aujourd'hui nous avons fait une très longue promenade. On voulait me faire admirer la [baie] de Gaspé — me montrer l'endroit où Jacques Cartier prit possession du pays en y plantant la croix. Mais Angéline était là, et je ne sais plus regarder qu'elle<sup>22</sup>. » Ce n'est rien de moins qu'une sorte de pèlerinage aux origines de la nation canadienne-française qui est ainsi proposé à Maurice, coupable de bonapartisme, et qui restera sourd à la leçon patriotique que lui donne le père de sa bien-aimée, Charles de Montbrun, ardent monarchiste, contempteur du bonapartisme et du républicanisme, comparé quelques lignes auparavant à François I<sup>er</sup>.

Déjà près de vingt ans auparavant, l'abbé Louis-Édouard Bois, dans son roman consacré à Toussaint Cartier, l'énigmatique ermite de l'île Saint-Barnabé, faisait de son héros un descendant du pilote malouin, non seulement en raison du patronyme qu'il partage avec le découvreur, mais surtout en raison du caractère incontournable de celui qui fait alors figure de patriarce :

Il y avait longtems que l'intrépide voyageur Jacques Cartier était oublié dans sa patrie, que son manoir antique délaissé menaçait ruine, lorsque dans le voisinage de Saint-Malo, les traditions de famille et

---

22. Laure Conan, *Angéline de Montbrun*, Québec, Imprimerie Léger Brousseau, 1884, p. 52, et *Angéline de Montbrun*, postface de Lori Saint-Martin, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact classique », 2002, p. 28. Dans l'édition de 1884, on lit la leçon « la veine de Gaspé ». Le roman avait d'abord été publié en feuilleton dans *La Revue canadienne*, de juin 1881 à août 1882.

les chroniques des anciens narrées avec verdeur et emphase par un vieillard chevelu, mais presque caduc, ayant encore quelque vigueur bien que vieux, avaient décidé un tout jeune homme [Toussaint Cartier] qui se laissait impressionner par les dires de l'octogénaire [son grand-père] à s'informer du pays de Canada, et à y venir visiter les immenses possessions d'un de ses parents[,] mort [...], on ne savait où, ni comment, ni à quel tems<sup>23</sup>.

De même, dans *Pour la suite du monde* (1963) de Pierre Perrault et Michel Brault<sup>24</sup>, premier documentaire cinématographique de la trilogie de l'île aux Coudres, Jacques Cartier devient une autorité irréfragable, notamment en matière de pêche au marsouin, grâce à qui le monde et la vie des insulaires revêtent un sens durable.

C'est le nationalisme du XIX<sup>e</sup> siècle qui va ériger les relations de Jacques Cartier en véritable épopée du Canada français, récit mythique des origines investi d'un souffle épique comparable à celui de l'*Illiade* et de l'*Odyssee*.

À partir de cette époque charnière, le simple document factuel du XVI<sup>e</sup> siècle, rendant compte de l'utilisation des deniers royaux, est interprété « à plus hault sens » pour conjurer l'envoûtement du chant des sirènes : « Et posé le cas qu'au sens literal vous trouvez matieres assez joyeuses et bien correspondentes au nom, toutesfois pas demourer là ne fault, comme au chant des Sirenes : ains à plus hault sens interpreter ce que par adventure cuidiez dict en gayeté de cueur<sup>25</sup>. »

---

23. Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermitte de l'Île Saint-Barnabé*, manuscrit, Fonds Louis-Édouard Bois, Séminaire de Nicolet, F003/K9/9, f<sup>o</sup> 1.

24. Pierre Perrault et Michel Brault, *Pour la suite du monde*, Office national du film, 1963, 105 minutes.

25. Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 6.

Le texte des relations se prête d'ailleurs fort bien à la lecture allégorique, tant y foisonnent les éléments qui dépassent la simple explication rationnelle du monde et la litanie des baies et des havres, par exemple ce passage à propos des merveilles du royaume de Saguenay décrites par les Amérindiens : « Car [Donnacona] nous a certiffié avoyr esté à la terre du Saguenay où il y a infiny rubiz et aultres richesses et y sont les hommes blancs comme en France et acoustrez de draps de laine. Plus dict avoir veu aultre pays où les gens ne mangent point et n'ont point de fondement et ne digerent point ains font seulement eae par la verge<sup>26</sup>. »

Les lecteurs québécois du XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvaient pas, par ailleurs, rester insensibles aux dons de thaumaturge prêtés à Cartier par les Amérindiens :

Après qu'il [l'*agouhanna*, roi et seigneur du pays] eut fait son signe de salut audit capitaine et à ses gens en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venuz il monstra ses braz et ses jambes audit cappitaine luy disant qu'il luy pleust les toucher comme s'il luy eust demandé garison et santé. Et lors ledit cappitaine commança à luy frotter les braz et jambes avecq les mains. Adoncq ledit *adahounna* print la liziere et couronne qu'il avoit sus la teste et la donna audit cappitaine et tout incontinent furent amenez audit cappitaine plusieurs malades comme aveugles bourgnes boisteulx impotens et gens si tres vieulx que les paupieres des yeulx leur pendoyent sus les joues les seyant et couchant aupres dudit cappitaine pour les toucher tellement qu'il sembloyt que Dieu fust là descendu pour les guerir<sup>27</sup>.

La symbolique de l'événement est on ne peut plus transparente pour un lecteur initié aux institutions de la

---

26. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 176-177.

27. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 154-155.

monarchie française. Ce rite symbolique équivaut à une sorte de sacre de Cartier, comparable au couronnement des rois de France, à l'issue duquel les monarques touchaient les malades des écrouelles en vertu d'un pouvoir divin de guérison qui leur était conféré en même temps que l'onction royale. Ainsi, François I<sup>er</sup> avait eu beau élever Roberval à la dignité de vice-roi du Canada, Cartier, aux yeux des Canadiens français du XIX<sup>e</sup> siècle qui se posaient en héritiers de la France d'Ancien Régime par rapport aux Français « maudits » d'avoir cédé à l'idéologie républicaine et coupables de régicide et d'athéisme, demeurait, lui, le véritable roi de cette nouvelle nation.

Cette interprétation « à plus hault sens » était facilitée par la langue datée et parfois difficilement compréhensible des relations de Cartier. C'est en ce sens qu'il faut comprendre le projet romanesque que Louis-Édouard Bois prête au descendant imaginaire de Jacques Cartier, le futur ermite Toussaint Cartier, animé par l'ambition dévorante (qui le perdra<sup>28</sup>) de réécrire en mieux les relations de voyage de son ancêtre :

Le jeune malouin [Toussaint] Cartier avait parcouru les pages trop brièves à son gré qu'avait laiss[es] sur ses divers voyages le célèbre marin auquel il voulait ressembler; mais il les trouvait incomplètes, défectueuses en tout sens, peu circonstanciées, sans liaisons[,] n'offrant aucunement les renseignements, les observations, ni les recherches désirables. Dans l'intérêt de la science, il fallait refaire ce livre; et, pour refaire ce livre[,] il fallait refaire la campagne. Sur ce, il dissertait à perte de vue, il se passionnait, il s'ennivrait de la superbe et glorieuse besogne qu'il se

---

28. Dans la fiction, cette *hybris* entraînera le châtement divin du naufrage et la conversion qui s'ensuivra, Toussaint Cartier décidant de consacrer sa vie à Dieu en reconnaissance de son salut (temporel et spirituel).

traçait et qu'il devait terminer avec toute la perfection désirable. Brillant et rapide avenir allait lui arriver, et tant de bonheur l'allait venir trouver gaiement, puisqu'il en acquérait les éléments en se promenant par des régions lointaines, en des climats inconnus, par delà la mer<sup>29</sup>.

Ce projet de réécrire en mieux les relations de Cartier découle du fait que l'élite canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle a tendu à adopter la norme linguistique européenne et à considérer comme condamnable toute déviance par rapport à cette norme. Et pourtant, bon nombre de traits spécifiques au français québécois, issus de la tradition orale, s'expliquaient hier et s'expliquent encore aujourd'hui plutôt par l'histoire de la langue française que par une quelconque propension à écorcher la grammaire.

\*

Mireille Huchon a joué un rôle pionnier aussi bien dans l'histoire de la langue française en général et du français de la Renaissance en particulier (en témoignent ses deux monographies sur le sujet<sup>30</sup>) que dans les rapprochements entre le français québécois et le français de la Renaissance. Dans la notice consacrée à la langue de Rabelais en tête de son édition des *Œuvres complètes*, elle écrit : « La prononciation actuelle du français au Canada est celle qui se rapproche le plus de la pronon-

---

29. Louis-Édouard Bois, *Toussaint Cartier ou L'Ermite de l'Île Saint-Barnabé*, ouvr. cité, f<sup>o</sup> 18.

30. Mireille Huchon, *Le français de la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n<sup>o</sup> 2389, 1988 [2<sup>e</sup> éd., 1998] ; *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Références », n<sup>o</sup> 542, 2002.

ciation du français au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>. » C'est à ce titre qu'elle a été invitée à prononcer la toute première grande conférence de la Chaire de recherche du Canada en histoire littéraire, lors de son inauguration le 1<sup>er</sup> septembre 2006 à l'Université du Québec à Rimouski, sur le français au temps de Jacques Cartier.

De tels rapprochements ne se limitent évidemment pas au seul plan phonétique, mais concernent également le lexique et la syntaxe. Bon nombre des cas de convergence entre la langue de Rabelais et le français acadien, relevés par Antonine Maillet, s'appliquent tout aussi bien au français québécois<sup>32</sup>. On pourrait multiplier les exemples à partir du *Brief recit*, mais on s'en tiendra à l'expression « une couple de<sup>33</sup> » comme illustration lexicale et au subordonnant « mais que<sup>34</sup> » comme exemple syntaxique d'archaïsmes toujours bien présents dans le français parlé au Québec.

Grâce à son érudition encyclopédique, Mireille Huchon nous permet de mettre en pratique la devise de

- 
31. Mireille Huchon, « Notice sur la langue de Rabelais », dans Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. XXXV, note 1.
32. Antonine Maillet, *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1971.
33. Voir, dans la deuxième relation, « une couple de haches » ou « une couple de cousteaulx ». Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 151.
34. Voir, dans la deuxième relation (nous soulignons) : « Ce disoit [Donnacona] pour les [les quatre femmes qui lui ont apporté des vivres] contenter ce que fist ledict cappitaine dont lesdites femmes firent ung grand semblant de joie en monstrant par signes et parolles audit cappitaine *mays qu'*ils retournaient et amenaient ledict Donnacona et aultres ilz luy feroient plusieurs presens. » Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 181. Si le subordonnant « mais que » est bien présent encore aujourd'hui dans le français québécois (souvent synonyme de *lorsque* ou *quand*), il semble avoir cependant une extension sémantique plus grande qu'à la Renaissance où il signifiait *pourvu que*.

toute la sagesse antique : *Connais-toi toi-même*. C'est à un voyage jusqu'à la connaissance de nous-mêmes, plus qu'à une traversée transatlantique, qu'elle nous convie dans ce portrait du français au temps de Jacques Cartier. Non pas que les fugaces expéditions coloniales aient permis la survivance du français dans la vallée du Saint-Laurent de Cartier à Champlain. C'est plutôt la présence continue des pêcheurs européens utilisant le français comme *lingua franca* qui permet, bien avant la fondation de Québec, l'acclimatation de cette fleur rare dans un nouveau terroir. De même que les fours pour faire fondre la graisse de baleine conservés sur l'île aux Basques, au large de Trois-Pistoles, sont là pour nous rappeler cette époque héroïque, de même le substantif *original*, typique du français québécois, constitue l'un des seuls apports du basque à la langue française et date du temps de Jacques Cartier<sup>35</sup>.

Cette langue de la Renaissance, qui est aussi un peu la nôtre, nous redevient ainsi enfin audible à près d'un demi-millénaire d'intervalle. À la manière des paroles gelées que Pantagruel, dans le *Quart livre* de Rabelais, jette à pleines mains sur le tillac de son navire, cette langue du temps de Jacques Cartier reprend vie et recouvre son intelligibilité grâce à Mireille Huchon : « Les quelz [mots] estre quelque peu eschauffez entre nos mains fondoient, comme neiges, et les oyons realement<sup>36</sup>. »

Par dessus tout, l'étude de Mireille Huchon nous fait découvrir un aspect méconnu du *Brief recit* de Cartier : son curieux, sinon facétieux, glossaire français/amérindien avec son chapelet de termes suffixés en *-con*,

---

35. Mireille Huchon, *Histoire de la langue française*, ouvr. cité, p. 34.

36. Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 670.

source de création littéraire chez Thevet dès 1575 et peut-être lui-même œuvre de fiction, sur laquelle plane l'esprit, sinon l'ombre, de Rabelais. À en croire ce lexique, le sexe de la femme, le « con », se dirait en « langaige des pays et royaume de Hochelaga et Canada » « Chastaigne<sup>37</sup> ». Voilà une bien curieuse traduction qui laisse à penser que le peuple de Donnacona aurait lu, en dépit de toute vraisemblance, les *Ragionamenti* (1534-1536) de l'Arétin où le sexe de la femme, dans la langue des courtisanes, est désigné métaphoriquement par le terme de *castagna*<sup>38</sup> : littéralement « châtaigne ».

La critique a déjà insisté sur les liens qui unissent les relations de Cartier à l'œuvre de Rabelais. On peut penser à « l'Isle des Ouaiseaulx<sup>39</sup> » de la première relation, où abondent les « margaulx », et les oiseaux de l'*Isle Sonante* (1562) parmi lesquels on compte des « Cardingaux », des « Evesgaulx », des « Prestregaulx » et des « Clergaulx<sup>40</sup> ». On pourrait en outre considérer le pantagruéliion du *Tiers livre* (1546), herbe prodigieuse aux mille vertus identifiée au chanvre-lin, comme une variante de l'*annedda* du *Brief recit*, arbre de vie identifié, selon les hypothèses, au *thuya occidentalis*, à la pruche ou à l'épinette blanche<sup>41</sup>. On pourrait aussi évoquer le cas de « Jamet Brahier maistre pilot<sup>42</sup> » dans le *Quart livre* (1552), anagramme partielle de Jacques Cartier (de Ja- à- ier) et équivoque

37. La lettre finale est accentuée dans l'édition de Michel Bideaux (p. 185), alors que, dans le *Brief recit* (f<sup>o</sup> 47, r<sup>o</sup>), il n'y a pas d'accent. Voir le fac-similé ici même, p. 80.

38. Pietro Aretino (dit l'Arétin), *Ragionamento/Dialogo*, édition de Nina Borsellino, Milan, Garzanti, 1984, p. 226.

39. Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 96.

40. Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 734.

41. À ce propos, voir l'appendice IX, dans Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 259-262.

42. Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 588.

évocatrice de sa force morale érigée en devise : *Jamais brailler*. Mais plus que tout, la réception de Cartier par Rabelais conforte la lecture « à plus hault sens » que n'ont cessé de pratiquer des générations de lecteurs au Québec depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier le chapitre XXX du *Cinquiesme livre* (1564) où le personnage d'Ouy-dire tient école de « tesmoignerie » :

[Ce curieux personnage] avoit la gueule fendue jusques aux aureilles, et dedans la gueule sept langues, et la langue fendue en sept parties, quoy que ce fust, de toutes sept ensemblement parloit divers propos et langages divers, avoit aussi parmy la teste et le reste du corps autant d'aureilles comme jadis eut Argus d'yeux, au reste estoit aveugle et paralytique des jambes<sup>43</sup>.

Toute une foule d'élèves assidus se presse pour assister à ses leçons sur la manière de relater des choses dont on n'a pas été le témoin oculaire, mais dont on est au plus le colporteur par ouï-dire. Or, qui trouve-t-on parmi ces disciples d'Ouy-dire aux côtés des vénérables historiens anciens et modernes tels que Hérodote, Pline ou Solin ? Un certain « Jaques Cartier » qui, caché comme ses collègues « derriere une piece de tapisserie en tapinois », écrit « de belles besongnes, et tout par Ouy-dire »<sup>44</sup>...

---

43. Rabelais, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 804.

44. Note sur la deuxième édition (2009) : cette nouvelle édition est augmentée du fac-similé intégral du *Brief recit* (1545) de Jacques Cartier, publié à la suite de l'étude de Mireille Huchon (p. 79). Par ailleurs, la bibliographie des travaux de Mireille Huchon (p. 177) a été actualisée.

# Le français au temps de Jacques Cartier

Mireille Huchon,  
Université de Paris IV-Sorbonne

Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, il écrivit, lors de son voyage de retour en 1493, une lettre en espagnol aux souverains Ferdinand et Isabelle d'Espagne, au chancelier d'Aragon, Luis de Santangel, et au trésorier général d'Aragon, Gabriel Sanchez, lettres manuscrites dont les originaux sont aujourd'hui perdus, mais dont la copie au chancelier fut publiée en espagnol à Barcelone, alors que celle au trésorier fut aussitôt traduite en latin et publiée à Rome. Ce court texte (quatre feuillets), dont il existe huit éditions latines en 1493, connu aussi par des versions italienne et allemande, véritable *best-seller* des incunables, put ainsi, dès sa publication, acquérir une audience européenne.

La découverte du Canada par Jacques Cartier lors de son second voyage n'eut pas une telle fortune éditoriale. Il n'y a pas de version latine des découvertes de Jacques Cartier, contrairement à la lettre de Christophe Colomb. Certes, cinquante ans plus tard, les langues vernaculaires avaient acquis leur légitimité et le français continuait une progression qui, deux siècles plus tard, devait en faire la langue universelle de l'Europe<sup>1</sup>. Mais Marc Lescarbot,

---

1. L'Académie de Berlin avait proposé à son concours de 1782 les questions suivantes : « Qu'est-ce qui fait de la langue française la langue universelle de l'Europe ? Par où mérite-t-elle cette

dans son *Histoire de la Nouvelle France* de 1609, au chapitre XV du livre III, donne pour exemple de l'oubli du temps, le voyage de Jacques Cartier, inconnu à son époque, ignoré aussi bien par François de Belleforest dans sa *Cosmographie universelle* (1575) que par Samuel de Champlain dans *Des sauvages* (1603)<sup>2</sup>.

Des trois voyages de Cartier, il est resté deux récits qui n'ont pas donné lieu à nombre d'éditions. Celui du premier voyage de 1534 (avril à septembre) est connu par un manuscrit et par une édition publiée à Rouen en 1598 en français (à partir d'une version italienne due à Ramusio et parue en 1556 à Venise dans ses *Navigazioni et viaggi* qui eurent un grand succès); elle est intitulée *Discours du voyage fait par le capitaine Jaques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Noremborgue, Hochelage, Labrador, et pays adjacens, dite nouvelle France, avec*

---

prérogative? Peut-on présumer qu'elle la conserve?» Le prix fut obtenu par Antoine Rivarol qui, dans le *Discours sur l'universalité de la langue française*, montre que la clarté du français est due à son ordre sujet + verbe + complément correspondant à l'ordre logique de la pensée et prétend que «CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS», et par l'Allemand Jean-Christophe Schwab pour son Mémoire dans lequel il souligne la fixité de la langue française, une «manière de penser uniforme sur la langue» et, dans sa diffusion, la suprématie du goût français.

2. Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, J. Millot, 1609, p. 317: «Un Poëte Latin parlant des langues et dictionns qui perissent bien souvent, et se remettent sus selon les humeurs et usages des temps, dit fort bien, *Multa renascentur quae jam cecidere, cadentque*. Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, déquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes et sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de notre Capitaine Jacques Quartier depuis Sainte-Croix jusques au saut de la grande riviere, étoit inconu en ce temps ici, les ans et les hommes (car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que Champlain pensoit être le premier qui en avoit gagné le pris».

*particulieres mœurs, langage, et ceremonies des habitans d'icelle.* Du second voyage (de mai 1535 à juillet 1536), sont conservés trois manuscrits<sup>3</sup> et une édition publiée en 1545, *Brief recit, et succincte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, avec particulieres meurs, langaige, et cerimonies des habitans d'icelles : fort delectable à veoir à Paris chez Ponce Roffet dit Faucheur et Antoine le Clerc frères.* Du troisième voyage (de mai 1541 à mai 1542), on ne connaît que des bribes d'une relation conservée dans les *Principall Navigations* (1600) de l'Anglais Hakluyt.

Si l'on excepte la présence des récits de ces découvertes traduits en italien et en anglais, mais publiés avec d'autres relations de voyage, il n'existe en France que la médiocre et unique édition de 1545, parue dix ans après l'événement, pour rappeler le souvenir de ces navigations. L'auteur en est incertain (Cartier ou, plus sûrement, un proche compagnon de Cartier, peut-être Jean Poulet<sup>4</sup>).

- 
3. Pour leur filiation, voir Jacques Cartier, *Relations*, édition critique par Michel Bideaux, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986, p. 54-59 ; le manuscrit II, datant vraisemblablement de 1538 (voir p. 21), serait le manuscrit présenté au roi ; c'est celui qui a servi de base à l'édition de Henry Percival Biggar, *The Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, F. A. Ackland, 1924. Le manuscrit III, qui est le texte suivi par M. Bideaux dans son édition, serait un manuscrit préparatoire pour l'édition de 1545.
  4. Voir *The Voyages of Jacques Cartier*, ouvr. cité, p. 93, note 16, et la discussion de Michel Bideaux qui, lui, tient à la paternité de Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 61-67. Le nom de Cartier n'apparaît pas comme auteur dans le titre de ces relations. Dans le récit du premier voyage, tel qu'il nous a été transmis par la traduction faite à partir de l'italien, le *je* est bien représenté : « J'appellay ceste isle du nom de S. Catherine » (p. 23) ; un port « lequel j'estime estre un des meilleurs ports du monde, et fut appellé le port de Jacques Cartier » (p. 26) ; « je croy par ce que

Ce texte est antérieur de presque un siècle au temps de diffusion du français au Canada. Si les premières tentatives de colonisation ne se font qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle et du temps de Champlain qui fonde en 1608 la ville de Québec, et surtout à partir des années 1630, se pose, dans les discussions les plus actuelles, le problème du statut de ce texte qualifié de précolonial, dans le cadre de l'hypothèse récemment formulée par les rédacteurs du *Dictionnaire historique du français québécois* qui posent l'existence d'une variété précoloniale, base commune aux français nord-américains :

La langue française avait acquis en Amérique un bon nombre de traits originaux bien avant les voyages de Champlain. Elle s'y incarnait dans une variété caractérisée par sa souplesse et ouverte à l'innovation, comme l'était d'ailleurs le français de France à cette époque. Cette variété était employée dans le milieu des pêcheurs, des marins et des navigateurs depuis le début du 16<sup>e</sup> siècle. Ce milieu était un creuset favorisant l'intégration d'éléments linguistiques provenant de diverses régions de France et de divers pays dont les ressortissants se croisaient régulièrement dans leurs voyages d'exploration des Amériques<sup>5</sup>.

---

j'ay peu comprendre, qu'il y ait quelque passage entre la Terre Neufve et la terre de Brion » (p. 35); le *on* également, même si le récit adopte surtout le *nous*. Les références au capitaine sont discrètes; l'une au début fait allusion à la charge du capitaine Jacques Cartier, la seconde à un épisode avec les « sauvages ». Dans le texte de 1545, il est, au contraire, sans cesse fait référence au capitaine, au « dict capitaine », à « nostre dict capitaine »; il est fait usage quasi exclusivement de *nous*.

5. Steve Canac-Marquis et Claude Poirier, « Origine commune des français d'Amérique du Nord: le témoignage du lexique », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Halten (sous la dir. de), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 517-538.

Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Marc Lescarbot avait reconnu, chez les marins qui pêchaient depuis plusieurs siècles autour de Terre-Neuve, une sorte de *lingua franca*<sup>6</sup>.

Les dates du voyage où Cartier découvre la « Baye saint Laurent » (la baie, c'est-à-dire l'estuaire et le fleuve) (1535) et de la relation qui en est publiée (1545) coïncident avec une période particulièrement faste dans l'histoire du français. Je voudrais replacer cet ouvrage (97 pages) qui a la particularité d'offrir le premier exemple d'un lexique de langue amérindienne (plus d'une centaine de mots ou expressions) avec traduction en français dans le cadre du plurilinguisme et des variations linguistiques au XVI<sup>e</sup> siècle. Je voudrais évoquer l'état de la langue française au moment où l'Ancien Monde découvre le Nouveau, en prenant pour guide ce récit, témoignage de la langue d'échange du XVI<sup>e</sup> siècle, à une époque qui est un véritable âge d'or du français qui s'affirme comme langue d'État, comme langue digne de codification à l'instar des langues anciennes, comme langue aux prétentions littéraires. Ce *Brief recit*, révélateur de son temps, mais aussi d'un français de par-delà les mers, offre une exceptionnelle mise en scène de la

---

6. Voir Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, Cognac, M. Berjon, 1613, p. 947, qui cite Marc Lescarbot : « il est certain que tout ce pays que nous avons dict se peut appeler Terre Neuve, et le mot n'est pas nouveau. Car de toute memoire, et des plusieurs siecles nos Diepois, Maloins, et autres Mariniers du Havre de Grace de Honfleur, et autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces pays là pour la Pescherie des Morues, dont ils nourrissent presque l'Europe et pourvoyent tous vaisseaux de guerre [...] Quant au nom de Bacaleos, il est de l'imposition de noz Basques, lesquels appellent une morue Bacaillos, et a leur imitation noz Peuples de la Nouvelle France ont appris a nommer aussi la Morue Bacaillos, quoy qu'en leur langue le nom propre de la Morue soit Apegé. Et ont des si long temps la frequentation desdits Basques, que le langage des premieres Terres est a moitie de Basques ».

confrontation et de la communication du français et de la langue indigène. Son lexique français/amérindien prend place au début du XVII<sup>e</sup> siècle dans *Le Thresor de l'histoire des langues de cest univers* de Claude Duret où figurent plus de cinquante langues, mais, comme on le verra, une place singulièrement usurpée.

\*

### Plurilinguisme

Ce *Brief recit*, qui offre un lexique français/amérindien, s'inscrit dans un contexte linguistique très particulier. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le plurilinguisme est au fondement de toute la réflexion sur le français et sur sa codification. La première grammaire du français est en anglais ; *L'esclaircissement de la langue francoyse* paraît en 1530 et est l'œuvre de Jehan Palsgrave, précepteur de Marie Tudor, sœur d'Henri VIII, à qui Palsgrave avait dû enseigner le français à l'occasion de son mariage avec Louis XII. Elle est suivie d'une grammaire française en latin, en 1531, écrite par Sylvius (*alias* Jacques Dubois), *In linguam gallicam Isagoge una cum eiusdem Gramatica latino-gallica ex Hebraeis, Graecis et Latinis authoribus*, ouvrage dédié à la reine Éléonore, sœur de Charles Quint, qui venait d'épouser François I<sup>er</sup>. Le premier dictionnaire français est un dictionnaire français/latin ; Robert Estienne avait imprimé un *Dictionarium latinogallicum* où les mots latins avaient leur traduction en français et, en 1539, il le présente sous un ordre inverse, *Dictionnaire Françoislatin contenant les motz et manieres de parler François tournez en latin*, les dictionnaires monolingues pour le français n'apparaissant qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les Français se passionnent pour les dictionnaires plurilingues : le Calepinus qui, en 1502, comprenait le

latin et le grec, est en 1585 un dictionnaire de onze langues. *Le Thresor de l'histoire des langues de cet univers* de Claude Duret, qui fait référence au lexique de Cartier, offre en 1613 plus de cinquante langues (dont les langues indienne occidentale, indienne des terres neuves, avec, pour cette dernière, reprise des développements de Marc Lescarbot).

Pour le XVI<sup>e</sup> siècle, il faut souligner l'importance des variations interlinguistiques et intralinguistiques. Les variations interlinguistiques concernent les rapports entre la langue officielle (langue de l'administration, langue de l'enseignement, langue de la religion), la langue véhiculaire (langue des échanges), la langue maternelle (*lingua materna*, dès le XII<sup>e</sup> siècle, langue qui n'est pas apprise de façon réflexive, mais auprès de la mère, de la nourrice) et la langue seconde ou langue de culture. Les variations intralinguistiques désignent l'utilisation de deux ou plusieurs variantes d'un même système comme la diversité du latin, les prononciations régionales<sup>7</sup>.

Dans la France métropolitaine du XXI<sup>e</sup> siècle, le français est la langue officielle, la langue véhiculaire, la langue maternelle pour la plupart des locuteurs (mais il a été recensé sur le territoire français 75 langues autochtones). Dans les DOM TOM<sup>8</sup>, la langue officielle est le français et la langue maternelle souvent un créole ou des langues locales (le tahitien, par exemple).

---

7. On distingue ainsi le bilinguisme (deux langues dans une même situation) et la diglossie (bilinguisme avec utilisation hiérarchisée des langues, spécialisation fonctionnelle de deux langues en présence : utilisation d'une langue officielle, utilisation d'un patois ou d'un créole).

8. Les départements d'outre-mer (DOM) et les territoires d'outre-mer (TOM).

### S'émanciper du latin

Au XVI<sup>e</sup> siècle, en France, il y a concurrence entre le latin et le français, aussi bien en ce qui concerne la langue officielle que la langue des échanges, et concurrence entre le français et les dialectes pour la langue maternelle, alors même que l'italien est langue de culture. De la concurrence entre latin et français, il est un beau symbole dans les récits des voyages de Cartier. Lors du premier voyage, il plante le 24 juillet 1534 à Gaspé une croix avec un écusson portant des fleurs de lys et, au-dessus, une inscription en grosses lettres entaillées : « VIVE LE ROY DE FRANCE<sup>9</sup> ». Cette inscription en français se retrouve telle quelle dans la relation italienne de Ramusio. Lors du second voyage, une croix est aussi plantée avec un écusson aux armes de France et l'inscription en lettres attiques<sup>10</sup> « Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat<sup>11</sup> », inscription pouvant être déchiffrée par tout Européen de passage.

Alors que le français est la langue maternelle pour certains, le latin est une langue apprise de façon réflexive. C'est une langue seconde pour tous et maternelle pour personne (exception ultérieurement du petit Montaigne qui raconte plaisamment dans les *Essais* I, xxvi, que son père le donna en charge en nourrice à un Allemand qui, « du tout ignorant de nostre langue et tresbien versé en la Latine », obligea toute la maisonnée à ne parler en sa

9. Voir Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 116.

10. Voir Geoffroy Tory, *Champ fleury*, Paris, Geoffroy Tory, 1529, f. VII, r<sup>o</sup> : « lettres Attiques, qu'on appelle vulgairement lettres Antiques, et abusivement lettres Romaines ».

11. *Brief recit, et succincte narration, de la navigation faite es ysles de Canada, Hochelage et Saguenay et autres, avec particulieres meurs, langaige, et cerimonies des habitans d'icelles : fort delectable à veoir*, Paris, Ponce Roffet dit Faucheur et Antoine le Clerc frères, 1545, f. 41, v<sup>o</sup>. Toutes les références ultérieures renverront à cette édition et seront précisées dans le corps du texte entre parenthèses.

compagnie « qu'autant de mots de Latin que chacun avoit appris pour jargonner [...] Somme, nous nous Latini-zames tant qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encores, et ont pris pied par l'usage plusieurs appellations Latines d'artisans et d'utilz. Quant à moy, j'avois plus de six ans avant que j'entendisse non plus de François ou de Perigordin que d'Arabesque. Et, sans art, sans livre, sans grammaire ou precepte, sans fouet et sans larmes, j'avois appris du latin, tout aussi pur que mon maistre d'eschole le sçavoit <sup>12</sup> »).

En ce qui concerne la langue officielle, le latin est alors langue du savoir et langue de l'enseignement. Mais, au temps de Cartier, le français s'impose comme langue de l'administration et comme langue juridique. L'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), promulguée par François I<sup>er</sup> à la suite des édits royaux de 1490, 1510 et 1535 qui préconisaient déjà l'usage du langage français ou maternel, impose le français comme langue juridique pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation, à l'exclusion du latin et, semble-t-il, des dialectes.

Que les arrestz soient clers et entendibles

Article c.x.

Et affin qu'il n'y ait cause de doubter sur l'intelligence desdictz arrestz Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faictz et escriptz si clairement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ne lieu a en demander interpretation.

De prononcer et expedier tous actes en langage francoys.

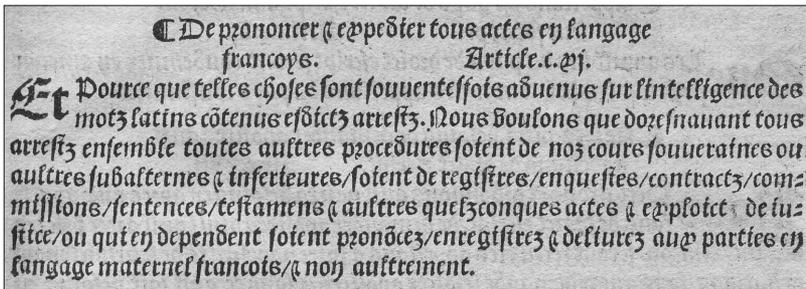
Article c. xi.

Et Pour ce que telles choses sont souventesfois advenu[e]s sur l'intelligence des motz latins contenuz

---

12. Montaigne, *Les Essais*, livre I, édition de Pierre Villey, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1988, p. 173.

esdictz arrestz. Nous voulons que doresnavant tous arrestz ensemble toutes aultres procedures soient de noz cours souveraines ou autres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commissions, sentences, testamens et autres quelzconques actes et exploitcz de justice, ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françois, et non aultrement<sup>13</sup>.



Article 111 de l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539)

Pour la langue religieuse, le latin est la langue officielle de la chrétienté (il le restera jusqu'à Vatican II). Mais l'extension des langues vulgaires est, en ce domaine, remarquable. En France, alors que sont régulièrement imprimées jusqu'en 1545 la *Bible abrégée* (de la Genèse à Job et le traité des sept âges du monde, parue dès 1473) et la *Bible historique* qui mettent l'accent sur l'histoire biblique et les commentaires, le souci philologique anime Lefevre d'Étaples dans ses traductions du *Nouveau testament* (1523), puis de la *Bible complète* en

13. *Ordonnances Royaulx sur le fait de la Justice et abbreviation des proces par tout le Royaulme de France, faictes par le Roy nostre sire, Et publiees en la court de Parlement a Paris, le sixiesme jour du mois de Septembre L'an Mil. D. XXXIX. Adjoucte ung Edict sur la reformation de tous officiers Royaulx. Plus ung aultre Edict fait sur le rachapt des rentes, etc. Item ung aultre Edict du Roy appartenans aux Baillifz, et Seneschaulx du Royaume de France. Donne a Cremieu, Lyon, Thibault Payen, 1539, Dii, v<sup>o</sup> et Diui, r<sup>o</sup>.*

1530 (à partir de la Vulgate). En 1535, le cousin de Calvin, Pierre Robert Olivetan, fournit une traduction de la Bible à partir de l'hébreu et du grec, édition qui fera l'objet de révisions successives par Calvin et ses collaborateurs. En 1541, Calvin traduit en français son *Institution de la religion chrétienne* publiée cinq ans plus tôt en latin. Marot traduit, dans les années 1540, une cinquantaine de psaumes qui sont à l'origine, avec des psaumes ajoutés par Théodore de Bèze, du Psautier huguenot.

L'utilisation du français comme langue religieuse est objet de vifs débats. Certains souhaitent, comme l'humaniste Érasme, que chacun puisse magnifier le Seigneur dans sa langue. La Faculté de théologie, dans les années 1520, considère comme pernicieuses les traductions de livres d'heures ou de Bibles en français; il ne lui semble pas judicieux de laisser aux ignorants la possibilité d'interprétations qui ne seraient pas cautionnées par les détenteurs du savoir. Toutefois, le français apparaît de plus en plus souvent dans les controverses religieuses. À partir de 1550, le français sera à considérer comme la langue de l'Église protestante dans les pays où l'on parle le français. Alors que l'apprentissage de la lecture se fait généralement en latin, langue de l'enseignement, le français est adopté par les abécédaires genevois et lyonnais.

Dans le récit du second voyage de Cartier, le capitaine, face aux Indiens venus lui demander guérison, récite l'« évangile Sainct Jehan: scavoir l'imprincípio » (26, r<sup>o</sup>). *In principio* étant les premiers mots de cet Évangile, il faut donc supposer qu'il le fait en latin. « Puis ledict cappitaine print une paire d'heures, et tout haultement leut de mot à mot la passion de nostre seigneur » (26, r<sup>o</sup>). Ces heures étaient-elles en français ou en latin? Le texte ne le dit pas, mais souligne l'effet produit par cette parole, tout aussi inintelligible en français qu'en latin pour les Indiens: « tout ce pauvre peuple feirent

une grand silence et feurent merueilleusement bien entendibles, regardans le ciel et faisans pareilles cerimonyes qu'ilz nous veoient faire», de même pour les « sept pseaulmes de David » (35, v<sup>o</sup>). Dans l'épisode des Indiens déguisés en diables, les « deux sauvages » que Cartier avait ramenés en France lors de son premier voyage s'exclament « Jesus, Jesus, Jesus » et « Jesus Maria Jacques [C]artier » (18, v<sup>o</sup>), témoignant par la forme *Maria* de l'acquisition de termes religieux latins.

Le développement du français a été favorisé par le statut ambigu du latin. Le latin est une langue véhiculaire (langue de communication courante des étudiants) et une langue d'enseignement caractérisée par la diversité de ses formes et des prononciations. Il y a une grande variation phonétique selon les pays. On tend à parler le latin comme on parle les langues vulgaires. Il existe des tentatives de redonner au latin<sup>14</sup> sa prononciation originelle, menées par les humanistes italiens du xv<sup>e</sup> siècle et par Érasme dans le *De recta latini graecique pronuntiatione* (1528) où il examine les prononciations des divers peuples européens.

---

14. Il faut relever la grande diversité du latin ancien. À côté du latin classique, impérial, tardif, s'était développé le latin ecclésiastique, langue ecclésiastico-liturgique (langue paléochrétienne de la Vulgate, des Pères de l'Église et de la grande poésie religieuse hymnique). À partir du iv<sup>e</sup> siècle, le latin était devenu la langue de la liturgie chrétienne en Occident. Ce latin chrétien est fortement marqué par l'adoption de particularités du latin parlé, par la création de nombreux mots nouveaux empruntés souvent au grec (*baptizare, ecclesia, diabolus, propheta, episcopus, parabola*) ou par des sens nouveaux donnés à des mots existants (*fides, conversio, confirmatio, confusio*). Par ailleurs, le développement des universités au xiii<sup>e</sup> siècle s'était accompagné de la constitution d'un véritable latin scolastique où la création lexicale allait de pair avec un souci d'abstraction (acceptions nouvelles, par exemple, pour *materies, materialis, forma*).

Les rapports entre ces deux langues conduisent à un enrichissement constant du français par le latin. Plus des quatre cinquièmes des mots français sont d'origine latine, mots directement issus du latin ou emprunts au cours des siècles. De nombreux doublets apparaissent alors : *clavicule*, de *clavicula* (mot à l'origine, par voie populaire, de *cheville*) ; *strict*, de *strictum* (à l'origine, par voie populaire, de *étroit*). Des formes sont rapprochées du latin : ainsi *letanie* (36, r<sup>o</sup>), du latin *litania*, sera refait en *litanie*. Estienne Pasquier remarque comme, dans l'état de bilinguisme qui caractérise les lettrés d'alors, c'est une solution de facilité de recourir à l'emprunt aux langues anciennes : « la plus part de nous, nourris dès nostre jeunesse au Grec et Latin, ayans quelque assurance de nostre suffisance, si nous ne trouvons mot apoinct, faisons d'une parole bonne, Latine, une tres mauvaise en François <sup>15</sup> ». Au XVI<sup>e</sup> siècle, les emprunts directs, massifs, sont dénoncés, même si nombre d'entre eux sont appelés à rester dans la langue. Dans la satire rabelaisienne de l'écolier limousin qui écorche le latin en 1532, dix-huit des latinismes appartiennent à la langue moderne et cinq sont attestés là pour la première fois dans la langue française : *célèbre*, *génie*, *horaire*, *indigène*, *patriotique*. Dans le *Brief récit*, les latinismes sont très discrets et ne sont jamais des créations de la part de son auteur ; on relèvera la terre *Fructiférente* (14, r<sup>o</sup>), ou *ambulatoire* (24, r<sup>o</sup>), terme récent.

### Face à l'italianisme

Dans son entreprise de valorisation des langues vernaculaires, le français est en concurrence avec l'italien. Tout le siècle est marqué par le débat sur la

---

15. *Les Lettres d'Estienne Pasquier conseiller et advocat general du Roy en la Chambre des Comptes de Paris* [1586], Avignon, Jaques Bramereau, 1595, f. 72, r<sup>o</sup> (livre II, lettre xii).

prééminence du français ou du toscan. Jean Lemaire de Belges, dans la *Concorde des deux langages* de 1513, prône l'union politique et intellectuelle. Barthélemy Aneau, dans le *Quintil horatien* de 1550, critique de *La deffence, et illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay, dénonce les « Grecaniseurs, Latiniseurs, Italianiseurs <sup>16</sup> ». Henri Estienne, dans la *Precellence du langaige françois*, en 1579, proposera la paix aux Italiens s'ils admettent la précellence du français; dans les *Deux dialogues du nouveau françois italianisé*, il dénoncera les italianismes d'une cour fortement marquée par l'entourage de Catherine de Médicis, « une petite Italie », le français italianisé mis en cause évoquant singulièrement le « franglais ».

Une des grandes particularités du français de la Renaissance est, en effet, le développement de l'italianisme, vague comparable à celle de l'anglo-américain dans le français actuel. Les emprunts à cette langue sont allés en s'amplifiant considérablement depuis le Moyen Âge. De nombreux domaines sont touchés. Au xv<sup>e</sup> siècle, il faut souligner tant l'importance de la traduction française du *Decameron* de Boccace que le rôle prépondérant des banquiers génois et florentins. De 1530 à 1560, sont introduits de nombreux termes qui touchent la navigation, la guerre, la vie sociale, des termes abstraits et affectifs. Mots d'emprunt totalement acclimatés au français, comme le montrent les quelques exemples suivants tirés de la vie militaire: *colonel, caporal, bataillon, cavalier, infanterie*; de l'architecture: *grotesque, modèle, arabesque, appartement*; du commerce et de l'industrie: *négociant, mercantile*; de la vie de cour: *amou-racher, caresse, mascarade, courtisane*; de la vie littéraire:

---

16. Barthélemy Aneau, *Quintil Horatien* [1551], publié à la suite de Thomas Sébillet, *Art poetique françoys, pour l'instruction des jeunes studieux, et encore peu avancez en la Poësie Francoyse*, Paris, veuve François Regnault, 1555, N1, v<sup>o</sup>.

*sonnet, madrigal*; du domaine alimentaire : *artichaut, saucisson, macaron, pistache*.

Pour le vocabulaire militaire, la plupart des emprunts viennent de l'occupation française en Piémont. Pour la navigation, *gondolier* date de 1532, *frégate* de 1536. Des termes proviennent de Gênes qui a été aux mains des Français à plusieurs reprises avant 1550, et les emprunts florentins sont dus à Strozzi qui est entré au service de François I<sup>er</sup> en 1539 et à ses aventuriers toscans qui ont servi sous Jean Ango à Dieppe. Il existe en France deux langues de la marine : celle du Levant, employée en Méditerranée, marquée par des termes provençaux, catalans, italianisants, et celle du Ponant, de l'Atlantique. Les termes de navigation utilisés dans le *Brief recit* appartiennent à la langue du Ponant : *onaist* (27, r<sup>o</sup> ; 32, v<sup>o</sup>), *Suronaist* (34, r<sup>o</sup>), « XX lieues gisans Nort Nordest et Susuronaist » (7, v<sup>o</sup>). Si le récit publié en 1545 du voyage de Cartier n'est pas affecté par l'italianisme, dans l'édition du récit du premier voyage, traduit en français à partir d'une version italienne, se trouvent quelques italianismes, toutefois bien représentés dans la langue contemporaine : *à la volte d'Ouest*<sup>17</sup>, *golfe*<sup>18</sup>, le traducteur s'étant efforcé de faire une véritable traduction en français.

### La question des dialectes

Pour la langue maternelle, le français est alors en concurrence avec les dialectes. La langue n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire français où l'on distingue,

17. *Discours du voyage fait par le capitaine Jaques Cartier aux Terres-neufves de Canadas, Noremborgue, Hochelage, Labrador, et pays adjacens, dite nouvelle France, avec particulieres mœurs, langage, et ceremonies des habitans d'icelle*, Rouen, Raphaël du Petit Val, 1598, p. 22.

18. *Discours du voyage* [...], ouvr. cité, p. 25.

dès le Moyen Âge, la langue d'oïl et la langue d'oc (auxquelles la linguistique française du XIX<sup>e</sup> siècle a ajouté le franco-provençal pour désigner un ensemble linguistique qui serait intermédiaire entre ces langues). La langue d'oïl n'est pas unie. Même s'il se trouve dans tous les parlers qui la composent un fonds important de mots communs, ces parlers se différencient par un certain nombre de traits phonétiques. C'est ainsi qu'il existe des dialectes de l'Ouest : normand, anglo-normand (normand exporté en Grande-Bretagne par Guillaume le Conquérant au XI<sup>e</sup> siècle), gallo, angevin, maine ; du Sud-Ouest : poitevin, saintongeais, angoumois ; du Centre : orléanais, berrichon, bourbonnais, champenois ; de l'Est : lorrain roman, franc-comtois, bourguignon ; du Nord : picard, wallon, haut-normand.

La notion de dialecte est importante au XVI<sup>e</sup> siècle dans la mise en ordre et l'enrichissement du français. L'étude du grec, instaurée au siècle précédent, a conduit à la valorisation des dialectes dans la mesure où l'on reconnaît que cette langue est effectivement composée de plusieurs dialectes. Pour Geoffroy Tory, dans le *Champ fleury* de 1529 :

Notre langue est aussi facile à reigler et mettre en bon ordre, que fut jadis la langue grecque, en laquelle y a cinq diversites de langage, qui sont la langue Attique, la Dorique, la Aeolique, la Ionique et la Commune. Tout ainsi pourrions nous bien faire de la langue de Court et Parrihisienne, de la langue Picarde, de la Lymosine et de la Prouvensalle<sup>19</sup>.

En 1550, dans le suravertissement au lecteur des *Odes*, Ronsard s'enorgueillira de parler son vendômois, fournissant quelques exemples de vocabulaire (comme *charlit*, *nuaus*, *ullent*) et défendant le recours justifié à des termes picards, angevins, tourangeaux, manceaux,

---

19. Geoffroy Tory, *Champ fleury*, ouvr. cité, f. IV, v<sup>o</sup> et V, r<sup>o</sup>.

lorsqu'ils permettent d'exprimer un terme absent du français. Dans cet enrichissement lexical, l'autorité du grec est soulignée.

Pour d'autres, cependant, loin de décorer le français, les particularités dialectales l'altèrent. Ainsi, pour Montaigne (*Essais*, II, XVII) : « Mon langage françois est alteré, et en la prononciation et ailleurs par la barbarie de mon creu : je ne vis jamais homme des contrées de deçà qui ne sentit bien evidemment son ramage et qui ne blessast les oreilles pures françoises<sup>20</sup> ». Il y a quelques traits dialectaux dans le texte imprimé du récit du voyage de Cartier, tels *merche* (17, v<sup>o</sup>), *bruvage* (38, r<sup>o</sup>), *pruches* (20, v<sup>o</sup>) pour désigner un conifère, forme normande<sup>21</sup>, *cailloudz* (24, r<sup>o</sup>), *cailloufz* (36, v<sup>o</sup>), forme normande qui a remplacé *chailloux* (24, r<sup>o</sup>), qui survit presque dans tout l'Ouest comme terme maritime. *Ebe* (marée descendante) et *cornibotz* (gros coquillage) sont aussi des termes normands.

La question des dialectes et de leur rapport avec le français, objet de débats actuels, est d'une importance capitale dans l'histoire du français au Canada. Au temps de la colonisation du Canada, parlait-on déjà français ou avait-on conservé les patois, l'unification se faisant ultérieurement ? Les deux positions s'opposent. Certains<sup>22</sup> mettent en avant que les patois étaient la langue maternelle d'une majorité de Français, que les deux tiers des

20. Montaigne, *Les Essais*, livre II, ouvr. cité, p. 639.

21. Pour cette forme, voir Steve Canac-Marquis et Claude Poirier, « Origine commune des français d'Amérique du Nord : le témoignage du lexique », art. cité, p. 522-527.

22. Philippe Barbaud, *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1984 ; « Des patois au français, la catastrophe linguistique », dans Raymond Mougeon et Édouard Bénéak (sous la dir. de), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994.

immigrants étaient issus de couches populaires, qu'à l'origine les immigrants ne se comprenaient pas entre eux, que l'extinction des patois se serait faite sur place entre 1680 et 1700, dans la mesure où s'imposait la nécessité d'une langue commune, et que les patois ne pouvaient être compris que par des colons de même origine. Toutefois, divers témoignages du XVII<sup>e</sup> siècle laissent entendre que l'on parle non pas des patois, mais un français pur, sans accent, pareil à celui de France<sup>23</sup>. On a mis en avant l'origine des colons : du bassin parisien (53 %) et des provinces périphériques (38 %) <sup>24</sup>. Ils étaient en majorité de provenance urbaine, là où le français était couramment parlé. Il est, par ailleurs, acquis que la plupart des colons venus au XVII<sup>e</sup> siècle savaient lire et écrire<sup>25</sup>. Près du tiers d'entre eux avaient un rang ou des fonctions sociales qui supposaient une bonne connaissance du français<sup>26</sup>.

- 
23. Lothar Wolf, « Les colons de Nouvelle-France », dans Michel Plourde (sous la dir. de), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides/Publications du Québec, 2003, p. 25-27, qui cite le témoignage en 1691 du missionnaire récollet Chrestien Le Clerc, à qui, avant son départ pour le Canada, un missionnaire assurait qu'il serait surpris d'y trouver d'aussi honnêtes gens, et « même un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent [...] J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de personnes de toutes les Provinces de France, de mœurs, de nation, de condition, d'intérêt, de génie si différens, et d'une manière de vie, coutumes, éducation si contraires fut aussi accomplie qu'on me la representoit [...], mais il est vray que lorsque je fus sur les lieux, je connus qu'on ne m'avoit rien flaté ». Sur l'histoire de la prononciation du français, voir Jean-Denis Gendron, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens?*, Québec, Presses de l'Université de Laval, 2007.
24. Lothar Wolf, « Les colons de Nouvelle-France », art. cité, p. 27.
25. Louis-Philippe Audet, « L'instruction des dix mille colons, nos ancêtres », *Les Cahiers des Dix*, Québec, n° 37, 1992, p. 43.
26. Hubert Charbonneau et André Guillemette, « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », dans

La provenance géographique des colons de la Nouvelle-France, leur condition sociale et leur instruction concordent avec le portrait linguistique global qui se dégage des témoignages cités et permettent raisonnablement de conclure que la majorité d'entre eux parlaient le français ou utilisaient le français avant d'émigrer. Cette situation n'aurait fait que se renforcer au sein même de la colonie, à la faveur des échanges, des mariages ou de l'instruction<sup>27</sup>.

Malgré quelques divergences de vocabulaire, « les fondements de la langue française au Canada se trouvent non pas tant, sur les plans morpho-syntaxique et phonétique, dans les dialectes qui ont pu exister un certain temps dans la colonie, mais avant tout dans la langue commune française de l'époque qui a tôt fait de prédominer et de l'emporter sur toutes les autres formes de parler, s'imposant ainsi précocement à l'ensemble du Canada<sup>28</sup> ». Les traits du français canadien traditionnel correspondent, en fait, au français courant alors en usage en Île-de-France, le peuple de Paris et ses usages variés

---

Claude Poirier (sous la dir. de), *Langue, espace et société. Les variétés de français en Amérique du Nord*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994, p. 157-183.

27. Lothar Wolf, « Les colons de Nouvelle-France », art. cité, p. 28. Voir aussi Thomas Lavoie, « Le français québécois », *Français de France et français du Canada*, Lyon, Centre d'études linguistiques Jacques Goudet, 1995, p. 324-398.
28. Jean-Denis Gendron, « Le français des premiers Canadiens », dans Michel Plourde (sous la dir. de), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, ouvr. cité, p. 42. Voir Claire Asselin et Anne McLaughlin, « Les immigrants en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle parlaient-ils le français? », dans Raymond Mougeon et Édouard Béniak (sous la dir. de), *Les origines du français québécois*, ouvr. cité, p. 101-130; Claude Poirier, « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mougeon et Édouard Béniak (sous la dir. de), *Les origines du français québécois*, ouvr. cité, p. 237-273.

auxquels les grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle font souvent référence correspondant, en fait, à une unification des pratiques d'émigrants venus de diverses provinces. Les français en France et en Nouvelle-France évolueront ensuite différemment<sup>29</sup>.

### Fluctuations du français

L'édition de 1545 du récit du voyage de Cartier illustre un certain nombre des particularités linguistiques de l'époque tant pour les variations de graphie que pour celles de vocabulaire et de syntaxe. En ce qui concerne la forme, elle est peu soignée<sup>30</sup>, comme l'attestent les fréquentes inversions de lettres *u* et *n* qui font imprimer *Suronaist* (34, r<sup>o</sup>), *Onaist* (27, r<sup>o</sup>), *Noronaist* (46, r<sup>o</sup>) ; certaines coquilles : « l'abbaye des chasteaux » (7, r<sup>o</sup>) pour la « baye des chasteaulx » (leçon des manuscrits), « l'abbaye de Chaleur » (45, r<sup>o</sup>) pour « la baye de chaleur », « les pays Accidentaulx » (47, v<sup>o</sup>) pour « Occidentaulx », le « grant Silenne de Hochelaga » (9, v<sup>o</sup>) pour « fleuve de Hochelaga ».

Les variations de graphie ne sont toutefois pas à imputer à la seule négligence. Elles sont courantes au XVI<sup>e</sup> siècle. Un exemple tel que le suivant (avec *essayer* et *assayer*, *breuvage* et *bruvage*) ne saurait étonner :

- 
29. Claude Verreault et Thomas Lavoie, « Genèse et formation du français au Canada », *Revue de linguistique romane*, Strasbourg, 1996, p. 413 : « Le français en usage au Canada, issu de la situation linguistique complexe qui prévalait en France au XVII<sup>e</sup> siècle (français en train de se normaliser, influence des parlers populaires et dialectaux), a été soumis lui aussi à la variation géographique. »
30. Voir Jacques Cartier, *Relations*, ouvr. cité, p. 60, pour des exemples significatifs de bévues.

Tost apres le cappitaine feist faire du breuvage pour faire boire es malades, desquels n'y avoit nul d'eulx qui voulsist essayer ledict bruvage, synon ung ou deux qui se misrent en adventure d'icelluy assayer.  
(38, r<sup>o</sup>)

Non plus que, dans le reste du texte, la coexistence de *havre* (7, r<sup>o</sup>) avec *hable* (6, r<sup>o</sup>); *faire chere* (13, r<sup>o</sup>) avec *faire chaire* (13, v<sup>o</sup>); *davant* (13, v<sup>o</sup>) avec *devant* (13, r<sup>o</sup>); *encre* (12, r<sup>o</sup>) avec *ancre* (21, r<sup>o</sup>).

L'orthographe n'est en effet pas fixée et le souci de codification est un important sujet de préoccupation, la réflexion linguistique innovant tout particulièrement dans ce domaine. C'est des années 1530 que datent les accents, la cédille, le tréma; ce n'est que dans la décennie 1550, donc après l'édition du *Brief recit*, que se fait la distinction entre le *u* et le *v*, le *i* et le *j*<sup>31</sup>, respectivement confondus dans la graphie. Certains grammairiens ou auteurs fournissent de véritables systèmes orthographiques, où la graphie est calquée sur la prononciation, l'orthographe étant vue comme superflue et trop abondante, en raison des nombreuses lettres étymologiques qui s'étaient développées pour marquer l'origine des mots (*faict* rapproché du latin *factum*) ou des lettres diacritiques (qui servaient à lever les ambiguïtés :

---

31. Le *j* est à l'origine un *i* long, *v* une variante graphique à l'initiale dans les textes en caractères romains (*vn*, *viure*). En 1531, le grammairien Sylvius avait proposé *u-* et *i-* pour les consonnes. Le grammairien Louis Meigret, en 1542, utilise le *j*, suivi par Jacques Peletier du Mans en 1550. Le *v* est employé en 1550 par Peletier à l'initiale. L'emploi du *j* et du *v* est généralisé pour les minuscules dans les *Œuvres* de Clément Marot publiées par Jean de Tournes en 1558. Les *Scholae grammaticae* de Pierre Ramus en 1559 généralisent ces emplois pour les majuscules, ce qui leur a valu le nom de lettres ramistes. Dans les citations de textes du XVI<sup>e</sup> siècle données ici, le *i* et le *j*, le *u* et le *v* ont été distingués.

*jette* avec deux *tt* pour marquer l'articulation du premier *e* en l'absence d'accents). En cette période de recherches normatives, l'orthographe est affaire individuelle et, au sein d'une même édition, l'apparente fantaisie orthographique peut tenir à des pressions variées. Orthographe particulière d'un auteur en partie éliminée dans l'atelier, interférence de compositeurs ayant d'autres habitudes typographiques. L'impression de graphies arbitraires vient souvent de la superposition de systèmes différents, l'auteur tentant d'imposer ses particularités (comme Jacques Peletier du Mans qui était allé loger chez son imprimeur pour s'assurer que celui-ci respecterait bien ses *desiderata*), l'imprimeur ou le prote lui substituant les siennes. De fait, les réformateurs, comme Louis Meigret ou Peletier, n'obtiennent pas gain de cause, l'usage étant celui des ateliers d'imprimerie où l'on s'est refusé à toute transformation radicale ou systématique.

Dans le cas de *essayer* et *assayer*, *breuvage* et *bruvage*, il faut aussi souligner que ces graphies correspondent à deux prononciations différentes, l'une et l'autre bien représentées. Il en est de même pour *recueil* (22, v<sup>o</sup> ; 44, r<sup>o</sup>) et *racueil* (21, v<sup>o</sup> ; 22, v<sup>o</sup> ; 25, r<sup>o</sup> ; 28, v<sup>o</sup>).

Un certain nombre de traits phonétiques différencient le français du xvi<sup>e</sup> siècle du français actuellement parlé en France. Il existe ainsi deux phonèmes particuliers. Le *r* est apical, c'est-à-dire roulé (avec vibration de la pointe de la langue), et ne deviendra dorso-vélaire qu'au xvii<sup>e</sup> siècle dans la langue commune en France, certaines régions conservant cependant cette articulation apicale ; le *l* est mouillé [λ] et se réduira à [j] au xix<sup>e</sup> siècle, sauf dans le Midi de la France. L'ancienne diphtongue *oi*, prononcée [wɛ], se simplifie en [ɛ] pour les imparfaits, les conditionnels, les noms de peuple et quelques mots comme *roide* ou *foible*. Cette pronon-

ciation, cependant, n'est pas acceptée par les grammairiens qui la considèrent soit comme populaire et parisienne, soit comme courtisane, dénonçant une influence de l'italien ; de même ils rejettent une prononciation [wa] pour [wɛ], prononciation populaire qui prévaudra à la Révolution où l'on ne dira plus le [rwɛ], mais le [rwa]. Les doublets actuels *françois/français*, *roide/raide* attestent la double prononciation : [wɛ] et [ɛ].

La voyelle suivie d'une nasale est nasalisée en toutes positions ; il y a donc une double articulation nasale : voyelle nasale et consonne ; ainsi, pour *bon* ou *bonne*, fait-on entendre, dans les deux cas, la voyelle nasalisée, puis la consonne. Les consonnes finales, elles, sont souvent amuïes : ainsi trouve-t-on des graphies *flo* (13, v<sup>o</sup>), *Su* (9, r<sup>o</sup> ; 27, r<sup>o</sup>), *i* pour *il*. Ce trait, commun dans les parlers de l'Ouest, n'appartient donc pas exclusivement à cette région.

Certaines prononciations, à l'origine dialectales, tendaient à se généraliser. Tel est le cas de la prononciation *ou* pour la graphie *ou* ou la graphie *o* (dont témoignent dans le texte *Pentecouste* (46, r<sup>o</sup>), *Penthecoste* (5, r<sup>o</sup>), *roussignolz* (33, r<sup>o</sup>), *coddes* (18, v<sup>o</sup>)) attribuée, par des grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle comme Charles de Bovelles, aux Orléanais, aux Tourangeaux et aux Angevins, ou comme Théodore de Bèze aux gens de Bourges et de Lyon, et qui gagne même la Cour et appartient aussi à l'usage parisien.

L'action fermante du [r] sur le [a], fréquente en Basse-Normandie, est bien représentée aussi dans la prononciation parisienne. Geoffroy Tory, en 1529, dit que « les Dames de Paris, en lieu de A pronuncent E. bien souvent quand elles disent. Mon mery est a la porte de Peris<sup>32</sup> ». On trouve dans le texte *merche* (17, v<sup>o</sup>) et

32. Geoffroy Tory, *Champ fleury*, ouvr. cité, f. XXXIII, v<sup>o</sup>.

*perfond* (9, v<sup>o</sup>; 11, r<sup>o</sup>; 11, v<sup>o</sup>; 28, v<sup>o</sup>) à côté de *marches* (34, r<sup>o</sup>) et de *parfond* (20, v<sup>o</sup>; 32, r<sup>o</sup>; 45, v<sup>o</sup>). Cette prononciation est en réaction à la prononciation populaire [ar] pour [ɛr] (selon Henri Estienne, le peuple de Paris dit *Piarre* pour *Pierre*, *guarre* pour *guerre*<sup>33</sup>).

Pour le vocabulaire, la langue du XVI<sup>e</sup> siècle se caractérise par de nombreux synonymes, richesse de la langue pour les hommes de ce siècle (radicalement éliminée au siècle suivant), principalement pour des termes composés à partir du même radical. Ainsi en est-il de *pesche* et *pescherie* (12, r<sup>o</sup>); de *presche* et *preschement* (13, r<sup>o</sup>; 14, r<sup>o</sup>); de *noisette* et *noisille* (12, v<sup>o</sup>), de *coudre* (12, v<sup>o</sup>) et *coudrier*. Parmi les synonymes, selon les lieux, a pu être conservée telle ou telle forme. Certaines formes ne sont pas spécialisées: ainsi, dans le *Brief recit*, *marinier* (23, r<sup>o</sup>) désigne le *marin*.

Pour l'adjectif *grand* au féminin, coexistent l'ancienne forme sans *e* et la forme avec *e*, concurrence dont, en français actuel, témoignent des formes comme *grand-mère* ou *grand-route*. Ainsi lit-on dans le texte *grand pescherie* (16, v<sup>o</sup>) et *grande pescherie* (20, v<sup>o</sup>), *grand yslé* (7, v<sup>o</sup>) et *grande yslé* (12, v<sup>o</sup>).

La syntaxe du XVI<sup>e</sup> siècle, tout comme le vocabulaire, se caractérise par des concurrences de système. Le système des démonstratifs est exemplaire: certains tendent à employer *celui* plutôt comme pronom, alors que d'autres n'hésitent pas à en faire un adjectif. Dans le *Brief recit*, il faut relever la fréquente utilisation de *icelluy*, *icelle* comme adjectifs. Si l'on en croit le grammairien Meigret, ils relèvent du style écrit, de la langue des praticiens, et sont peu utilisés par le courtisan, mais ils

---

33. Mireille Huchon, *Le français de la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 2389, 1988, p. 89.

remplissent bien le papier<sup>34</sup>. Dans la traduction de la relation du premier voyage, *icelui* ne s'emploie que comme pronom.

Des concurrences de système et des interférences, il est une belle illustration dans le *Brief recit*. Il s'agit des seuls mots en français des « deux sauvages », rapportés au style direct : « nenny, est il bon ». Ils ont mêlé deux systèmes responsifs. *Non* et *nenny* s'emploient le plus souvent seuls. *Nenny* sert à nier avec force ; pour Meigret, il est toujours responsif<sup>35</sup> ; il en est de même le plus souvent de *non*. *Non* peut toutefois être utilisé avec un verbe à un mode personnel (généralement *estre*, *avoir* ou *faire*) ; il y a alors inversion du sujet (*non est ceste-cy*) et, le plus souvent, il n'est pas exprimé (*non feray*). Les « deux sauvages » ont donc contaminé les emplois de *non* et de *nenny*.

### Une langue sans ornement

Le récit du second voyage de Jacques Cartier, publié à la fin du règne de François I<sup>er</sup>, doit aussi être mis en rapport avec la volonté royale affichée d'illustrer le français par la création d'œuvres littéraires. Comme le dit Jean Maugin en tête du *Palmerin d'Olive* (1546) :

Oultre plus, considerant que la langue Françoise demouroit abjecte et desprisée mesmes des siens, a alaité en sa court et incité par ses biensfaitz un grand nombre d'espritz poëtiques à escrire si proprement, soit de leur invention ou traduction, que leur renommée a penetré jusques au-dessus des nues. Entre

34. Louis Meigret, *Tretté de la Grammere françoeeze*, Paris, Chrestien Wechel, 1550, f. 56, v<sup>o</sup>.

35. Louis Meigret, *Tretté de la Grammere françoeeze*, ouvr. cité, f. 128, r<sup>o</sup>.

lesquelz Salel a eu tant de grace au translat du poëte Graec que non moins est à priser que l'auteur. Semblablement a esmeu plusieurs gents de bien à travailler en prose, le plus à estimer desquelz est le seigneur des Essars, si le lecteur ne veult desdaigner la douceur de sa phrase, propriété de ses termes, liaison de ses propoz, et richesse de sentences telle que plusieurs lisants ceste nouveauté de bien parler desesperent de l'ensuyvre, tant s'en fault qu'ilz le puissent esgaler<sup>36</sup>.

Il est trois manières, dans cette décennie, d'illustrer la langue française. Soit privilégier la langue de la conversation comme Herberay des Essarts, dans le *best-seller* du XVI<sup>e</sup> siècle, les *Amadis de Gaule*, dont il publie huit livres de 1540 à 1548, langue fluide et coulante qui sera considérée en 1553 par Mathurin Heret comme la « parfaite Idée de nostre langue françoise<sup>37</sup> ». Soit utiliser une langue ornée, prose figurée et nombreuse, rehaussée de toutes les couleurs de rhétorique, telle que la préconise Guillaume Budé, dans son *Institution du prince* présentée en manuscrit à François I<sup>er</sup> et publiée en 1547 dans trois éditions différentes. Soit créer sa propre langue à l'instar de Rabelais qui, depuis 1534, ne cesse de rendre artificiel son langage.

Se trouvent ainsi transposés les débats italiens sur la langue littéraire où s'opposent, dans la décennie de 1520,

---

36. *L'histoire de Palmerin d'Olive, fils du roi Florendos de Macedone et de la belle Griane, fille de Remicius, empereur de Constantinople: discours plaisant et de singuliere recreation, traduit jadis par un auteur incertain de Castillan en François, mis en lumiere et en son entier, selon nostre vulgaire par Jean Maugin, dit le Petit Angevin*, Paris, Groulleau, 1546, dans la préface.

37. Voir, à ce propos, Mireille Huchon, « Amadis, "parfaicte Idée de nostre langue françoise" », dans *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 183-200.

des positions tranchées : celle de Bembo, éditeur de Pétrarque et de Dante qui, dans les *Prose della volgar lingua* (1525), souhaite imposer la langue d'art du XIV<sup>e</sup> siècle, affirmant la primauté du toscan sur les autres langues régionales et qui pose, comme *auctoritates* de langue littéraire, les œuvres de Pétrarque, de Dante et de Boccace ; celle de Castiglione qui, dans *Il libro del cortegiano* (1528)<sup>38</sup>, veut recourir à la langue courante, la langue de la conversation, et se reconnaît ainsi le droit légitime d'écrire dans sa langue natale lombarde, en utilisant des mots latins ou d'origines diverses ; celle, enfin, de Trissino qui, dans son dialogue *Il Castellano nel quale si tratta de la lingua italiana* (1529), parallèle à sa traduction italienne du *De vulgari eloquentia* de Dante (composé en latin vers 1302), milite en faveur d'une sorte de véritable *koiné* et, considérant la langue de Dante, de Pétrarque et de Boccace comme issue de tous les dialectes, invite à écrire une langue commune à toute l'Italie<sup>39</sup>, une langue mêlée et indépendante des usages locaux. L'invention par Rabelais d'un illustre français, composé d'éléments étrangers à l'usage et pris aux sources les plus diverses, véritable *koiné* des usages passés et des usages contemporains, est comparable à celle de l'illustre italien mis en scène par Dante dans le *De vulgari eloquentia* et comparé à une panthère qui hante les forêts italiennes et ne réside nulle part (cette langue illustre, composée de tous les plus beaux traits recherchés avec ferveur dans les variétés contemporaines de l'italien<sup>40</sup>,

---

38. Traduit en français en 1537 par Jacques Colin, revu et corrigé par Mellin de Saint Gelais et publié en 1538 par Estienne Dolet chez François Juste.

39. Thérèse Labande-Jeanroy, *La question de la langue en Italie*, Paris, Presses universitaires de France, 1925, p. 128-134.

40. Dante, *Œuvres complètes*, traduction nouvelle sous la direction de Christian Bec, Paris, Librairie générale française, 1996, p. 400 ;

étant une sorte de modèle archétypal que chaque dialecte ne peut représenter dans son intégrité originelle<sup>41</sup>).

La spécificité du *Brief recit* est sans ambiguïté. Le texte est sans apprêt apparent. D'ornementation, il n'est guère que le recours à la comparaison<sup>42</sup>, mais avec un but didactique :

Lesdictz poissons sont aussi gros comme marsouyns sans avoir aucun estre, et sont assez faictz par le corps et teste de la facon d'ung levrier, aussi blancs que neige (12, r<sup>o</sup>) ;

nous avons veu les maisons plaines desdictes filles, comme est une eschole de garçons en France (30, v<sup>o</sup>).

Ou à l'énumération, mais une énumération assez stéréotypée : liste de plantes ou d'animaux qui créent une sorte de *locus amoenus*, vrai pays de Cocagne :

Ils prennent durand lesdictes glaces et neiges, grand quantité de bestes sauvages comme dains, cerfz, hours, lievres, martres, regnards et aultres (31, v<sup>o</sup>) ;

---

Dante reconnaît, en Italie, quatorze variantes majeures et un millier de variétés. Dans sa chasse de la langue la plus noble et la plus illustre, il examine les caractéristiques des divers vulgaires : « Étant admis qu'il y a une telle dissonance entre les variétés du vulgaire italien, nous allons partir à la chasse de la langue la plus noble et la plus illustre d'Italie » (p. 400).

41. Dante, *Œuvres complètes*, ouvr. cité, p. 408 : « Nous appellerons illustre, cardinal, royal et courtois (c'est-à-dire digne de la cour) le vulgaire italien qui appartient à chaque ville italienne et ne semble en même temps appartenir à aucune en particulier et qui nous fournit le critère pour mesurer, évaluer et comparer entre eux tous les vulgaires municipaux des Italiens ». Pour l'influence de cet ouvrage sur la réflexion du XVI<sup>e</sup> siècle français sur le langage, voir Danielle Trudeau, *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*, Paris, Éditions de Minuit, 1992.
42. Voir André Berthiaume, *La découverte ambiguë. Essai sur les récits de voyage de Jacques Cartier et leur fortune littéraire*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1976, p. 53-69 pour les nombreuses comparaisons.

Et tout incontinent furent amenez audict cappitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boisteulx, impotens, et gens sy trevieulx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent jusques sur les joues (26, r<sup>o</sup>).

Il s'agit de traits récurrents dans les récits de voyages, comme l'atteste ce passage extrait de l'ouvrage *Des Sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois* :

Je me meis dans un canot à la bande du Su, où je veis quantité d'isles, lesquelles sont fort fertilles en fruicts, comme vignes, noix, noizettes, et une maniere de fruit qui semble à des chastaignes, serises, chesnes, trembles, pible, houblon, fresne, erable, hetres, cypres, fort peu de pins et sapins, il y a aussi d'autres arbres que je ne cognois point, lesquels sont fort agreables, il s'y trouve quantité de fraises, framboises, groizelles rouges, vertes et bleues, avec force petits fruicts qui y croissent parmy grande quantité d'herbages : Il y a aussi plusieurs bestes sauvages, comme orignas, cerfs, biches, dains, ours, porc-epics ; lapins, regnards, castors, loutres, rats, musquets, et quelques autres sortes d'animaux que je ne cognois point<sup>43</sup>[.]

Le récit du voyage de Jacques Cartier correspond à une langue de l'échange courant, mais mise en récit. Les structures sont très répétitives, avec un passé simple à la première personne du pluriel, un enchaînement du discours avec des relatifs de liaison, des formes composées avec *dict* (*ledict*, *la dicte*). Dans la traduction de la relation du premier voyage, l'emploi de *ledict* a disparu (un seul emploi), le relatif de liaison est beaucoup plus

---

43. *Des Sauvages, ou voyages de Samuel Champlain de Brouage, fait en la France nouvelle, l'an mil six cens trois*, Paris, Claude de Monstroeil, 1603, f. 21, r<sup>o</sup>.

discret. Dans le *Brief recit*, *y a*, *il y a* sont d'usage fréquent. Les adjectifs mélioratifs sont stéréotypés (*bon*, *grand*, *beau*, *merveilleux*) :

et au bout d'icelles basses terres qui contiennent environ dix lieues, y a une riviere d'eau douce, sortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle est aussi douce que eau de fontaine. Nous entrasmes en ladite riviere avecq noz barques, et ne trouvâmes à l'entrée d'icelle que brasse et demye. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons, qui ont forme de chevaux, lesquelz vont à la terre de nuit, et de jour à la mer, ainsi qu'il nous feut dict par noz deux sauvaiges : Et de cesdictz poissons veismes grand nombre dedans ladite riviere (10, r<sup>o</sup>) ;

et est une moult bonne terre et grasse, plaine de beaulx et grandz arbres de plusieurs sortes (12, v<sup>o</sup>).

C'est la fonction d'information qui semble primer.

### L'imposition du nom propre

L'auteur du *Brief recit* a une conception utilitaire de la langue. Le plurilinguisme est souvent, au XVI<sup>e</sup> siècle, mis en rapport avec la confusion des langues lors de l'édification de la tour de Babel et avec l'existence d'une langue originelle, langue adamique dont certains retrouvent la trace dans la langue hébraïque. Il n'y a aucune réflexion de ce genre dans le récit du voyage de Jacques Cartier. Marc Lescarbot, au début du siècle suivant, repris par Claude Duret, fera un parallèle entre la diversité des langues sur le continent américain et la diversité des langues en France, l'un et l'autre continent étant pour lui soumis aux effets de Babel :

Les effets de la confusion de Babel sont parvenus jusques à ces peuples, desquels nous parlons, aussi bien qu'au Monde deçà. Car je vois que les Patagons

parlent autrement que ceulx du Bresil, et ceux cy autrement que les Perouans, et les Perouans sont distinguez des Mexicains, les Isles semblablement ont leur langage à part, en la Floride on ne parle point comme en Verginia: nos Souriquois et Etechemins n'entendent point les Almonchiquois, ni ceux cy les Iroquois: bref chacun peuple est divisé par le langage: voire en une mesme Province il y a langage different, ne plus ne moins qu'ez Gaules le Flament, le bas Breton, le Gascon, le Basque ne s'accordent point<sup>44</sup>.

Il n'y a dans le récit du voyage de Cartier aucune des interrogations qu'affectionnent ses contemporains sur l'origine des langues, sur la filiation du français (qu'il s'agisse du développement de l'hypothèse sur l'origine troyenne des Français popularisée par les historiens de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et qui marquerait leur langue ou qu'il s'agisse de la prise en considération d'une spécificité originelle du français<sup>45</sup>) et sur le caractère inné ou acquis

---

44. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, ouvr. cité, p. 954, qui copie Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 697.

45. Dans son premier *Devis de la langue française*, publié en 1559 à Paris par Richard Breton, Abel Matthieu a longuement traité de l'origine du français, récusant les interprétations contemporaines de la diversité des langues postérieure à Babel, de la fable hérodotéenne de Psammetic (à propos de laquelle il considère le fameux *Becus* comme l'imitation du cri des chèvres plutôt que comme le mot phrygien *pain*), récusant l'origine troyenne des Français qu'il considère comme bourde et mensonge des romans. Il tient à une spécificité originelle du français: «L'ancienne mode de parler en France la plus nette et pure, les motz les plus affranchis et les moins brouillez sont propres à nous productz et engendrez dedans nostre territoire, et n'en sommes tenuz quant a cela que à noz premiers peres» (16, r<sup>o</sup>). Voir f. 41, v<sup>o</sup>: «la langue françoise, laquelle avons declaré estre pure et nette d'elle mesme sans aucune meslange d'autre, et ceulx qui en ont premierement usé estre simples et nez en leur pays sans avoir eu jamais commerce et frequentation d'estrangers sans traduction aucune de peuples

du langage. Mais l'ouvrage est un document de premier ordre en ce qui concerne l'imposition du nom propre et la communication entre individus qui ne parlent pas la même langue.

Pour l'imposition du nom, il n'y a aucune trace d'une théorie sur la convenance des mots et des choses, mais, dans la pratique, il y a une création de noms propres qui se veulent signifiants<sup>46</sup>. Dans le récit du voyage de Cartier, il existe un certain nombre de toponymes indigènes. Sont ainsi présents *Stadaconé* (d'un terme iroquois signifiant « grande falaise », correspondant à Québec), le royaume de *Canada* (de l'iroquois « village »). Les voyageurs ne renomment pas les lieux dont ils ont connaissance par l'intermédiaire des « deux sauvages ». Mais ceux-ci sont en petit nombre. Pour le reste, les noms donnés par les Français relèvent de la religion catholique, tels les « ysles saint Guillaume » (7, r<sup>o</sup>), les « ysles saint Germain » (7, v<sup>o</sup>), les « ysles

---

d'un lieu en l'autre ». Sauf emprunts très récents, les convenances avec d'autres langues ne sont que le fruit du hasard. Ramus, dans sa grammaire de 1572, attribue les différences du français avec le latin au système gaulois originel. Il met en avant le rôle primordial de l'ordre des mots en français. À partir de 1555, il y aura mise en valeur de l'existence du gothique. Certains parlent du « jargon mixtionné et confus du gaulois franconisé ».

46. Indépendamment des débats sur l'origine naturelle ou conventionnelle des mots, il existe une sorte de consensus qui veut que les noms étaient à l'origine adaptés à leur objet, qu'ils ont perdu peu à peu cette faculté ignorée des créations vulgaires, mais retrouvée en partie dans l'imposition du nom propre. Selon Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 703 : « Pour le regard de noz Sauvages, ils ont aujourd'hui des noms sans signification, léquels par aventure en leur premiere imposition signifioient quelque chose. Mais comme les langues changent, on en perd la connaissance [...] il est bien certain que les noms n'ont point esté imposez sans sujet à quelque chose que ce soit ».

sainte Marthe » (7, v<sup>o</sup>) ; le « havre saint Nicolas » (7, r<sup>o</sup>), « la Baye saint Laurens » (8, r<sup>o</sup>), « l'isle de l'Assumption » (9, r<sup>o</sup>), « le hable de saint esprit » (46, r<sup>o</sup>), souvent en relation avec le jour de la découverte du lieu : « nous les nommasmes les Ysleaux saint Jehan, parce que nous y entrasmes le jour de la decollation dudict saint » (11, r<sup>o</sup>), « Nous nommasmes ledict lieu sainte Croix, par ce que ledict jour y arrivasmes » (14, r<sup>o</sup>).

La nomination en célébration de la monarchie et des grands est peu fréquente : « Nous nommasmes ladictte montaigne le mont Royal » (23, v<sup>o</sup>). Elle était bien représentée lors du premier voyage, avec l'île de Brion (en l'honneur de l'amiral Philippe de Chabot, seigneur de Brion), ou le cap du Daulphin (en l'honneur du dauphin François).

Dans d'autres cas, une particularité du lieu impose sa dénomination : « Et entre autres y a plusieurs couldres franches que trouvasmes fort chargees de noisilles aussi grosses et de meilleur saveur que les nostres, mais ung peu plus dures. Et par ce la nommasmes l'ysle es Cou-dres » (12, v<sup>o</sup>) ; « trouvasmes grand nombre de lievres, desquelz eusmes quantite : et par ce la nommasmes l'ysle es lievres » (45, r<sup>o</sup>)<sup>47</sup>.

Le nom de Bacchus donné à une île est hétérogène dans le contexte des nominations :

Et pareillement y trouvasmes force vignes, ce que n'avyons veu par cy devant à toute la terre, et par ce la nommasmes l'ysle de Bacchus. (14, v<sup>o</sup> et 15, r<sup>o</sup>)

---

47. Telle est vraisemblablement la raison dans le cas suivant, avec une forme *fouez*, pour laquelle il n'a pas été trouvé d'explication satisfaisante : une rivière « a l'entree de laquelle y a quatre petites ysles plaines d'arbres : nous nommasmes icelle riviere la riviere du Fouez » (28, r<sup>o</sup>) ; s'agirait-il d'une coquille pour *fou* « hêtre » ?

Un peu plus loin dans le texte des manuscrits, elle est toutefois appelée l'île d'Orléans<sup>48</sup>.

Claude Duret reprend le passage où Marc Lescarbot souligne que les noms imposés par Jacques Cartier ont été changés sur les cartes par les Espagnols, mais que ces noms sont toujours en usage dans le langage maritime<sup>49</sup>.

### Communication et interprètes

Le récit du second voyage de Cartier s'ouvre à des horizons linguistiques inconnus. Il met en scène les modalités de communication et de compréhension entre deux mondes.

De son premier voyage, où il avait exploré la côte occidentale de Terre-Neuve, la Baie-des-Chaleurs, la côte

---

48. Dans l'édition, il faut remarquer un évident oubli dans la transcription. L'édition offre la version « appareillasse du havre sainte Croix, et vinsmes à l'ysle es Couldres » (44, v<sup>o</sup>), les manuscrits : « appareillasses du havre Sainte Croix et vinsmes poser au bas de l'isle d'Orleans envyron douze lieues dudit lieu Sainte Croix. Et le dimanche vinsmes à l'isle es Couldres » (*Relations*, ouvr. cité, p. 181). Voir M. Bideaux, *Relations*, ouvr. cité, p. 405, note 581, pour qui « si elle ne résulte pas d'une inadvertance, cette seconde nomination, qui donnera à l'île son nom actuel, peut être postérieure au retour à Saint-Malo et réparer une omission : Charles d'Angoulême, devenu duc d'Orléans par la mort de son frère aîné François (1536) avait été le seul des trois fils de François I<sup>er</sup> à ne pas avoir été honoré au cours du voyage de 1534 ».

49. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, ouvr. cité, p. 946 : « ayant luy imposé noms aux Isles, ports, destroits, golphes, rivieres, caps et promontoires qu'il avoit decouverts, lesquels pour la plus part ont esté changez ou demis par les Hespaignols ez cartes geographiques escrites ou imprimées ez lieux de leur denomination : et neantmoins nos mariniens qui vont à la pesche soit des Balaines, ou des Morues sans se soucier de ce que le papier souffre et reçoit retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont imposé à ces Terres ».

de la péninsule de Gaspé, l'île d'Anticosti, Cartier avait ramené deux jeunes Iroquois : Dom Agaya et Taignoagny, pêcheurs venus de l'intérieur du Saint-Laurent, rencontrés au port de Gaspé et qui appartenaient à une tribu qui vivait à Stadaconé (près de l'actuel Québec) et qui avait à sa tête le chef Donnacona. La connaissance du français acquise en France devait leur permettre de servir d'interprètes lors du second voyage qui avait pour but d'explorer le Saint-Laurent et d'atteindre le royaume de Saguenay, aux fabuleuses richesses :

Et par les deux sauvaiges que avions prins le premier voyage, nous fut dict que cestoit de ladicte terre devers le Su, et que cestoit une yslle, et que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de Honguedo ou nous les avions prins l'an precedent à Canada : Et que à deux journees dudict Cap et yslle commenceroit le royaulme de Saguenay[.] (8, v<sup>o</sup>)

Lors de ce second voyage, les « deux sauvages » permettent la communication entre le capitaine et Donnacona, le seigneur de Canada :

Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale ou estoient lesdictz Taignoagny et son compaignon, parla ledict seigneur à eulx, et eulx à luy, et luy commencerent à compter ce qu'ilz avoient veu en France, et le bon traictement qu'il leur avoit esté fait, dequoy fut fort joyeulx, et pria nostre cappitaine luy bailler ses bras pour les baiser et accoller, qui est leur mode de faire chere en ladicte terre. (13, v<sup>o</sup>)

Ils fournissent maintes explications :

Il y a dedans ladicte riviere plusieurs poissons, qui ont forme de chevaulx, lesquelz vont à la terre de nuit, et de jour à la mer, ainsi qu'il nous feut dict par nos deux sauvaiges[.] (10, r<sup>o</sup>)

Toutefois, le doute s'installe sur la fidélité et la fiabilité de leurs « translations ». Ainsi, quand Taignoagny

prétend que Donnacona est fâché par l'abondance des armes détenues par le capitaine et ses hommes, alors que les siens n'en portent aucune : « Lors aperceusmes que ce que disoit le Taignoany ne venoit que de luy et de son compaignon » (15, v<sup>o</sup>). Lorsque Donnacona donne trois enfants au capitaine, Taignoany prétend que la finalité de ce don est de faire renoncer le capitaine à son dessein d'aller à Hochelaga, ce qui l'invite à refuser ce présent. Dom Agaya prétend alors que ces enfants ont été donnés par pure amabilité et que, lui, il accompagnera les Français à Hochelaga, « dequoy eurent grosses parolles lesdictz Taignoany et Dom agaya. Lors aperceusmes que ledict Taignoagny ne valloit riens, et qu'il ne songeoit que trahison et malice tant par ce que aultres mauvais tours que luy avions veu faire » (17, r<sup>o</sup>). Lorsque Donnacona demande par curiosité au capitaine de faire tirer une salve d'artillerie, Taignoagny fait dire que les compagnons du galion avaient tué deux des leurs ; « Ce que ne se trouva verité : car durant ledict jour ne fut dudict gallyon tiré artillerie » (17, v<sup>o</sup>). Les Français sont aussi avertis par Dom Agaya « que ledict Taignoagny avoit mal parlé, et qu'il avoit dict au seigneur Donnacona qu'il n'entrast point dedans les navires » (42, r<sup>o</sup>).

Pour les Français, Taignoagny est donc particulièrement malicieux, lui qui surtout souhaite ne pas retourner en France. Ainsi se réjouit-il d'apprendre que le roi de France aurait demandé au capitaine de ne pas ramener en France d'homme ou de femme, « mais bien deux ou trois petis enfans pour apprendre le langaige » (41, r<sup>o</sup>), paroles mensongères du capitaine destinées à endormir la vigilance de Donnacona et de ses enfants.

De ce second voyage, Cartier ramène une dizaine d'indigènes, dont le chef indien Donnacona pour qu'il raconte au roi de France les merveilles de Saguenay :

[I]l estoit bien deslibéré de mener ledict seigneur en France pour compter et dire au Roy ce qu'il avoit veu es pais Accidentaulx [*sic*], des merveilles du monde. Car il nous a certiffié avoir esté à la terre de Saguenay, en laquelle y a infini or, rubis et aultres richesses. Et y sont les hommes blancs comme en France et accoustrez de dras de laynes. Plus dict avoir veu autre pays, ou les gens ne mengent point, et ne ont point de fondement, et ne digerent point: ains font seulement eaue par la verge. Plus dict avoir esté en autre pais de Picquemyans et autres pais ou les gens n'ont que une jambe, Et autres merveilles longues à racompter. (40, r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>)

Il promet au chef qu'il reviendra dans dix ou douze lunes après avoir raconté les merveilles de Saguenay au roi de France qui lui ferait un grand présent.

Lors de ce second séjour, les deux Indiens, Dom Agaya et Taignoagny, ayant finalement refusé d'accompagner les Français dans la recherche du royaume de Hochelaga, en absence d'interprète, les Français doivent recourir à la langue des signes :

Nous estimions que cest la riviere qui passe par le royaulme du Saguenay, et sans que leur feissions aucune demande et signes, prindrent la chaine du sifflet du cappitaine, qui estoit d'argent, et un manche de poingnard, lequel estoit de laton jaulne comme or: lequel pendoit au costé de l'ung de noz compaignons marinyers, et monstrent que cela venoit d'amond ledict fleuve, et qu'il y a des Agouionda, qui est à dire mauvaises gens: lesquelz sont armez jusques sur les doigtz, nous monstrant la facon de leurs armeures, qui sont de cordes et de boys, lassez et tissues ensemble, nous donnant à entendre que lesdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les ungs contre les autres: mais par deffaulte de langue ne peusmes avoir congoissance combien il y avoit jusques au dict pays. (27, v<sup>o</sup>)

Nostre cappitaine leur monstra du cuyvre rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monstrant vers ledict lieu, demandant par signe s'il venoit de là, et ilz commencerent a secourre la teste disant que non. (27, v<sup>o</sup>)

avec parfois une impossibilité de communication :

[E]t nous fut dict et monstre par signes par nosdictz trois hommes du pais qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois telz saulx d'aue audict fleuve, comme celui où estoient nosdictes barques, mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre par faulte de langue: puis nous monstroient par signes que lesdiz saulx passez, l'on pouvoit naviguer, plus de trois lieues par ledict fleuve<sup>50</sup>. (27, r<sup>o</sup>)

---

50. Au contraire, le récit de Samuel de Champlain met en scène de véritables dialogues: il interroge, demande et souvent les « sauvages » lui « ont dit ». Voir l'exemple suivant, *Des sauvages*, ouvr. cité, f. 9, v<sup>o</sup> et 10, r<sup>o</sup>: « Apres avoir faict bonne chere, il retourna avec les autres sauvages, et leur racompta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'une autre fois il y avoit un homme qui avoit quantité de Tabac, (qui est une herbe dequoy ils prennent la fumee) et que Dieu vint à cest homme, et luy demanda où estoit son petunoir, l'homme print son petunoir, et le donna à Dieu, qui petuna beaucoup; apres avoir bien petuné, Dieu rompit ledict petunoir en plusieurs pieces, et l'homme luy demanda, Pourquoi as-tu rompu mon petunoir, et tu vois bien que je n'en ay point d'autre? Et Dieu en print un qu'il avoit, et le luy donna, luy disant, en voilà un que je te donne, porte le à ton grand Sagamo, qu'il le garde, et s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ny tous ses compagnons: ledit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand Sagamo, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit Sagamo avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmy eux. Je luy demandis s'il croioit tout cela. Il me dit qu'ouy, et que c'estoit verité. Or je croy que voilà pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je luy repliquay et luy dis, Que Dieu estoit tout bon, et que sans doubte c'estoit le diable qui s'estoit monstré à ces hommes là [...]. »

Les Français sont sensibles aux signes :

Monstrant par signes evidens avec les mains et autres cerimonies, que ledict fleuve estoit ung peu plus avant fort dangereux[.] (20, r<sup>o</sup>)

Pour les Indiens, hors tout interprète, il est une manifestation qui est toujours connotée favorablement :

[T]out incontinent tous les gens dudict seigneur se prindrent a faire trois criz et hurlemens en signe de joye et alliance (16, v<sup>o</sup>) ;

Et pour monstrier qu'ilz en estoient joyeux, tout incontinent qu'ilz furent devant les navires commencerent d'une commune voix a faire trois criz et hurlemens, qui est leur signe de joye, et se prindrent a danser et chanter, comme avoient de coustume (19, r<sup>o</sup>).

Le narrateur du *Brief recit* excelle dans la représentation des scènes avec interprètes. L'une d'entre elles est particulièrement remarquable, véritable moment de comédie, où les Indiens font se déguiser trois hommes en diables censés être envoyés par le dieu Cudriagny pour empêcher les voyageurs de se rendre à Hochelaga. Après la mascarade des Indiens et de longues conversations entre eux dans le bois :

[S]ortirent lesdictz Taignoagny et Dom agaya marchans vers nous, ayans les mains jointes, et leur chapeaulx soubz leurs coddés, faisans une grande admiration. Et commença ledict Taignoagny a dire, et proferer par trois fois *Jesus, Jesus, Jesus* levant les yeulx vers le ciel, puis Dom agaya commença a dire *Jesus Maria Jacques* [C]artier regardant vers le ciel comme l'autre. Le cappitaine voyant leurs mines et cerimonies, leur commença a demander qu'il y avoit, et que c'estoit qui estoit survenu de nouveau. Lesquelz respondirent qu'il y avoit de piteuses nouvelles, en disant, *nenny, est il bon*. Et ledict cappitaine leur demanda de rechef que c'estoit : et ilz respondirent,

que leur dieu nommé Cudragny avoit parlé à Hoche-laga, et que les trois hommes devantdictz estoient venus de par luy leur annoncer les nouvelles, qu'il y avoit tant de glaces et de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinsmes tous a rire, et leur dire que leur dieu Cudragny n'estoit que ung sot, et qu'il ne scavoit qu'il disoit, et que Jesus les garderoit bien de froid s'ilz luy vouloient croire. Lors ledict Taignoagny et son compaignon, demanderent audict cappitaine s'il avoit parlé à Jesus, et il respon-dist que ses prebstres y avoient parlé, et qu'il feroit beau temps. Desquelles parolles remercierent ledict cappitaine, et se retirent dedans le boys dire les nouvelles aux aultres, qui sortirent dudict boys tout incontinent, faignans estre joyeux desdictes parolles par ledict cappitaine ainsi dictes. (18, v<sup>o</sup> et 19, r<sup>o</sup>)

Les propos des « deux sauvages » sont transcrits en style direct : « Jesus, Jesus, Jesus », « Jesus Maria Jacques [C]artier » et « nenny, est il bon ». La trinité facétieuse dans la bouche de Taignoany est remarquable et cet épisode est un beau symbole de la confrontation entre les deux mondes.

### **Le lexique français/amérindien : réalités et fictions**

De ces voyages de découverte, le *Brief recit* offre un témoignage linguistique de premier ordre : la langue des Indigènes traduite en français. L'auteur du *Brief recit* n'est pas le seul à s'être intéressé à ces vocabulaires étrangers du Nouveau Monde. Les explorateurs se passionnaient pour les langages autres, paroles qu'ils inscri-vaient dans l'écrit. Ainsi Christophe Colomb avait ramené avec lui des indigènes d'Hispanolia, dont la langue fut transcrite en caractères latins. Antonio Pigafetta, revenu du premier tour du monde avec Magellan (1519-1522), avait compilé des listes de mots pour les langages de Patagonie, des Moluques, des Philippines, de Malaisie, avec des équivalents italiens.

Dans le manuscrit de la première relation, il n'y a pas de lexique ; l'édition italienne de Ramusio en offre pourtant un avec des entrées en italien. L'édition de 1545 du second voyage de Cartier présente, elle, « le langage des pays et Royaulmes de Hochelaga et Canada, autrement appelée par nous la nouvelle France ». Ce lexique, qui se trouve également dans les versions manuscrites de ce second voyage, sera aussi utilisé dans la traduction française du premier voyage de 1598.

Dans ce lexique de la seconde relation, il y a un essai de classification : nomenclature des nombres (les dix premiers chiffres (*Segada, Tigneny, Asche, Honnacon...*), nomenclature anatomique (*La teste, Aggourzy; Le frons, Hergunyascon; Les yeux, Hegata*), soulignées dans des intertitres (« Premier leur nombre de compter » ; « Ensuit les noms des parties du corps de l'homme »), puis des nomenclatures aux entrées en nombre limité : humains, habits, aliments, animaux, chasse, éléments, parentés, ainsi que des phrases de dialogues élémentaires (« Donnez moy a boyre Quazahoa quea », « Allons nous coucher Casigno Agnydahoa »). Le manuscrit III de la seconde relation offre, en outre, une liste de villes sujettes à Donnacona.

La structuration de ce lexique se fait à partir du français et se calque sur l'Ancien Monde, comme le montrent les entrées *Une robbe, Ung propoinct, Des chausses, Des soulyers, Des chemises, Ung bonnet*, alors qu'il est précisé dans le texte que, si les « sauvages » portent des souliers l'hiver, ils sont vêtus de peaux de bêtes. Quant aux phrases comme « Donnez moy a desjuner, Donnez moy à soupper, Allons nous coucher, Allons jouer », elles renvoient à l'évidence aux conventions de la société occidentale.

Le *Brief recit* et ce lexique ont peu de mots indigènes en commun. Dans le corps du texte, sont souvent glosés des termes spécifiques de la langue indigène :

le cuyvre rouge qu'ilz appellent caignetdaze (9, v<sup>o</sup>;  
27, v<sup>o</sup>);

Aguyaze, qui est leur dire de salut et joye (22, v<sup>o</sup>);

le Roy et seigneur du pays, qu'ilz appellent en leur  
languaige Agouhanna (25, v<sup>o</sup>);

adhothuys qui est une sorte de poisson, duquel  
jamais n'avyons veu ny ouy parler (33, v<sup>o</sup>);

des Agouionda, qui est à dire mauvaises gens  
(27, v<sup>o</sup>);

ilz appellent ledict arbre en leur languaige Ameda  
(38, r<sup>o</sup>);

une barque, qu'ilz appellent en leur languaige  
Casnouy (44, r<sup>o</sup>).

Ces mots ne sont pas repris dans le lexique, sauf les correspondants de pain (*caraconny*), de blé (*osizy*), le nom de leur dieu (*cudragny*), du cerf (*aiounesta*), du daim (*asquenondo*).

Le lecteur pouvait par ailleurs lire des équivalences plutôt insolites (*Ung con*, *Chastaigne*; *Eaue*, *Ame*; et *Madelon*, 9) qui éveillent l'attention sur ce lexique pour le moins curieux dans sa conception<sup>51</sup>.

En 1556, Ramusio, dans sa traduction italienne du premier récit, donne un lexique avec des termes italiens, totalement différent de celui de 1545 (et qui n'apparaît que dans cette édition, le traducteur français de ce premier récit en 1598 préférant reprendre intégralement celui de 1545). Que l'on en juge par les exemples suivants. *Homme* est transcrit dans le lexique de Ramusio

---

51. Voir Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 736: « Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose par dela, comme Jean de Leri dit que Leri signifie une huitre, en Bresil. »

par *undo*, dans la seconde relation par *aguehan*; gorge par *conguedo* et, dans la seconde relation, par *agouhon*. Il n'y a guère que *noix* (*caheya* chez Ramusio, *quaheya* dans la seconde relation) ou *soleil* (*iznez* chez Ramusio, *yznay* dans la seconde relation) qui soient convergents. Une finale en *-con* est fréquemment utilisée dans la seconde relation, alors que la forme est différente chez Ramusio comme dans les exemples suivants où sont données les équivalences chez Ramusio et dans le *Brief recit* :

*oreilles, hontasco, ahontascon* ;  
*cheveux, hochosco, aganyscon* ;  
*bras, agescu, ayaiascon* ;  
*ongles, agetascu, agedascon* ;  
*pieds, ochedasco, ouchidascon* ;  
*vit, assegnaga, aynoascon* ;  
*un pot de terre, undaco, undaccon* ;  
*front, anscé, herguenyascon*<sup>52</sup>.

Un certain nombre de mots en *-con* ne sont présents que dans cette seconde relation :

*visaige, hogouascon* ;  
*estomac, aggruascon* ;  
*cuisse, hetnegradascon* ;  
*mains, aignoascon* ;  
*genoil, godascon* (forme *gochine* dans les manuscrits) ;  
*chair, quahouascon* ;  
*saulmon, ondaccon*.

52. Le *genoil*, dans l'édition *agochinegodasion*, se présente dans les manuscrits sous la forme *agochinegodascon*.

Dans cette première relation, la finale *-con* ne se trouve que pour la pluie. Or la finale en *-con* est excessivement rare dans ces parlers indiens<sup>53</sup>. Il n'y en a aucune dans la liste des termes en iroquois, mohawk et huron que H. P. Biggar a dressée en regard des termes de ce lexique. L'abondance de ces mots en *-con* et l'équivalence *con*, *chastaigne* ne sauraient être le fruit du hasard et jettent un doute sur la réalité de ces termes.

Que penser de ce lexique de 1545 ? Il a été émis l'hypothèse de l'existence d'un langage « iroquoien laurentien ». On y a relevé des traits appartenant à trois langues (Onondaga, Mohawk et Huron) qui s'excluent mutuellement, alors même qu'il y a des termes qui n'appartiennent à aucune de ces trois langues<sup>54</sup>. Les correspon-

- 
53. Marius Barbeau, *The Language of Canada in the Voyages of Jacques Cartier*, Ottawa, Canada Department of Northern Affairs and National Resources, 1960, p. 108-229, qui confronte les termes de ces lexiques avec les parlers contemporains (wyandot en Oklahoma au début du xx<sup>e</sup> siècle, dialectes actuels, manuscrits des missionnaires jésuites pour le huron, le wyandot et le mohawk et des missionnaires récollets pour les Hurons), ne fournit qu'un nombre très infime de termes se terminant en *-con*.
54. Voir M. Bideaux, *Relations*, ouvr. cité, p. 224 : « Après avoir postulé en 1961 l'existence d'un langage "iroquoien laurentien" représenté par ces textes, F. G. Lounsbury estime en 1978 ("Iroquoian Languages", dans *Handbook*, vol. 15, B. G. Trigger, édit., p. 334-343) que ces termes représentent des traits appartenant à trois langues (Onondaga, Mohawk et Huron) qui s'excluent mutuellement, et poursuit : "If Laurentian or Stadaconan be identified with one of these three languages, then it was but a local dialect of that language, and the other two varieties represented in the vocabularies must have been from visitors, migrants, or captives resident in Stadacona at the time (*op. cit.*, p. 335)." Mais les lexiques, fait également observer F. G. Lounsbury, présentent aussi des termes n'appartenant à aucune de ces trois langues, sans que pour autant cela suffise à établir l'existence d'une quatrième. La question de l'existence d'une langue iroquoienne laurentienne autonome reste donc, pour l'heure, insoluble. B. G. Trigger

dances pour certains de ces termes avec les mots du lexique sont vraiment très lointaines, comme on peut en juger par les listes qui ont été établies. La question de l'existence d'une population iroquoise parlant le dialecte laurentien<sup>55</sup> reste problématique.

Pour Marc Lescarbot, en 1603, le lexique de Cartier n'a plus cours, incompris de tous ceux qui hantent le Canada. Il offre pour pareils changements l'exemple du gaulois, du latin, du grec ancien :

Les langues mesmes se changent comme nous voyons que par deçà nous n'avons plus la langue des anciens Gaulois, ni celle qui estoit au temps de Charlemaigne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec principalement es orées maritimes, ni les Juifz l'ancien Hebrieu. Ainsi Jacques Quartier nous a laissé comme un Dictionnaire du langage de Canada, auquel nos François qui y hantent aujourd'hui n'entendent rien : et pource je ne l'ay voulu inserer icy : seulement j'y trouvay ce mot Caraconi, pour dire du pain ; et aujourd'huy on dit Caracona : ce que j'estime estre un mot Basque<sup>56</sup>.

Les causes du changement proviendraient d'une destruction de la tribu<sup>57</sup> et du développement du commerce :

---

fait observer de son côté que le concept d'un "iroquois laurentien" fait difficulté, car il suppose entre Stadaconé et Hochelaga une unité culturelle, ce qui n'est pas établi. »

55. James F. Pendergast et Bruce Graham Trigger, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972, p. 71.
56. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, ouvr. cité, p. 955, qui copie Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 698.
57. Voir James F. Pendergast et Bruce G. Trigger, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*, ouvr. cité, où il est suggéré que les Hochelagans n'étaient pas les ancêtres des Hurons et des Iroquois, mais un peuple séparé qui aurait disparu dans les luttes tribales.

Mais quand à la cause du changement de langage en Canada, duquel nous avons parlé, j'estime que cela est venu d'une destruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois assemblerent jusques à huict mille hommes, et deffirent tous leurs ennemis lesquels ilz surprindrent dans leur enclos.

J'adjouste a cecy le commerce qu'ils font doresnavant avec leurs pelleteries, depuis que les François les vont querir : car au temps de Jacques Cartier on ne se soucioit pas de Castors<sup>58</sup>.

Il met aussi en avant le fait qu'il pourrait s'agir de leur langue particulière qu'ils n'usent qu'entre eux, se servant avec les Européens d'une langue mêlée :

Or pour revenir à nos Sauvages jaçoit que par le commerce plusieurs de nos François les entendent, neantmoins ils ont une langue particuliere, qui est seulement à eux cogneue : Ce qui me faict douter de ce que j'ay dict que la langue qui estoit au Canada au temps de Jacques Cartier n'est plus en usage. Car pour s'acomoder à nous ils nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremeslé : non point qu'ils se soucient gueres d'apprendre les langues de nous François : car il y en a quelquefois qui disent qu'ils ne nous viennent chercher : mais par longue hantise il est force de retenir quelque mot<sup>59</sup>.

Marc Lescarbot fournit dans ce chapitre, à l'occasion de la troisième édition de son ouvrage en 1617, un même type de lexique que dans le *Brief recit*, c'est-à-dire avec les nombres donnés en ancien et nouveau langage de

---

58. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, ouvr. cité, p. 956, qui copie Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 700.

59. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, ouvr. cité, p. 956, qui copie Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, ouvr. cité, p. 702.

Canada, c'est-à-dire avec la liste de la relation du voyage de Cartier (*Segada, Tigneni, Asche, Honnacon, Oniscon, Indaic, Ayaga, Adegue, Madellon, Assem*) confrontée avec une nouvelle liste qui n'a aucun point commun (*Regou, Nichou, Nichtoa, Rau, Apeteta, Coutouachin, Neouachin, Nestouachin, Pescouades, Metren*), avec les parties du corps, etc., n'hésitant pas à ajouter pour les habits, des chausses et des bas de chausses; à part le terme de *pain*, il n'est aucun mot identique à ceux du *Brief recit* et il n'est aucun mot en *-con*. Lescarbot, qui regrette de n'avoir pu trouver de règles pour la variation des noms et des verbes, relève toutefois que les finales sont fréquemment en *-a*.

Le lexique de cette relation du second voyage de Cartier reste donc bien énigmatique, avec ses mots inconnus et si vite évanouis. Si l'on veut toutefois lui reconnaître une certaine réalité, un certain nombre de questions se posent: qui a donné les informations? qui les a recueillies, ce lexique donnant l'illusion d'un travail de lexicographe? Les Indiens, au cours de leur séjour forcé en France, sont considérés comme la source principale d'information. On a émis l'hypothèse que le lexique de la première relation proviendrait des deux Indiens ramenés du premier voyage. Mais ce lexique n'apparaît pas dans le manuscrit, mais seulement dans l'édition de 1556. Rien ne laisse entendre qu'il est contemporain de la rédaction du premier voyage et donc antérieur à 1545. Pour la seconde relation, dans la mesure où, à côté de termes hurons, certains termes semblent d'origine mohawk, il a été supposé<sup>60</sup> qu'a pu être interrogé un mohawk, peut-être ramené du troisième voyage, et qui aurait complété les données fournies par Donnacona qui serait le principal informateur. Le cosmographe André

---

60. Marius Barbeau, *The Language of Canada in the Voyages of Jacques Cartier*, ouvr. cité, p. 223.

Thevet, dans les *Singularitez de la France antarctique* de 1558, l'évoque comme « mort en France bon Chrestien, parlant François, pour y avoir esté nourry quatre ans<sup>61</sup> » et, dans sa *Cosmographie universelle* de 1575, il mentionne comment il aurait interrogé Donnacona, fournissant de nombreux termes indigènes. Il précise ainsi à propos de la croyance en un envol des âmes des bons vers un paradis :

Je tiens cecy d'un Roy de leur païs, qui estoit chef de tous les autres, lequel s'appelloit Dona Coua [*sic*], Aguanna, lequel est mort en France du temps du grand Roy François, parlant assez bien nostre langue, et ayant demeuré quatre ou cinq ans, deceda bon Chrestien : lequel j'ay veu et parlé à luy, pour mieux estre assuré des singularitez de sa terre : Et me dit que ses majeurs luy avoient appris, que quand un homme, qu'ils disent en leur langue *Aguelhum*, venoit sur terre, le Ciel, qu'ils appellent *Quemhia*, formoit une estoille nouvelle, dite *Siqueloham*, laquelle apparoissoit au Ciel, pour estre la guide de cest homme : Là où au contraire quand un *Aquelhum*, *Peragruastu*, *addegesta*, *aquiaquesta*, qui sont homme, femme, fils ou fille, comme dit est, venoient à deceder, et laisser Canada, alors une estoille se perdoit au Ciel, sans que jamais plus ils la reveissent<sup>62</sup>.

Avec Thevet, toutefois, la réalité des faits est toujours problématique<sup>63</sup>. A-t-il vraiment pu rencontrer Donnacona entre 1536 et 1539 ? S'il a connu Cartier, « l'un de

- 
61. André Thevet, *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommée Amerique, et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps*, Paris, héritiers de Maurice de la Porte, 1558, f. 152, r<sup>o</sup>.
  62. André Thevet, *Cosmographie universelle*, Paris, P. L'Huillier, 1575, f. 1013, v<sup>o</sup>.
  63. Voir Frank Lestringant, *André Thevet, cosmographe des derniers Valois*, Genève, Droz, 1991.

[s]es meilleurs amis<sup>64</sup>», selon lui en 1575, ce serait plutôt dans les années 1550; avant 1549 et son voyage au Levant, on ne sait rien des activités du cordelier. En fait, les indications concernant le langage des Amérindiens dont il émaille les chapitres de la *Cosmographie universelle* consacrés au Canada, sont une utilisation livresque du lexique du *Brief recit* et plus particulièrement de ses expressions. Ainsi la première ci-dessous est composée avec *Quasigno casnouy* « allons au bateau », *damga* « terre », *addagnim* « frère », et, dans le *Brief recit*, *quenhia*, *damga*, *ysnay*, *assomaha*, *siguehoham*, qui servent à composer la dernière phrase, sont cités l'un à la suite de l'autre :

Pour ce nous dit en sa langue *Cazigno*, *Cazigno*, *Casnoüy danga addagrin* : c'est à dire, Allons allons en tere mes freres et amys. *Coaquoca Amé Couasnon Kazaconny*, venez boire et manger ce que nous avons. *Arca- somioppach*, *quenchia dangua ysmay assomaha* : nous vous jurons par le Ciel, la terre, la lune : et les estoilles ; que n'aurez non plus de mal que nos propres personnes<sup>65</sup>.

L'exemple suivant est composé avec *Aignaz* « bonjour », *assagnin* « frère », *quassigno* « allons », *Quazahoa quea* « donnez moi à boire », *agoheda* « couteau » :

Ce neantmoins ces pauvres gens les avoient receuz avec toute courtoisie, leur disants *Aignah Adagrim Cassigno Cazahoaquea*, Bonjour, mon frere, allons boire ensemble de nostre breuvage : et puis estans un peu familiarisez leur disoient *Azaca*, *Agoheda*, donnez nous des cousteaux<sup>66</sup>.

La conversation indigène selon Thevet est donc pure construction littéraire.

64. André Thevet, *Cosmographie universelle*, ouvr. cité, f. 1009, v<sup>o</sup>.

65. André Thevet, *Cosmographie universelle*, ouvr. cité, f. 1009, r<sup>o</sup>.

66. André Thevet, *Cosmographie universelle*, ouvr. cité, f. 1012, v<sup>o</sup>.

Si l'on suppose que les informateurs sont bien les Indiens ramenés en France, dans la mesure où ils sont décédés avant le troisième voyage de Cartier<sup>67</sup>, il y a lieu de supposer que le lexique a été rédigé dans les années 1536-1539. On a pu demander aux « sauvages » quels équivalents ils donnaient aux termes français. Donnacona et ses fils ont pu se prêter au jeu. Une lettre de l'espion portugais Lagarto au roi de Portugal, du 22 janvier 1539, fait état d'une conversation avec François I<sup>er</sup><sup>68</sup> où celui-ci évoque une parole crédible de Donnacona qui ne varie pas dans ses versions, aussi bien en réponse aux questions du roi qu'à celles du capitaine, que dans la relation écrite. Donnacona aurait ainsi dit au roi qu'à Saguenay, on trouvera girofle, muscade et poivre, chose impossible selon le Portugais. Est-ce Donnacona qui a fourni la liste de ses possessions présente dans un des manuscrits<sup>69</sup>? Est-ce Cartier<sup>70</sup>? Mais pourquoi cette liste n'a-t-elle pas été reprise dans l'édition?

---

67. Divers documents officiels ont été conservés à propos du séjour de ces Indiens. En date du 22 septembre 1538, ordre de François I<sup>er</sup> de payer à Cartier, cinquante écus soleil, « sur ce qu'il luy peut estre deu tant de ses salaires et vacations que de la nourriture et entretenement de certain nombre de gens saulvaiges qu'il a nourriz et entretenuz de nostre ordonnance depuis deux ans en ça »; à la date du 25 mars 1539, trois d'entre eux furent baptisés, voir Henry Percival Biggar, *A Collection of Documents Relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval*, Ottawa, Public Archives of Canada, 1930, p. 70 et 82.

68. Henry Percival Biggar, *A Collection of Documents Relating to Jacques Cartier and the Sieur de Roberval*, ouvr. cité, p. 75-81.

69. Voir *Relations*, ouvr. cité, p. 189: « Ensuiuent les noms des villes subgetes au seigneur Donnacona, Ajoasté, Thoagahen, Sitadin, Stadaconé, Deganonda, Thegnignondé, Thegadechoallé, Tella, Thequenondahy, Stagoattem, Agouchonda, Ochela ».

70. Voir *Relations*, ouvr. cité, p. 409, note 661: « Ganong estime avec raison que cette liste de villes, qui ne se trouve que dans le manuscrit III, fut procurée au copiste par Cartier lui-même ».

Pour la rédaction du lexique qui est manifestement d'une autre plume que celle du *Brief recit*, les noms de certains savants qui furent en relation avec Cartier ont été proposés<sup>71</sup> : André Thevet qui prétend avoir séjourné cinq mois auprès de Cartier<sup>72</sup>, Rabelais venu s'initier à la langue maritime. La biographie d'André Thevet qui suggère, si elle a bien eu lieu, une rencontre avec Cartier plus tardive, l'utilisation livresque qu'il fait du *Brief recit* et de son lexique n'invitent pas à lui reconnaître cette paternité.

En ce qui concerne les rapports de Rabelais et de Cartier, la critique a mis en avant l'influence des récits des voyages de Cartier sur le *Quart Livre* et *l'Isle sonante*. En 1628, le chanoine Doremot, historien de Saint-Malo, dit que « Rabelais vint apprendre de ce Jacques Cartier les termes de la marine et du pilotage à Saint-Malo pour en chamarrer ses bouffonnesques Lucianismes et impies épicuréismes<sup>73</sup> ». Il a été relevé que le *Quart livre* de 1552 utilise une langue du Ponant, comme dans le *Pantagruel*, alors que la première version de 1548 relève plutôt de la langue du Levant<sup>74</sup>. L'ajout en 1552 de la mention du « pilote principal nommé Jamet Brahier » pourrait se rapporter à Jacques Cartier qui aurait donc servi de guide linguistique à Rabelais, la date d'une éventuelle rencontre

---

71. Marius Barbeau, *The Language of Canada in the Voyages of Jacques Cartier*, ouvr. cité, p. 221.

72. André Thevet, *Cosmographie universelle*, ouvr. cité, f. 1014, v<sup>o</sup> : « le capitaine Jacques Cartier, avec lequel me suis tenu cinq mois en sa maison de Saint Malo en Bretagne ». Pour une discussion sur la légendaire conférence de Saint-Malo qui aurait réuni Thevet, Sébastien Cabot et Rabelais, voir Frank Lestringant, *André Thevet, cosmographe des derniers Valois*, ouvr. cité, p. 72-83.

73. Voir Abel Lefranc, *Navigations de Pantagruel*, Paris, Leclerc, 1905, p. 60.

74. Voir Robert Marichal, « Le nom des vents chez Rabelais », *Études rabelaisiennes*, Genève, tome I, 1956, p. 7-28.

étant problématique: avant 1548 ou entre 1548 et 1552<sup>75</sup>. Toutefois, Rabelais cite Cartier dans son *Cinquiemesme livre* au chapitre XXX, « Comment au pays de Satin nous veismes Ouy-dire, tenant escole de tesmoignerie », parmi les historiens modernes qui en tapinois écrivent « de belles besongnes, et tout par Ouy-dire ».

Quel que soit l'auteur de ce lexique, ce n'est pas comme savant qu'il apparaît, mais comme mystifié ou mystificateur, ce lexique relevant de l'imposture. La correspondance « Con, Chastaigne » est pour le moins insolite, tout comme la multiplicité des termes se terminant par cette syllabe *con*, contrairement aux mots présents dans le lexique de Ramusio. La plupart des termes, selon le témoignage de Lescarbot, sont inconnus et pourraient n'être qu'invention et ce lexique fiction... La fiction a pu être créée à partir des mots indigènes présents dans le texte même du *Brief recit*, avec le souci d'une structuration par une finale, malicieusement choisie qui fonctionne comme un suffixe, alors même que, dans ce lexique, les nombreuses initiales en *ca-*, sorte de préfixe, n'étaient sûrement pas anodines, pour le lecteur du XVI<sup>e</sup> siècle à qui elles devaient évoquer le *cas* (membre viril et sexe de la femme). Resterait à en déterminer l'auteur: serait-ce, au niveau des informateurs, quelques mauvais tours joués par les fils de Donnacona, amenés en France, et tout particulièrement du malicieux Taignoagny, ou plus sûrement au niveau du rédacteur un souci de facétie, une création d'un langage des Antipodes comme au chapitre IX de *Pantagruel*:

Adoncques le compaignon luy respondi: « *Al barildim gotfano dech min brin alabo dordin falbroth ringuam albaras. Nin porth zakidim almucathin milko prin al elmin enthoth dal heben ensouim [...]* »

---

75. Robert Marichal, « Le nom des vents chez Rabelais », art. cité, p. 25.

— Entendez-vous rien là ? » : dist Pantagruel es assistans. À quoy dist Epistemon. « Je croy que c'est langaige des Antipodes, le diable n'y mordroit mie<sup>76</sup>. »

Toutes les hypothèses sont donc ouvertes sur l'identité de ce rédacteur, sur son travail de cabinet par Ouy-dire. Sur ses motivations aussi : simple jeu, peut-être propre à plaire au roi et à son entourage, publié en un temps où le discrédit porte sur Cartier qui présenta au roi des diamants et de l'or du Canada qui se révélèrent du quartz et de la pyrite de fer, donnant naissance au proverbe « Voilà un diamant de Canada<sup>77</sup> ». Le lexique à l'ambitieux titre « Le langage des pays et Royaulmes de Hochelaga et Canada, aultrement appelée par nous la nouvelle France » n'était peut-être, à dessein, qu'un de ces diamants.

\*

Ce *Brief recit* du second voyage de Jacques Cartier, texte fondateur s'il en est de l'histoire du Canada, outre son intérêt historique, se présente comme un document linguistique de premier ordre qui fait la part belle aux problèmes de la communication. Il pose maintes questions. Qui en est l'auteur ? Quelle est la part des

---

76. Rabelais, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, avec la collaboration de François Moreau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 247.

77. Thevet, *Cosmographie universelle*, t. II, f. 1015, r<sup>o</sup> : « Davantage s'y trouvent des pierres, tant en plat pays que aux montaignes, lesquelles sont si belles, et bien taillees par la seule nature, que les premiers qui les trouverent, pensoient desjà comme ils m'ont dit, estre riches, croyans que ce fussent de vrays Diamens, desquels elles ont la couleur et figure, mais estans de pardeça, ils se veirent trompez : d'où est venu le Proverbe, Voilà un Diamant de Canada. »

informations fournies par Cartier? Le rédacteur de ce *Brief recit* était-il de connivence dans la supercherie du lexique (certaines des coquilles de l'édition comme *abbaye*, *Silenne*, *Accidentaulx*, pourraient relever du jeu de mots), alors que l'attention est attirée par cette éphémère île de Bacchus ou par la plaisante trinité « Jesus Maria Jacques [C]artier » d'un des « deux sauvages »? Quelle fiabilité accorder à cette relation? N'y aurait-il pas manipulation de certains événements? Pourquoi avoir donné un tel rôle à la malice de l'un des deux Indiens? Plutôt que simple récit, ce texte ne relèverait-il pas d'une mise en scène savamment orchestrée, mais à quelle fin? Pourquoi le publier en 1545, après l'échec du troisième voyage, alors qu'il semble avoir été rédigé plusieurs années auparavant? La présence d'un lexique amérindien qui relève, en fait, de la fiction et d'un jeu facétieux invite à s'interroger sur les enjeux de cette narration qui n'est pas, à coup sûr, qu'un simple récit de voyage, mais est à inscrire dans l'histoire linguistique et dans l'histoire littéraire de l'ancienne et de la Nouvelle-France.

Fac-similé intégral du  
*Brief recit* (1545) <sup>1</sup>

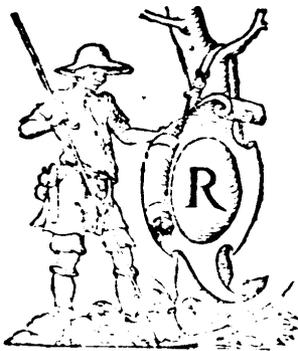
---

1. Ce fac-similé reproduit l'exemplaire Gallica de la Bibliothèque nationale de France.



# ➤ Brief recit, &

succincte narration, de la navigation faicte es ysles de Canada, Hochelage & Saguenay & autres, avec particulieres meurs, langaige, & ceremonies des habitans d'icelles: fort delectable à veoir.



Avec priuilege.

On les uend à Paris au second pillier en la grand salle du Palais, & en la rue neufue noſtredame à l'enſigne de leſca de France, par Pierre Roffet dit Faucheur, & Antoine le Clerc freres.

1 5 + 5.

A MONSIEUR LE  
preuost de Paris ou son lieutenant ciuil.



Vppliēt treshumblemēt Ponce Roffet dict le faulcheur, & Anthoine le Clerc freres & libraires de ceste uille de Paris, qu'il uous plaise leur dōner la permission de imprimer & uendre, unz liure, intitulé Briefue & succincte narration de la nauigation, faicte es ysls de Canada, & autres choses y contenues: Pour lequel imprimer leur cōuient faire groz fraiz & despens, dont ilz pourroient estre frustrez, ensemble de leurs labeurs s'il estoit permys à tous de l'imprimer. Ce consideré il uous plaise & ordonner que deffences soient faictes à tous libraires & imprimeurs de la uille & preuoste de Paris, de ne imprimer icelluy liure, n'y de en uendre d'autre que de l'impression desdictz supplians, iusques à quatre ans finiz & accompliz, Sur peine de confiscation desdictz liures & d'amende arbitraire, Et uous ferez bien..

Il est permys ausdictz suppliēs, avec les deffences à tous autres, de ne imprimer ledict uoyage pour le temps & espace de trois ans. Faict le dernier iour de Feburier, Mil cinq cens quarâte quatre.

Ainsi signé I. Morin.

ROY  
treschrestien.



Considerant, O mon tresredoubté prince, les grād̄z bien & don de grace qu'il a pleu à Dieu le createur faire à ses creatures: Et entre les autres de mettre & asseoir le soleil, qui est la vie & congnouissance de toutes icelles, & sans lequel nul ne peult fructifier ne generer en lieu & place la où il a son mouuement, & declination contraire, & non semblable es autres planettes. Par lesquelz mouuemēt & declinaison, toutes creatures estās sur la terre en quelque lieu & place qu'elles puissent estre, en ont, ou en peuuent auoir en lan dudit̄ soleil, qui est 365. iours et six heures, Autant de veue oculaire les vngs que les autres, non qu'il soit tant

chault & ardent es vngs lieux, que es autres par ses raiz & reuerberations, ny la diuision des iours & nuictz en pareille esgalleté: Mais suffit qu'il y, ayt de telle sorte & tant temperemēt que toute la terre est ou peult estre habitée en quel que zone, climat, ou parallele que ce soit: Et icelles avecques les euaes, arbres, herbes, & toutes autres creatures de quelques genres ou especes qu'elles soient par l'influence d'iceluy soleil, donner fruietz & generations selon leur nature par la vie & nourriture des creatures humaines. Et si aucuns vouloient dire le cōtraire de ce que dessus, en alleguant le dict des saiges philosophes du temps passé, qui ont escript & faict diuision de la terre par cinq zones, dont ilz dient & afferment trois inhabitées, Cest assauoir la zone torride, qui est entre les deux tropiques ou

solstices, qui passe par le zenic des testes <sup>3</sup>  
 des habitans d'icelle: Et les deux zones ar  
 tique & antartique pour la grand froi  
 deur qui est en icelle, à cause du peu d'es  
 leuation qu'ilz ont d'iceluy soleil & autres  
 raisons: le confesse qu'ilz ont escript de la  
 maniere, & croy fermemēt qu'ilz le pen  
 sent ainsi, & qu'ilz le treuvent par aucu  
 nes raisons naturelles, ou ilz prenoiet leur  
 fondement, & d'icelluy se contentoient  
 seulement sans aucuturer n'y mettre leurs  
 personnes es dangiers, esquelz ilz eussent  
 peu anchoir à crecher l'experiance de  
 leur dire. Mais ie dictz pour ma rephique  
 que le prince d'icelx philosophes a laissé  
 parmy ses escriptures vng mot de grande  
 cōsequence, qui dict que, *Experientia est  
 rerum magistra:* par l'enseignemēt du  
 quel i'ay osé entreprendre de adresser à  
 la veue de vostre magesté royalle, ce-

suuy propos en maniere de prologue, de ce myen petit labour : Car suyuant vostre royal commandement , Les simples mariniers de present non ayans eu tant de craincte d'culx meētre à l'aduanture d'iceulx perilz & dangiers qu'ilz ont eu, & ont desir de vous faire treshumble seruiue à l'augmentation de la sainte foy chrestienne, ont congneu le contraire d'icelle opinion des philosophes par vraye experience.

Je allegue ce que deuant, parce que ie regarde que le soleil qui chascun iour se lieue à l'orient, & se reconce à l'occident, fait le tour & circuit de la terre, donnant lumiere & chaleur à tout le monde en vingt quatre heures, qui est vng iour naturel, sans aucune interruption de son mouuement & cours naturel. A l'exemple duquel ie pense à mon foible enten-

<sup>3</sup>  
 dement, & sans autre raison y alleguer,  
 qu'il plaist à Dieu par sa diuine bonté que  
 toutes humaines creatures estans & ha-  
 bitans soubz le globe de la terre, ainsi  
 qu'elles ont veue, & congnoissance d'i-  
 celluy soleil ayt & ayent pour le temps  
 adueuir congnoissance & creance de no-  
 stre sainte foy: Car premierement icelle  
 nostre sainte foy a esté semée & plantée  
 à la terre sainte, qui est en Asye à l'orient  
 de nostre Yurope: Et depuis par successiō  
 de temps apportee & diuulguee iusques  
 à nous, & finalement à l'occident de no-  
 stre dictē Europe à l'exemple dudiēt soleil  
 portant sa chaleur & clarté d'orient en  
 occident comme dict est. Et pareillement  
 aufy auons veu icelle nostre sainte foy,  
 par plusieurs fois à l'occasion des meschās  
 heretiques & faulx legislators, eclipses  
 en aucuns lieux: & depuis soubdainemēt

*recluyre & monster sa clerté plus apper-  
 tement que auparauant. Et maintenant  
 encores a present voyons comme les mes-  
 chans lutheriens apostatz & imitateurs  
 de Mahomet, de iour en autre se effor-  
 cent de icelle opprimer, & finablement du  
 tout estaindre, si Dieu & les vrays sup-  
 postz d'icelle n'y donnent ordre par mor-  
 telle iustice: ainsi qu'on veoit faire cha-  
 cun iour en voz pays & royaulme, par  
 le bon ordre & police que y auez mys.  
 Pareillement aussi veoit on, cōme au con-  
 traire d'icculx enfans de Sathan, les pau-  
 ures chrestiens, & vrays pillicrs de l'esgli-  
 se catholique se efforcent d'icelle augmen-  
 ter & acroistre, ainsi que a faict le catho-  
 lique Roy d'Espaigne, es terres qui par  
 son commādemēt ont esté descouuertes en  
 l'occidēt de ses pais & royaulmes, lesquel-  
 les au parauant nous estoient incognues,*

estranges, & hors de nostre foy: Comme la neufue Espaigne, Lisabelle, terre ferme, & autres yles ou on a trouuë innombrable peuple, qui a esté baptisé & recduit en nostre tressaincte foy.

Et maintenant en la presente nauigation faicte par vostre royal commandement en la découverte des terres occidentales, esians soubz les climatx & parallele de voz pays & royaume, non au parauant à vous n'y à nous congneuz, pourrez veoir & sauoir la bonté & fertilité d'icelles, innombrable quantité des peuples y habitans, la bonté & paisibilité d'iceulx, Et pareillement la fécondité du grāt fleuue qui descend & arrose le permy d'icelles voz terres, qui est le plus grāt sans comparaison que on sache iamaiz auoir veu. Mesquelles choses donnent à ceulx qui les ont veues, certayne esperan-

ce de l'augmentation future de nostredite  
Ete sainte foy, & de voz seigneuries &  
nom treschrestien, ainsi qu'il vous plaira  
veoir par cestuy present petit liure: Au-  
quel sont amplemēt contenues toutes cho-  
ses dignes de memoire, que auons veues,  
& qui nous sont aduenues tant en fai-  
sant ladicte nauigation, que estans &  
faisans sciour en vosdictz pays & ter-  
res.



<sup>5</sup>  
**L**E dimêch e iour & feste  
 de la Penthecoste seziés-  
 me iour de May, en lan  
 mil cinq cens trête cinq  
 du commandement du  
 cappitaine & bon vou-  
 loir de tous, chascun se  
 confessa, & reccusmes

tous ensemblement nostre createur en lesglise  
 cathedrale de sain& Malo. Apres lequel a-  
 uoir receu, feusmes nous presenter au cueur  
 de ladi&te eglise, deuant reuerend pere en Dieu  
 monsieur de sain& Malo, lequel en son estat  
 episcopal nous donna sabenediction.

Et le mercredy enluiuât dixneuuesme iour  
 de May, le vent vint bon & cōuenable, & ap-  
 pareillâmes avec trois nauires, Scauoir la  
 grand Hermine du port, enuiron cent à six  
 vingtz tonneaulx, ou estoit le cappitaine ge-  
 neral, & pour maistre Thomas frosmont,  
 Claude du pond briand, filz du seigneur de  
 Montreueil & eschançon de monseigneur le  
 Daulphin, Charles de la Pommeraye, Jehan  
 poulllet, & autres gentilzhommes. Au second  
 nauire, nommé la petite Hermine du port,  
 enuiron soixâte tonneaulx: Estoit cappitaine  
 soubz ledi& cartier Mace ialobert, & maistre  
 Guillaume le marié. Et au tiers nauire nommé

l'Emerillon du port de environ quarante tonneaulx, en estoit cappitaine Guillaume le breton, & maistre Jacques maingart. Et nauigasmes avec bon temps iusques au 20. iour dudiect moys de May, que le temps se tourna en yre & tourmente, qui nous a duré en ventz contraire & ferraisons, autant que nauiresqui passassent iamais la mer, eussent sans amendement: Tellement que le vingtcinquesme iour de Iuing par lediect mauuais teps & ferraison, nous entreperdismes tous trois, sans que nous ayons eu nouvelles les vnsges autres iusques à la terre neufue: la ou nous auions lymité nous trouuer tous ensemble. & depuis nous estre entreperduz, auons esté avec la nef generalle par la mer de tous ventz cōtraies, iusques au septiesme iour du moys de Iuillet, que no<sup>o</sup> arriuasmes à ladiecte terre neufue, & prisms terre à l'isle aux oyseaulx: laquelle est à quatorze lieues de la grād terre, quelle yfle est si tresplaine d'oyseaulx, que to<sup>o</sup> les nauires de France y pourroient facilemēt charger, sans que on s'apperceust que l'on en eust tiré. Et la en prisms deux barques pour partie de noz victailles: Icele yfle est en lessuatiō du pole en. 49. degrez. 40. mynutes. Et le huietesme du d<sup>o</sup> moys, nous appareillasmes de ladiecte yfle, & avec bon temps vinsmes au

7

hable du blanc sablon estant à labbaye des chasteaulx le .xv. iour dudict moys, qui est le lieu ou nous debuoyns rendre : Auquel lieu feusmes attendans noz compaignons iusques au vingt sixiesme dudict moys, lequel iour ilz arriuerent tous deux ensemble: Et la nous acoustrasmes & prisms euaes, boys, & aultres choses necessaires, & appareillames & feismes voylle pour passer oultre le vingt neufiesme iour dudict moys à l'aube du iour, & feismes porter le long de la coste du Nort Gisant, est, Nordest, & Ornaist, Surnaist iusques enuiron les huit heures de soir, q̄ meismes les voylles bas, le trauers de deux yles qui s'auacent plus hors que les autres que nous nommasmes les yles fait Guillaume. Et sont enuiron vingt lieues oultre le hable de Brest: Le tout de ladicte coste depuis les chasteaulx iusques icy gist est Nordest & Ornaist Surnaist rengee de plusieurs yles & terres toute hachee & pierreuse, sans aucune terre ny boys, fors en aucunes vallees.

Le lendemain penultime iour dud̄ moys, feismes courir à Ornaist pour auoir cōgnoissance d'autres yles qui nous demouroient enuiron douze lieues & demye. Entre lesquelles yles se fait vne couche vers le Nort toute à yles & grande voye apparoissantes y

auoir plusieurs bons hables, & les nommasmes les ysles saincte Marthe: hors lesq<sup>l</sup>les enuiron vne lieue & demye, à la mer ya vne basse bien dāgereute ou il ya quatre ou cinq testes qui demurēt le trauers desdictes bayes en la rotte d'Est & Onaist desdictes ysles saincte Marthe, enuiron sept lieues: Lesquelles ysles nous vintmes querir ledict iour, enuiron vne heure apres midy: & depuis ledict iour iusques à l'orloge vyrente feismes courir enuiron quinze lieues le trauers d'ung cap d'ysles basses, que nous nommasmes les ysles sainct Germain, au Suest duquel enuiron trois lieues ya vne autre basse fort dangereuse. Et pareillemēt entre ledict cap sainct Germain & saincte Marthe, ya vng bāc hors desdictes ysles enuiron deux lieues, sur lequel n'ya que quatre brasses. Et pour le dāgier de ladicte coste mismes les voylles bas, & ne feismes porter ladicte nuit.

Le lendemain dernier iour de Iuillet, feismes courir le long de ladicte coste qui gist est & Onaist cart de Suest, qui est toute rengee d'isles & basses & coste fort dangereuse: laquelle cōtient depuis ledict cap des ysles sainct Germain, iusques à la fin des ysles enuiron dixsept lieues & demye. Et à la fin desdictes ysles, ya vne fort belle terre basse, plaine de

7

grâdz arbres & haultz: & est icelle coste toute renee de sablons sans y auoir aucune apparoissance de hable, iusques au cap de Thiennot qui se rabast, au Nor onait qui est environ sept lieues de dictes yles. Lequel cap congnoussons du precedent voyage. Et parce feismes porter toute la nuit à Onait Nor onait iusques au iour que le vent vint contraire, & feumes charcher vng haure ou milmes noz nauires, qui est vng bō petit haure, oultre ledict cap Thiennot environ sept lieues & demye, & est entre quatre yles sortentes à la mer, nous le nommasmes le haure sain & Nicolas, & sur la plus prochaine ylle plâtasmes vne croix de boys pour merche. Et fault amener ladicte croix au Nord est, puis l'aller querir & la laisser de tribort, & trouuerez de profond six brasses posez dedans ledict hable à quatre brasses, & se fault doner garde de deux basses qui demeurent des deux costez à demye lieue hors. Toute ceste dicte coste est fort d'agereuse & plaine de basses: nonobstant qu'il semble y auoir plusieurs bōs hables n'ya que basses & plateys. Nous feumes audict hable depuis ledict iour iusques au Dimanche. vii. iour d'August: Auquel iour appareillasmes & vintmes querir la terre deca vers le cap de Rabast, qui est distant du dict hable, environ .xx.

lieues Gifans Nort Nordest & Sufur Onaift. Et le lendemain le vent vint contraire: Et par ce que ne trouuafmes nulz hables à ladicte terre de Su, feifmes porter vers le Nort oultre le precedent hable de enuiron dix lieues, ou nous trouuafmes vne moult belle & grande baye, plaine d'isles & bonnes entrees & passaige de tous les ventz qu'il scauoit faire: Et pour congnoissance d'icelle baye ya vne grand yfle comme vng cap de terre, qui s'auance plus hors que les autres: Et sur la terre enuiron deux lieues, ya vne montaigne faicte comme vng tas de bled, nous nommafmes ladicte baye la Baye saint Laurens.

Le douziesme iour dudi& moys nous partifmes de ladicte Baye saint Laurens, & feifmes porter à Onaift, & vinsmes querir vng cap de terre deuers le Su qui gist enuiron l'Onaift vng cart de Sur Onaift dudi& hable Saint Laurens enuiron vingt cinq lieues. Et par les deux sauuaiges que auions prins le premier voyage, nous fut dict que cestoit de ladicte terre deuers le Su, & que cestoit vne yfle, & que par le Su d'icelle estoit le chemin à aller de Hôguedo ou nous les auions prins lan precedent à Canada: Et que à deux iournees dudi& Cap & yfle comenceroit le royaulme de Saguenay à la terre deuers le Nort

allant vers ledi<sup>9</sup> Canada, le trauers dudi<sup>9</sup> cap enuiron trois lieues ya de perfond cent brasses & plus. Et n'est memoire de iamais auoir tant veu de ballaynes que nous vismes celle iournee le trauers dudi<sup>9</sup> cap.

Le lendemain iour nostredame d'Aoust quinziesme dudi<sup>9</sup> mois, nous passasmes le destroi<sup>9</sup> la nuit de deuant, & le lendemain eusmes congnoissance de terres qui nous demouroient vers le Su: qui est vne terre à haultes montaignes à merueilles, Donc le cap ius di<sup>9</sup> de ladi<sup>9</sup> ylle que nous auons nommee l'ylle de l'Assumption, & vng cap desdi<sup>9</sup>es haultes terres gisent Est Nordest & Onaist sur Onaist, & ya entre eulx vingt cinq lieues, Et veoit on les terres du Nort encores plus haultes que celles du Su à plus de trête lieues. Nous rãgeasmes lesdi<sup>9</sup>es terres du Su depuis ledi<sup>9</sup> iour iusques au mardy que le vent vint Onaist, & meismes le cap au Nort pour aller querir lesdi<sup>9</sup>es haultes terres que voyons, & no<sup>9</sup> estãs là trouuasmes lesdi<sup>9</sup>es terres vnies & basses vers la mer, & les montaignes deuers le Nort par sus lesdi<sup>9</sup>es haultes terres gisant icelles terres, Est, & Onaist vng cart de Sur Onaist. Et par les sauuaiges que auions, nous a esté di<sup>9</sup> que cestoit le commencement du Saguenay & terre habitable. Et que de la ve-

b

noit le cuyure rouge qu'ilz appellét caignet-  
daze. Il ya entre les terres du Su & celles du  
Nort, enuiron trente lieues, & plus de deux  
cens brasses de perfond & nous ont lesdictz  
sauuaiges certiffié estre le chemin, & cōmen-  
cement du grāt Silenne de Hochelaga & che-  
min de Canada: lequei alloit tousiours en es-  
troissent iusques à Canada, puis q' l'on treu-  
ue l'ae douce qui va si loing que iamais hō-  
me n'auoit esté iusques au bout qu'ilz eus-  
sent ouy, & que autre passaige n'y auoit que  
par bateaulx. Et voyant leur dire & qu'ilz af-  
fermoient n'y auoir autre passaige, ne voulut  
le d' cappitaine passer oultre iusques a auoir  
veu le reste de ladicte terre & coste deuers le  
Nort, qu'il auoit obmis veoir depuis la Baye  
sainct Laurens pour aller veoir la terre du Su  
pour veoir s'il y auoit aucun passaige.

**C** Comment nostre cappitaine feist retourner les  
nauires en arriere, iusques a auoir congnois-  
sance de la Baye saint Laurens pour ueoir s'il  
y auoit aucun passaige uers le Nort.

**L**E mercredi 18. iour de Aoust, no-  
stre cappitaine feist retourner ses na-  
uires en arriere, & mettre le Cap à  
l'autre bort. Et rāgeasmes ladicte co-  
ste du Nort qui gist Nordest & Sur Ornaist

10

faisant vng demy arc, qui est vne terre fort haulte non tant comme celle de Su: Et arriuasmes le iedy ensuyuant à sept yslles fort haultes:lesquelles nous nommasmes les yslles Rondes,qui sont à enuiron quarante lieues des terres du Su, & sauancent hors à la mer trois ou quatre lieues, le traers desquelles ya vng commencement de basses terres plaines de beaux arbres:lesquelles terres nous regeasmes le vendredi avec noz barques, le traers desquelles ya plusieurs bancqs de sablon à plus de deux lieues à la mer, fort d'igereux, lesquelz descueurent de basse mer, & au bout d'icelles basses terres qui contiennent enuiron dix lieues, ya vne riuere d'eau douce, sortant à la mer, tellement que à plus d'une lieue d'elle est aussi douce q' eau de fontaine. Nous entraimes en lad' riuere avecq noz barques, & ne trouuasmes à l'entree d'icelle que brasse & demye. Il ya dedans ladicte riuete plusieurs poissons, qui ont forme de cheualx,lesquelz vont à la terre de nuict, & de iour à la mer, ainsi qu'il nous feut dict par noz deux sauuaiges: Et de cesdictz poissons veismes grand nombre dedans ladicte riuere.

Le lendemain 21.iour dudi& moys au matin à l'aube du iour feismes voylle, & feismes

bii

porter le long de ladicte coste, tant que nous eusmes congnoissance de la reste de ladicte coste du Nort, que n'auions veu, & de l'ysle de l'Assumption, que nous auions esté querir au partir de ladicte terre: & lors que nous feusmes certains que ladicte coste estoit rengeée, & qu'il n'y auoit nul passaige, retourna mes à noz nauires qui estoient esdictz sept viles ou il ya bonne radde à dixhuiet & vingt brasses de sablon: auquel lieu auons esté sans pouoir sortir n'y faire voylle pour la cause des bruynnes & ventz cōtraires qui faisoiet iusques au. xxiiii. iour dudiçt moys que sommes arriuez à vng hable de la coste du Su, qui est à enuirō quatre vingt lieues desdictz sept yles, qui est le trauers de trois yles plattes, qui sont par le parmy du fleuee. Et enuiron le my chemin desdictes yles & lediçt hable deuers le Nort, ya vne fort grande riuere, qui est entre les haultes & baïles terres, qui faict plusieurs bācs à la Mer à plus de trois lieues, qui est vng pais fort dangereux & sont de deux brasses & moins, & à la creste de iceulx bancqs trouuerez xv. & xxx. brasses borb à borb. toute icelle coste du Nort, gist, Nort, Nordest, & Su sur Onaist.

Le hable deuantdiçt ou posâmes qui est à la terre du Su, est hable de marie & de peu

11

de velleur, nous les nommasmes les Ysleaux sainct Iehan, parce que nous y entraismes le iour de la decollation dudiect saint. Et au parauant que arriuer audiect hable, ya vne ysle à Best d'icelluy enuiron cinq lieues, ou il n'ya point de passaige entre terre & elle que par basteaux: lediect hable des ysleaux sainct Iehā asseche toutes les marces, & y maryne l'eaue de deux brasses: Le meilleur lieu à mettre nauires est vers le Su d'ung petit yslot qui est au parmy dudiect hable bort audiect yslot.

Nous appareillasmes dudiect hable le premier iour de septembre pour aller vers Canada, & enuiron quinze lieues dudiect hable à l'Onaist, Sur, Onaist ya trois ysles au parmy du fleuue, le trauers desquelles ya vne riuere fort perfonde & courante, qui est la riuere & chemin du royaulme & terre de Saguenay, ainsi que nous a esté dict par noz deux sauuaiges du pais de Canada. Et est icelle riuere entre haultes montaignes de pierre nue, sans y auoir que peu de terre, & nonobstāt y croist grand quantité d'arbres & de plusieurs sortes qui croissent sur ladicte pierre nue comme sur bonne terre, de sorte qui y auons veu arbre suffisant à master nauire de trente tonneaulx, aussi vert qu'il soit possible de veoir, lequel estoit sur vng roc sans y auoir au cu-

b iiii

ne saueur de terre, à l'entrée d'icelle riuiere trouuâmes quatre barques des sauuages, les quelz venoient vers nous en grand peur & craïcte, de sorte qu'il en recueillit vne, & l'autre approcha pres qu'ilz peurent entendre l'un de noz sauuages, qui se nomma & feist sa congnoissance, & les feist venir seurement.

Le lendemain deuxiesme iour dudi& Septembre, resortistes hors de ladi&e riuiere pour faire le chemin vers Canada, & trouuâmes la mares fort courante & dangereuse, parce que deuers le Su de ladi&e riuiere ya deux ysles, A l'entour deiquelles, à plus de trois lieues n'ya que deux bralles semces de gros perrons, comme tonneaulx & pippes, & les marées decepuantes par entre leidi&es ysles, de sorte que cuydâmes y perdre nostre gallyon, sinon le secours de noz barques & à la creste desdi&tz plateys, ya de perfond trente bralles & plus. Passe ladi&e riuiere du Saguenay & leidi&es ysles, enuiron cinq lieues vers le Sur Onaist, ya vne autre yslle vers le Nort, de laquelle ya de fort haultes terres le trauers desquelles cuydâmes poser l'ancre pour estaller l'obbe, & n'y peûmes trouuer le fonds à six vingtz bralles a vng trauct d'arc de terre, de sorte que feûmes co-

12

trainézt retourner vers ladicte ysle, ou passames à trente cinq brasses & beau fondz.

Le lendemain matin feismes voylle, & appareillames pour passer oultre, & eufmes congnoissance d'une sorte de poissons, desquelzil n'est memoire d'homme auoir veu n'y ouy: Lesdictz poissons sont ausi gros cōme mariouyns sans auoir aucun estre, & sont assez faictz par le corps & teste de la facon d'ung leurier, ausi blancs que neige, sans auoir aucune tache: & en ya fort grand nōbre dedās ladicte riuiere qui viuent entre la mer & l'eaue douce: Les gens du pais les nommēt Adhothuys: & nous ont diēt qu'ilz sont fors bons à menger, & nous ont affirmé n'y en auoir en tout lediēt fleuve q̄ en cest endroiēt.

Le sixiesme iour dudiēt moys avec bon vent feismes courir à mont lediēt fleuve enuiron quinze lieues, & vinsmes poser à vne ysle qui est bort à la terre du Nort, qui faict vne petite baye & couche de terre: à laquelle ya vng nombre inestimable de grandes tortues, qui sont es enuiron d'icelle ysle. Pareil lenmēt par icealx du pais, se faict es enuiron de ladicte ysle grād pescherie de Adhothuys. Il ya ausi grant courant es enuiron de ladicte ysle cōme deuāt Bordeaux de flo, & ebbe. Icelle ysle contient enuiron trois lieues de

long & deux de large: & est vne moult bonne terre & grasse, plaine de beaulx & grandz arbres de plusieurs sortes: & entre autres ya plusieurs coudres franches que trouuâmes fort chargees de noisilles aussi grosses & de meilleur s'ueur que les nostres, mais vng peu plus dures. Et parce la nômasmes l'ysle es Coudres.

Le septiesme iour dudiect moys iour nostre dame, apres auoir ouy la messe, nous partismes de ladiecte ysle pour aller à mont lediect fleuve, & vinsmes à quatorze ysles qui estoient distantes de ladiecte ysle es coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre & prouince de Canada: desquelles en ya vne grande qui a enuiron dix lieues de long & cinq de large, en laquelle ya gens demourans qui font grand pescherie de tous les poissons qui sont dedans lediect fleuve selon leur saison. Nous estans poséz & a l'encre entre icelle grande ysle, & la terre du Nort, alastmes à terre & portastmes les deux sauuages que auons prins le precedent voyage: Et trouuastmes plusieurs gens du pays, lesquels commencerent à fuyr, & ne vouloient aprocher iusques adce que nous dietz deux homes commencerēt à parler, & leur dire qu'ilz estoient Taignoagny & dom Agaya. Et lors

13

qu'ilz eurent congnoissance d'eux, commē-  
cerent a demener ioye dantans & failans plu-  
sieurs cerimonies: & vindrēt parler des p̄fin-  
cipaulx à noz basteaux, lequelz nous appor-  
toient force anguilles, & aultres poissons,  
auec deux ou trois charges de gros mil, qui  
est le pain dequoy ilz viuent en ladicte ter-  
re, & plusieurs gros melons. Et icelle iournée  
vindrent à noz nauires plusieurs barques du  
pays chargées de gens tant hommes que fem-  
mes pour veoir & faire chaire à nosdictz deux  
hommes, lequelz feurent tous bien receuz  
par nostre cappitaine, qui les festoya de ce  
qu'il peust, & pour faire sa cōgnoissance leur  
dōna aucuns petis presens de peu de ualeur,  
dequoy se contenterent fort.

Le lendemain le seigneur de Canada nō-  
mé Donnacona en nom, & l'appellent pour  
seigneur Agouhanna, vint auecques douze  
barques accompagné de plusieurs gens da-  
uant noz nauires. Puis en feist retirer arriere  
dix, & vint seulement auec deux à bort des-  
dictz nauires, accompagné de seize hommes,  
& commēca ledict Agouhanna le trauers du  
plus petit de noz trois nauires a faire vne pre-  
dication & preschement à leur mode, en de-  
menant son corps & membres d'une merueil-  
leuse sorte, qui est vne cerimonie de ioye &

assurance. Et lors qu'il fut arriué à la nef generale ou estoient lesdictz Taignoagny & son compaignon, parla ledict seigneur à eulx, & eulx à luy, & luy commécerent a compter ce qu'ilz auoient veu en France, & le bon traitement qu'il leur auoit esté fait, dequoy fut fort ioyeulx, & pria nostre cappitaine luy bailler ses bras pour les baier & accoller, qui est leur mode de faire chere en ladicte terre. Lors nostre cappitaine entra en ladicte barque dudict Agouhanna, & commanda apporter pain & vin pour faire boire & manger ledict seigneur & sa bande, ce qui fut fait, dequoy furent fort contens. Et pour lors ne fut aultre present fait audict seigneur attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses ainsi faictes, se departirent les vngs des aultres, & prindrent congé, & se retourna ledict Agouhanna en ses barques pour se retirer & aller en son lieu. Et feist ledict cappitaine apprester ses barques pour passer oultre, & aller auant ledict fleue avec le flo, pour chercher hable & lieu de sauueté pour mettre les nauires, & feuimes oultre ledict fleue enuiron dix lieues coustoyât ladicte ylle. Et au bort d'icelles trouua mes vng assureurg d'eau!x fort beau & plaisant. Auquel lieu ya vne petite riuere & hable de

14

barre marinant de deux à trois brasses, que trouuastines lieu à nous propice pour mettre nosdictes nauires à sauueté. Nous nommastines ledict lieu sainte Croix, par ce que ledict iour y arriuastmes. Aupres d'iceluy lieu ya vng peuple, dont est seigneur ledict Donnacona, & y est la demeurence qui se nomme Stadacone, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de veoir & bien fructiferete, pleine de fort beaulx arbres de la nature & sorte de France. Comme chesnes, ormes, frelnes, noyers, yfz, cedres, vignes, aubespines, qui portent le fruiet aussi gros que prunes de damas, & aultres arbres: soubz lesquelz croist de aussi beau chanure que celuy de France: qui vient sans semence ny labour. Apres auoir visité ledict lieu, & trouué estre conuenable, se retira ledict cappitaine, & les aultres dedans les barques pour retourner es nauires. Et ainsi que sortistmes hors de ladite riuere trouuastmes au deuant de nous l'ung des seigneurs dudit peuple de Stadacone accompagné de plusieurs gens tant hommes, femmes que enfans: lequel seigneur commença a faire vng preschement à la facon & mode du pays, qui est de ioye & assurance, & les femmes dansoient

& chantoient sans cesse estans en l'eau iusques es genoulx. Nostre cappitaine voyant leur bõne amour & bon vouloir, feist approcher la barque ou il estoit, & leur donna des cousteaulx, & petites patenostres de voirre, dequoy menerent vne merueilleuse ioye, de sorte que nous estans departis d'auec eulx distât d'une lieue ou enuiron, les oyons chãter, danser, & mener ioye de nostre benne.

*Comme nostre cappitaine retourna es nauires, & alla veoir l'ysle, la grandeur & nature d'icelle, & comme il feist mener lesditz nauires à la riuyere sainte Croix.*



Pres que nous feusmes arriuez auec noz barques ausditz nauires & retournez de la riuyere sainte Croix, le cappitaine Hinanda apprester lesdictes barques pour aller à terre à ladicte ysle veoir les arbres qui sembloient fort beaulx a veoir, & la nature de la terre d'icelle ysle. Ce que fut fait, & nous estans à ladicte ysle la trouuâmes plaine de fors beaulx arbres de la sorte des nostres. Et pareillement y trouuâmes force vignes, ce que n'auyons veu par cy deuant à toute la terre, & par ce la nommâmes l'ysle

15

de Bacchus. Icelle yste tient de logueur enui  
rô douze lieues, & est fort belle terre a veoir,  
mais est plaine de boys sans y auoir aucun  
labourage, fors qu'il y a aucunes petites mai  
sons ou ilz font pescherie, comme par cy de  
uant est faicte mention.

Le lendemain partismes avec nosdictz nau  
ires pour les mener audict lieu de sainte  
Croix, & y arriuasmes le.14. duditz mois. Et  
vindrent au deuant de nous ledictz Donna  
cona Taignoagny, & Dom agaya avec vintg  
cinq barques chargez de gens qui venoient  
dudit lieu dont estions partis, & alloient au  
dict Stadacone ou est leur demourâce, & vin  
drent tous à noz nauires faisans plusieurs si  
gnes de ioye, fors noz deux hōmes que auis  
apportez, Scauoir Thaignoagny & Dom a  
gaya, lesquelz estoient tous changez de pro  
pos, & de couraiges, & ne vouloient entrer  
dedens nosdictz nauires, nonobstāt qu'ilz en  
feussent plusieurs fois priez: dequoy eusmes  
aucune deffiance d'eulx. Le cappitaine leur de  
manda silz vouloient aller comme ilz luy au  
oient promis avec luy à Hochelaga, & ilz  
respondirent que oy: & qu'ilz estoient delibe  
rez y aller: lors chascun se retira.

Le lendemain.15. ledict cappitaine feust à  
terre avec plusieurs pour faire plāter ballises

& merches pour plus seurement mettre les  
 nauires à sauueté. Auquel lieu se rédirent au  
 deuant de nous plusieurs gens du pays, & en-  
 tre aultres ledi& Donnacona noz deux hom-  
 mes & leur bande, lesquelz se tindrent apart  
 soubz vne poin&te de terre, qui est sur le bord  
 d'ung fleuue, sans ce que aucun d'eulx vint  
 enuiron nous, cōme les aultres qui n'estoient  
 de leur bande faisoient. Apres que le cappa-  
 taine fut aduertuy qu'ilz y estoient, comman-  
 da à partie de ses gens aller avecques luy, &  
 fur& vers eulx soubz ladi&te poin&te, & trou-  
 uerent lesdi&tz Donnacona, Taignoagny,  
 Domagaya & plusieurs aultres: & apres se  
 estre entrefaluez, se au&ca ledi&te Taignoagny  
 de parler, & dit à nostre cappitaine que ledi&te  
 seigneur Donnacona estoit marry, dōt ledi&te  
 cappitaine & ses gens portoient tant de ba-  
 stons de guerre, par ce que de leur part n'en  
 portoient nulz. A quoy leur respōdist ledi&te  
 cappitaine que pour leur marrisson ne laisse-  
 ront a les porter, & que c'estoit la coustume  
 de France, & qu'il le scauoit bien, mais pour  
 toutes leurs parolles ne laisserent ledi&te cap-  
 pitaine & Donnacona a faire grand chere en-  
 semble. Lors aperceusmesque ce que disoit le  
 Taignoagny ne venoit que de luy & son cō-  
 paignō. Et au& de partir dudi&te lieu, lesdi&tz

16

Donnacona & cappitaine feirét vne assuree  
 de sorte merueilleuse, car tout le peuple du-  
 dict seigneur Donnacona gederet & feirent  
 trois cris à plaine voix, q̄ c estoit chose hor-  
 rible a ouyr, & a tāt pridrēt cōgié lesvngs des  
 aultres, & nous retirasmes à bort pour celuy  
 iour, & le lendemain 16. dudict moys nous meif-  
 mes les deux plus grādz nauires dedens ledict  
 hable & riuere, ou il yade plaine mer trois  
 brasses, & de bas d'eaue demy brasse, & fut  
 laille le gallyō dedes la radde pour mener au  
 dict Hochelaga. Et tout scōtinēt que ledictes  
 nauires furēt audict hable & assure, se trouue-  
 rent deuāt ledictes nauires Donnacona, Tai-  
 gnoagny, Dom agaya, & plus de cīq̄ cēs p̄sōnes  
 hōmes, fēmes, que petis enfans, & entra ledict  
 seigneur avec dix ou douze des plus grādz p̄-  
 sōnaiges du pays, lesquelz furēt p̄ ledict cappi-  
 taine & autres festoyes, & leur fut dōné aucū  
 petis presēs, & fut p̄ Taignoagny dict à nostre  
 cappitaine, q̄ ledict seigneur estoit marry dōt  
 il alloit à Hochelaga, & que ledict seigneur ne  
 vouloit q̄ luy q̄ ploit y'allast p̄ ce q̄ la riuere  
 nevalloit riēs, & leur fust respōdu p̄ ledict cap-  
 pitaine q̄ pour tout ce ne laisseroit y aller s'il  
 luy estoit possible: par ce qu'il auoit cōmāde-  
 ment du roy son maistre de aller le plus auāt  
 qu'il pourroit: mais si ledict Taignoagny y

Voulant aller comme il auoit promis, qu'on luy feroit présent, dequoy il seroit cōtent & grand chere, & qu'ilz ne feroient que aller & venir seulement audiēt Hochelaga, puis retourner. A quoy respondiēt lediēt Taignoagny, qu'il n'y yroit point. Lors se tetirerent à leurs maisons. Et le leademain. 17. dudiēt moys, lediēt Donnacona & les aultres reuindrent comme deuant, & apporterent force anguilles & aultres poissons, dequoy se faiēt grand pescherie audiēt fleuue, comme sera cy apres diēt. Lors qu'ilz furent arriuez deuant leidiētes nauires, commencerent a chanter & danser cōme auoient de coustume. Et apres qu'ilz eurent ce faiēt, feist lediēt Donnacona mettre tous ses gens d'ung costē, & feist vnġ cerne sur le sable, & y feist mettre nostre cappitaine & ses gens: & lors commença vne harengue, tenāt vne hille d'environ l'aage de dix à douze ans en l'une de ses mains, puis la vint presenter à nostre cappitaine, & tout incontinent tous les gens dudiēt seigneur se prindrent a faire trois criz & hurlemens en signe de ioye & alliance. Puis de rechef presenta deux petis garçons de moïdre aage l'un apres l'aultre, desquelz feirent telz criz & ceremonies que deuant. Duquel présent ainsi faiēt par lediēt seigneur fut par nostre cappitaine

17

remercié. Lors Taignoagny dist au cappitaine que la fille estoit la propre fille de la seur du dict seigneur, & l'ung des garçons frere de luy qui parloit. Et qu'on les luy donnoit sur l'intention qu'il n'allast point à Hochelaga. Aquoy luy respondist nostre cappitaine, que si on les luy auoit donnez sur ceste intétion, que on les reprint, & que pour riens ne laisseroit y alier par ce qu'il auoit comãdemét de ce faire. Sur lesquelles parolles Dom agaya compaignon dudict Taignoagny, dict audict cappitaine que ledict seigneur luy auoit donné lesdictz enfans par bonne amour, & en signe d'asseurance, & qu'il estoit cõtét aller avec luy audict Hochelaga, dequoy eurent grosses parolles lesdictz Taignoagny & Dom agaya. Lors apceufines que ledict Taignoagny ne valloit riens, & qu'il ne songeoit que trahison & malice tãt p ce que aultres mauuais tours que luy auiois veu faire. Et surce ledict cappitaine feist mettre lesdictz enfans dedãs les nauires, & feist apporter deux espées, vng grand bafsin d'arain plain, & vng ouuré pour lauer mains, & en feist present audict Donnacona, lequel fort s'en cõtéta & remercia nostre cappitaine. Et comãda ledict Donnacona a tous iesgès chãter & dãser, & pria ledict Dõnacona nostre cappitaine faire tirer vne piece d'ar-

tillerie, par ce que lesdictz Taignoagny & Dom agaya luy en auoient fait feste, & aussi que iamais n'en auoiet veu, ny ouy. A quoy le cappitaine respondist qu'il le uoloit bien, & commanda que on tirast vne douzaine de barges avec leurs bouletz le trauers du boys qui estoit iouxte lesdictes nauires & gens. Dequoy furent tous si estonnez qu'ilz pensoient que le ciel feust cheu sur eulx, & se prindrent a hucher & hurler si tresfort, que sembloit que enfer y feust vuide, & dauant qu'ilz se retirassent, ledict Taignoagny feist dire par interpoies personnes, que les compagnons du gallyon, lequel estoit demouré à la radde, auoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie: dont tous se retirerent à grand haste, ainsi que si les eussions voulu tuer. Ce que ne se trouua verité: car durât ledict iour ne fut dudit gallyon tiré artillerie.

**¶** Comment lesdictz Donnacona, Taignoagny, & autres songerent une fineffe, & feirent babiller trois hommes en guise de diables, faignans estre uenuz de par Cudriagny leur dieu pour nous empeschier d'aller audict Hoche-laga.

18

**L**E lendemain. 18. du dict mois pour nous cuyder tousiours empescher d'aller à Hochelaga, songerent vne grand finesse qui feust telle, ilz habillerent trois hommes en la facon de trois diables, lesquelz auoient cornes ausi lógues que le bras, & estoient vestus de peaulx de chien noirs & blâcs. Et auoiét le visaige paict ausi noir que charbon, & les feirent mettre dedâsvne de leurs barques à nostre non sceu: & leur bande vint comme ilz auoient de coustume au prez de noz nauires, lesquelz se tindrent dedans le boys sans apparostre environ deux heures, attendant que l'heure & marée fut venue pour l'arriuéede ladicte barque, à la quelle heure sortirent tous du boys, & se preséterét deuât lesdictes nauires sans culx approcher ainsi qu'ilz souloiet faire, & cômence ledict Taignoagny a saluer nostre cappitaine qui luy demanda s'il vouloit le bateau, lequel luy reipôdist que nō pour l'heure, mais que tâtoist il entreroit dedâs lesdictes nauires, & incôtinét arriua ladicte barque ou estoiet lesdictz trois hōmes appoisâs estre trois diables ayans de grâdz cornes sur leurs testes, & faisoit celuy du milieu vng merueilleux fermō en venât: lesquelz passerét le lóg de noz nauires avec leur dicte barq, sâs aucuemét tourner

C ii

L'un veue vers nous, & allerét assener & dō-  
 ner en terre auec leurdictē barque, & tout in-  
 cōtinēt ledict seigneur Dōnacona & les gens  
 prindrent ladicte barque & ledictz trois hō-  
 mes, lequelz s'estoient laissē cheoir au fondz  
 d'icelle comme gēs mortz, & porterēt le tout  
 ensemble dedās le boys qui estoit distāt d'ūg  
 geēt de pierre, & ne demouravne seuille piōne  
 deuant nosdictes nauires que tous ne se reti-  
 rassent dedās ledict boys, & eulx estās audiēt  
 boys commēcerēt vne predicatiō & presche-  
 ment que nous oyons de noz nauires q̄ dura  
 enuiron demye heure. Apres laquelle sortirēt  
 ledictz Taignoagny & Dom agaya marchās  
 vers nous, ayans les mains ioinctes, & leurs  
 chappeaulx soubz leurs coddēs, faisans vne  
 grāde admiratiō. Et cōmēca ledict Taigno-  
 agny a dire, & proferer par trois fois *Iesus, Ie-  
 sus, Iesus* leuāt les yeulx vers le ciel, puis Dom  
 agaya commença a dire *Iesus Maria*. Jacques  
 cartier regardant vers le ciel comme l'autre.  
 Le cappitaine voyant leurs mines & cerimo-  
 nies, leur cōmenca a demander qu'il y auoit,  
 & que c'estoit q̄ estoit suruenu de nouueau.  
 Lesquelz respondirent qu'il y auoit de pitou-  
 ses nouuelles, en disant, nenny, est il bon. Et  
 ledict cappitaine leur demanda de rechef qu-  
 c'estoit: & ilz respōdirēt, que leur dieu nome

19

mé Cudragny auoit parlé à Hoche laga, & que les trois hommes deuantdictz estoient venus de par luy leur annoncer les nouvelles, qu'il y auoit tant de glaces & de neiges qu'ilz mouroient tous. Desquelles parolles nous prinmes tous a rire, & leur dire que leur dieu Cudragny n'estoit que vng sot, & qu'il ne scauoit qu'il disoit, & qu'ilz le dirent à ses mesfagiers, & que Iesus les garderoit bien de froid s'ilz luy vouloient croire. Lors ledict Taignoagny & son compaignon, demanderent audict cappitaine s'il auoit parlé à Iesus, & il respondi que ses prestres y auoient parlé, & qu'il seroit beau temps. Desquelles parolles remercierent ledict cappitaine, & se retirent dedans le boys dire les nouvelles aux autres, qui sortirent dudit boys tout incontinent faignans estre ioyeux desdictes parolles par ledict cappitaine ainsi dictes. Et pour monstrier qu'ilz en estoient ioyeux, tout incontinent qu'ilz furent deuant les nauires commencerent d'une commune voix a faire trois criz & hurlemens, qui est leur signe de ioye, & se prindrent a danser & chanter, comme auoient de coustume: mais pour resolution desdictz Taignoagny & Dom agaya dirent à nostredict cappitaine, que ledict seigneur Donnacona ne vouloit point que nul d'eulx

allast à Hochelaga avec luy, s'il ne bailloit ple  
ge qui demourast à terre avec ledi&t Donna-  
cona. Le cappitaine leur respondi&t que silz  
n'estoient deliberez y aller de bon couraige,  
qu'ilz demourassent, & que par eulx ne laisse  
roit mettre paine y aller.

¶ *Comment nostre cappitaine & tous les gen-  
tilz hommes avec cinquante hommes mari-  
niers partirent de la prouince de Canada a-  
uec le gallyon, & les deux barques, pour al-  
ler à Hochelaga, & de ce que fut ueu entre  
deux sur ledi&t fleuee.*

**L** E lendemain. 19. iour dudi&t moys  
de Septembre, nous appareillâmes  
& feismes voylle avec ledi&t gal-  
lyon & les deux barques, pour aller avec la  
marée amont ledi&t fleuee, ou trouuâmes à  
veoir des deux costez d'icelluy les plus bel-  
les & meilleures terres, qu'il soit possible de  
veoir. Aussi viues que l'eaue plaine des  
beaulx arbres du monde : & tant de vignes  
chargez de raisins le long dudi&t fleuee, qu'il  
semble mieulx qu'elles ayent esté plantez de  
main d'homme que aultrement : mais par ce  
qu'elles ne sont cultueez ne tailliez, ne sont

20

les raisins si groz & si doux que les nostres: pareillement trouuâsmes beaucoup de maisons sur ledict fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grâde peïcherie de tous poissons: lesquelles gens venoient à noz nauires d'aussi grand amour & priuaulté, que si eussions esté du pays, Nous apportant force poisson, & de ce qu'ilz auoient pour auoir de nostre marchandise tendans les mains au ciel, & faisans plusieurs signes de ioye. Et nous estâs poscz enuiron vingt cinq lieues de Canada en vng lieu nommé Ochelay, qui est vng destroit dudiçt fleuve fort courant & dangereux, tant de pierres que d'autres choses vindrent plusieurs barques à bort. Et entre autres, y vint vng grand seigneur du pays, lequel faisoit vng grand sermon en venant & arriuant à bort, montrant par signes cuidens avec les mains & autres ceremonies, que ledict fleuve estoit vng peu plus auant fort dangereux, nous aduertissant de nous en donner garde. Et presenta celuy seigneur au cappitaine deux de ses enfans, desquelz le cappitaine print vne fille de l'age d'enuirõ sept a huit ans, & reffusant vnggarçon de deux ou trois ans, par ce qu'il estoit trop petit, Lediçt cappitaine festoya le diçt seigneur & sa bande de ce ql peust, & luy

C iiii

Donna aucun petit present: puis s'en allerent à terre. Et depuis sont venus celuy seigneur & sa femme veoir leur fille iusques à Canada, & apporter aucun present au cappitaine. Depuis le.19.iour iusques au 28.dudict moys nous auons este nauigans a mont ledict fleuve sans perdre heure ny iour, durand lequel temps auôs veu & trouué d'aussi beau pays, & terres aussi vnyes que lon scauroit desirer, plaine comme dict est des beaulx arbres du monde, scauoir chesnes, hormones, noyers, cedres, pruches, frcsnes, briez, sandres, oziers, & force vignes. Lesquelles auoient si grand habondance de raisins, que les compaignons en venoient chargez à bort. Il ya seulement force grues, signes, oultardes, oyes, cannes, alouettes, faisans, perdrix, merles, mauuis, teurtres, chardonnerculx, serins, roufignolz, passes solitaires, & aultres oyseaulx, comme en France, & en grand habondance.

Ledi&.18.iour de Septembre nous arriuâmes en vng grand lac & playne dudict fleuve, large d'environ cinq ou six lieues, & douze de long. Et nauigâmes celluy iour amont sans y trouuer partout icelluy q̄ deux brasses de parfond esgallement sans haulser ny baisser. Et nous arriuâs à l'ung des boutz dudict lac, ne nous apparoiſſoit aucun passaige

21

n'y sortye: Ains sembloit icelluy estre tout cloz sans aucune riuere, & ne trouuasmes audict bout que brasse & demye, dont nous conuint poser & mettre l'ancres hors, & aller chercher passage avec les barques: & trouuames qu'il ya quatre ou cinq riuieres toutes sortantes dudiect fleuve en icelluy lac, & venant dudiect Hochelaga: mais en icelluy ainsti sortantes, ya barres & trauerles faictes par le cours de l'eaue, ou il n'y auoit pour lors que vne brasse. Et lesdictes barres passees ya quatre ou cinq brasses, qui estoit le tēps des plus petites eaues de l'année, ainsi que nous vinsmes par les flots desdictes eaues qu'elles croissent de plus de trois brasses de pic, toutes icelles riuieres circuyent & enuironnent cinq ou six belles yslles, qui font le bout dudiect lac: puis se rassemblent enuiron quinze lieues à mond toutes en vne. Celuy iour feusmes à l'une d'icelles, ou trouuasmes cinq hommes qui prenoient des bestes sauuaiges: lesquelz vindrent aussi priuement à noz barques, que s'ilz nous eussent veu toute leur vie sans auoir peur ne craincte, & nosdictes barques arriuez à terre, l'un d'iceulx hommes print nostre cappitaine entre ses bras, & le porta à terre ausy legierement que sy feust esté vng enfant de cinq ans, tant estoit icelluy homme

grand & fort. Nous leur trouuâmes vng grand mouceau de raz sauuaiges: lequels viuent en l'auc, & sont gros comme conyns, & bons à merueilles. Desquelz feirent present à nostre cappitaine, qui leur donna des cousteaux, & patenostres pour recompence. Nous leur demandâmes par signe, si c'estoit le chemin de Hochelaga: Ilz nous monstrerent que ouy, & qu'il y auoit encores trois iournees à y aller.

*Comment le cappitaine feist accoustrer les barques pour aller audict Hochelaga, & laisserent le gallyon pour la difficulté du passaige: & comment nous arriuasmes audit Hochelaga, & le racueil que le peuple nous feist à nostre arriuee.*



Le lendemain nostre cappitaine voyant qu'il n'estoit possible pouoyr pour lors passer ledict gallyon. feist aduictailier & accoustrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de temps qu'il feust possible, & que lesdictes barques en peurent accueillir, & se partit avecques icelle accompaigné des gentilz hommes: scauoir Claude

22

du pont grand echanfon de monseigneur le Dau'phin. Charles de la pommeraye, Jehan gouion, Jehan pouillet, avec vingt huit marinyers, y compris Mace iallobert, & Guillaume le breton, ayans la charge soubz le capitaine des deux autres nauires, pour aller amond ledict fleuve, au plus loing qu'il nous seroit possible. Et nauigames de temps à gré iusques au dixneufiesme iour d'Octobre, que nous arriuatmes audict Hochelaga, qui est distant d'ou estoit demouré ledict gallyon, de quarante cinq lieues. Auquel & chemin faisant trouuames plusieurs gens du pays, lesquels nous apportoient du poisson, & autres victuailles, dansans & menans grand ioye de nostre venue. Et pour les atraire & tenir en amytié avec nous, leur donnoit ledict capitaine pour reconpence, des cousteaulx, patenostres & aures menues chotes, dequoy estoient fort contens. Et nous arriuez audict Hochelaga, Se rendirent au deuant de nous plus de mil personnes, tant hommes femmes que enfans: Lesquelz nous firent aully bon racueil, que iamais pere feist à enfant, menant ioye merueilleuse: Car les hommes en vne bande dansoyent, Les femmes d'autre, & les enfans de l'autre: & apres ce nous

apportèrent force poisson , & de leur pain fait de gros mil, qui gettoient dedans nosd barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombast de l'aer, voyãt ce, nostre d cappitaine descendit à terre avec plusieurs de les gens. Et si tost qu'il fut descendu, se assemblerent tous sur luy, & sur tous les autres, en faisant vne chaire inestimable: Et apportoient leurs enfans à brassées pour les faire toucher audict cappitaine & autres, faisant vne feste, qui dura plus de demye heure. Et voyant nostre capitaine leur largesse & bon recueil, feist asseoir & renger toutes les femmes, & leur donna des petites patenostres d'estain, & aultres menues choses: & à partye des hommes des cousteaulx, puis se retira à bord des barques pour souper & passer la nuit: durant laquelle demoura icelluy peuple sur le bord dudict fleuve au plus pres desdictes barques, faisant toute nuit plusieurs feux & danses, en disant à toutes heures Aguyaze, qui est leur dire de salut & ioye.

23

**C**omment le cappitaine & les gentilz hommes avec uingt cinq hommes bien armez & en bon ordre, allerent en la uille de Hochelaga & la situation dudict lieu.



**E** lendemain au pl<sup>o</sup> matin le capitaine s'acoustra & feist mettre les gens en ordre pour aller veoir la ville & demourant dudict peuple, & vne montaigne, qui est iacente en leurdicte ville: ou allerent avec ledict cappitaine les gentilz hommes & vingt marinyers, & laissa le parfus pour la garde des barques, & print trois hommes de ladicte ville de Hochelaga pour les mener & conduyre audict lieu, & nous estans en chemin, le trouuafmes aussi battu qu'il soit possible, & la plus belle terre & meilleure qu'on scauroit veoir, toute plaine de chesnes ausy beaulx qu'il y ayt en forest de France: Soubz lesquelz estoit toute la terre couuerte de glā. Et nous ayans marché enuiron lieue & demye, trouuafmes sur le chemin, l'un des principaulx seigneurs de ladicte ville, accompagné de plusieurs personnes: lequel nous feist signe qu'il se faillloit reposer audict lieu pres vng feu qu'ilz auoient fait audict chemin. Ce que feismes, lors commença ledict sei-

gneur à faire vng sermon & preschement, cōme cy deuant est dict estre leur coustume de faire ioye & congnoissance, en faisant celluy seigneur chere audict cappitaine & sa compagnie, lequel cappitaine luy donna vne couple de haches, & vne couple de cousteaux, avec vne croix, qu'il luy feist baïser, & la luy pendit au col: dequoy rendit graces audict cappitaine. Ce fait, marchasmes plus oultre: & enuiron demye' lieue de là, commecasmes à trouuer les terres labourées, & belles grandes champagnes plaines de bledz de leur terre, qui est comme mil de bresil, aussy gros ou plus que poix, dequoy vient ainsi, comme nous faisons de fourment: & au parmy d'icelles champagnes est située la ville de Hochelaga, pres & ioignant vne montaigne qui est à l'entour d'icelle, labourée & fort fertile: dedessus laq̃lle on veoit fort loing. Nous nommasmes ladiete montaigne le mont Royal. Ladiete ville est toute ronde, & close de boys à trois rencqs, en facon d'une pyramide, croisée par le hault, ayant la rengée du parmy en facon de ligne perpendiculaire: puis rengée de boys couchez de long, bien ioindz & coufus à leur mode: Et est de haulteurs enuiron deux lances, & n'ya en icelle ville q̃ vne porte & entrée, qui ferme à barres. Sur laquelle &

24

en plusieurs endroictz de ladicte closture, ya manieres de galleries, & eschelles à y monter qui sont garnis de roches & chaillouz. Pour la garde & deffence d'icelle, il ya dedans icelle ville, enuiron cinquante maisons longues d'enuiron cinquante pas ou plus chascune, & douze ou quinze pas de large, & toutes faites de boys couuertes & garnyes de grandes ecorces & pelleures desditz boys, ausi large q̄ tables, bien cousus artificiellemēt selon leur mode: & par dedans icelles ya plusieurs estres & chambres: Et au meilleu d'icelles maisons ya vne grāde place par terre ou font leur feu, & viuent en communaulté, puis se retirēt en leursdictes chambres les hommes avecques leurs femmes & entans. Pareillement ilz ont grenyers au hault de leurs maisons, ou ilz mettent leur bled dequoy font leur pain, qu'ilz appellent Carraconny. Et le font en la sorte cy apres: Ilz ont des pilles de boys comme à piller chanure, & bastent avec pillons de boys ledict bled en pouldre, puis le malfent en paste, & en font tourteaux qu'ilz metent sur vne pierre large qui est chaulde, puis le couurēt de cailloudz chauldz. Et ainsi cuysent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potaiges dudit bled & de febues & poix, desquelz ilz ont assez, & ausy

grosses concombres & aultres fruietz. Ilz ont de grandz vaisseaulx cōme thonnes en leurs maisons ou ilz mettent leur poisson, lequel ilz sechent à la fumée durant l'esté, & en viuent l'yuer: Et de ce font grant amas comme auons veu par experiēce. Tout leur viure est sans aucun goust de sel: Et couchent sur escorces de boys estandues sur la terre avec meschantes peaulx de bestes sauuaiges, dequoy font leur vestemēt & couuerture. La pl<sup>o</sup> precieuse chose qu'ilz ayēt en ce mode, est Esturgny, lequel est blanc comme neif, & le prennent audit fleuve en cornibortz en la maniere qui ensuyt. Quand vng homme a desserui mort, ou qu'ilz ont prins aucuns ennemys à la guerre ilz le tuent, puis l'incisent par les fesses, cuysses, & espaulles à grandes taillades, puis au lieu ou est ledict Esturgny, auallent ledict corps au fond de l'eau & le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont, & treuuent dedās lesdictes taillades & inciseures lesdictz cornibortz, desqz ilz font manieres de patenostres, & de ce vsent cōme nous faisons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuse chose du monde. Il a vertu d'estancher le sang des nazilles: car nous l'auons experimenté. Tout cedit peuple ne s'adonne que à labourage & pescherie pour viure: Car

25

des biens de ce monde n'en font cōpte, parce qu'ilz n'en ont congnoissance, & qu'ilz ne bougent de leur pais, & ne font ambulataires cōme ceulx de Canada, & du Saguenay, non-obstant que lesdictz Canadiens leur soyent subgectz avec huiet ou neuf autres peuples, qui sont sur ledict fleuve.

**C**omment nous arriuasmes à ladiete uille, & de la reception que nous y fut faicte, & comment le cappitaine leur feist des presents: & autres choses comme sera ueu en ce chapitre.



Pres que feusmes arriuez au pres d'icelle ville, se rendirent au deuant de nous grand nombre des habitans d'icelle, qui à leur facon de faire nous feirent bon racueil: & par noz guydes & conducteurs feusmes menez au meilleu d'icelle ville, ou il ya vne place entre les maisons, spacieuses d'ung geēt de pierre en carré ou enuiron: lesquelz nous feirēt signe que nous arrestitions audiēt lieu. Et tout soudain s'assemblerēt les filles & femmes de ladiete ville, dont l'une partye estoiet chargez d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent frotter le visage, bras & autres endroitz de dessus le corps ou ilz pouoient

D

toucher, pleurant de ioye de nous veoir, en nous faisant la meilleure chere qu'il leur estoit possible, nous faisans signes qu'il nous pleult toucher à leur dictz enfans. Apres lesquelles choses les hommes feirent retirer les femmes, & se assirent sur la terre à l'entour de nous, comme sy eussions voulu iouer vng mystere. Et tout soudain reuindrēt plusieurs femmes, qui apporterent chascun vne natte carrée en facon de tapisserie: Et les estendirent sur la terre au milieu de la liete place, & nous feirēt mettre sur icelles. Apres lesquelles choses ainsi faictes, fut apportée par neuf ou dix hommes le Roy & seigneur du pays, qu'ilz appellent en leur langaige Agouhanna, lequel estoit assis sur vne grande peau de Cerf, & le vindrent poser dedans la liete place sur lesdictes nattes au pres de nostre capitaine, nous faisant signe que c'estoit leur Roy & seigneur. Cestuy Agouhanna estoit de l'age enuiron cinquāte ans, & n'estoit point myeulx accoustré que les aultres, fors qu'il auoit à l'encontre de sa teste, vne maniere de lysiere rouge pour sa couronne, faicte de poil de Herissons. Et estoit celluy seigneur tout percluz de ses mēbres. Apres qu'ilz eust faict son signe de salut audict cappitaine & à ses gens, leurs faisant signes euidens, qu'ilz feuf-

26

sent les tresbien venuz: Il monstra ses bras & iambes audiēt cappitaine, luy faisant signe qu'il luy pleust les toucher: lequel cappitaine les frota avecques les mains. Et lors lediēt Agouhanna print la lysiere & couronne qu'il auoit sur la teste, & la donna à nostre cappitaine. Et tout incontinent furent amenez audiēt cappitaine plusieurs malades, comme aucugles, borgnes, boisteulx, impotens, & gés sy treuiculx, que les paupieres des yeulx leur pendoyent iusques sur les ioues: les seant & couchant au pres de nostrediect cappitaine, pour les toucher: Tellement qu'il sembloit que Dieu feust la descendu pour les guerir.

Nostrediect cappitaine voyant la pitié & foy de cediēt peuple, dist l'euangile Sainct Iehā: scauoir l'imprincipto, faisant le signe de la croix sur les poures malades, priant Dieu qu'il leur donnast congnoissance de nostre saicte foy, & grace de recouurer chrestieté & baptesme. Puis lediēt cappitaine print vne paires d'heures, & tout haultement leur de mot à mot la patsion de nostre seigneur. Sy que tous les asistans le peurent ouyr, ou tout ce pauvre peuple feirent vne grand silence & feurent merueilleusement bien entendibles, regardans le ciel & faisans pareilles

cerimonves qu'ilz nous veoient faire. Apres laquelle feist le cappitaine rengier tous les hōmes d'ung coste , les femmes d'ung autre, & les enfans d'aoltre, & donna aux principaulx des hachotz , es aultres des cousteaulx, & es femmes des parenostres, & autres menues besongnes puis gesta parmy la place entre les petis enfans des petites bagues , & agnus dei d'estain, dequoy menerent vne merueilleuse ioye. Ce fait lediēt cappitaine cōmanda sonner les trompettes & aultres instrumens de musique: dequelz lediēt peuple fut fort reiouy. Apres lesquelles choses nous prinsmes congie d'eulx, & no<sup>r</sup> retirasmes, voyant ce les femmes se misrent au deuant de nous pour nous arrester , & nous apportoient de leurs viures, qu'ilz nous auoient apprestez, Cōme poisson, potages, febues & autres choses pour nous cuyder faire repaistre & disner audiēt lieu: & pource que leurs viures n'estoiēt à nostre gouit, & qu'il n'y auoit aucune faueur, les remerciaimes, leur faisant signe que n'auions besoing de manger.

Apres que nous feusmes ysluz de ladiēte ville, plusieurs hommes & femmes nous vindrent cōduvre sur la montaigne cy deuant d'icte, qui est par nous nommée Mont royal, distant dud' lieu d'ung quart de lieues. Et nous

27

estans sur icelle montaigne, eusmes veue & cōnoissance de plus de trente lieues à lenuiron d'icelle: & ya vers le Nort, vne rengée de montaignes, qui sont Est, & Onaist, gīantes, & autant deuers le Su. Entre lesquelles montaignes est la terre la plus belle qu'il est possible de veoir, vnye, plaine, & labourable: & par le meilleu desdictes terres voyons ledict fleuee oultre le lieu ou estoient demourees noz barques: auquel ya vng fault d'aue le plus impetueulx qu'il est possible de veoir: lequel ne nous fut possible passer, tant que l'on pouoit regarder grād, large, & spacieulx, qui alloit au Sur Onaist: & passoit au pres de trois belles montaignes rondes, que nous voyons, & estimyons qu'elles estoiet enuiron quinze lieues de nous: & nous fut dict & mōstre par signes par nosdictz trois hōmes du pais qui nous auoiet conduict, qu'il y auoit trois telz fault d'aue audict fleuee, comme celuy ou estoient nosd̄ barques, mais nous ne peusmes entēdre quelle distāce il y auoit entre l'un & l'autre par faulte de langue: puis nous monstroiet par signes que lesdiz fault passez, l'on pouoit nauiguer, plus de trois liues par ledict fleuee. Et oultre nous mōstroient que le long desdictes montaignes estant vers le Nort, ya vne grande riuiere, qui descend de

D iii

l'occident comme ledict fleuve : Nous estimions que c'est la riuere qui passe par le royaume du Saguenay, & sans que leur feissions aucune demande & signes, prindrent la chaine du sifflet du cappitaine, qui estoit d'argent, & vng manche de poingnard, lequel estoit de laton iaine comme or: lequel pendoit au costé de l'ung de noz compaignons marinyers, & monstrerent que cela venoit d'amond ledict fleuve, & qu'il ya des Agouionda, qui est à dire mauuaises gens: lesquels sont armez iusques sur les doigtz, nous monstrât la facon de leurs armeures, qui sont de cordes & de bovs, lasses & tissues ensemble, nous donnant à entedre que lesdictz Agouionda menoient la guerre continuelle, les vngs contre les autres: mais par deffaulte de langue ne peusmes auoir congnoissance combien il y auoit iusques au liêt pays. Nostre cappitaine leur monstra du cuyure rouge, qu'ilz appellent caignetdaze, leur monstrant vers ledict lieu, demandant par signe s'il venoit de là, & ilz commencerent à secourre la teste disant que non. Et monstrerent qu'il venoit du Saguenay, qui est au contraire du precedent: Apres lesquelles choses ainsi veues & entendues, nous retirasmes à noz barques, qui ne fut sans auoir conduicte de grand nô-

28

bre dudit peuple. Dont partie d'eulx quand veoyent noz gens las, les chargeoient sur eulx cōme sur cheuaulx, & les portoient: Et nous arriuez à nostredictes barques feismes voylle pour retourner à nostre gallyon, pour doubte qu'il n'eust aucun encombrier. Lequel par tement ne feust sans grand regret dudit peuple: Car tant qu'i'z nous peurent suyure aual ledict fleuve, ilz nous suyurent, & tant feismes que no<sup>s</sup> arriuasmes à nostredict gallyon le lundy quatriesme iour d'Octobre.

Le Mardy .5. iour dudit mois, nous feismes voylle, & appareillasmes avec nostredict gallyon, & barques pour retourner à la prouince de Canada au port de sainte croix, ou estoient demourez nost<sup>s</sup> nauires. Et le .7. iour nous vinasmes poser le trauers d'une riuere qui vient deuers le Nort, sortant audict fleuve: a l'entree de laquelle ya quatre petites yslles plaines d'arbres: nous nomasmes icelle riuere la riuere du Fouez. Et pource q<sup>'</sup> l'une d'icelles yslles s'auice audict fleuve, & la veoit on de loing, feist le cappitaine plâter vne belle grande croix sur la pointe d'icelle, & comanda apprester les barques pour aller avec marée, dedās icelle pour veoir la nature d'icelle: ce qu'il fut fait, & nagerent celuy iour amond lad<sup>e</sup> riuere. Et parce qu'elle fut trou-

D iiii

uée de nulle experience n'y perfonde, retournerent & appareillafmes pour aller aual.

**C** Comment nous arriuasmes audict hable de *ſainte Croix*, & lordre cōme nous trouuasmes noz nauires, & comme le ſeigneur du pays ueint ueoir noſtre cappitaine, & comme ledict cappitaine l'alla ueoir, & partie de leur cōſtume en particulier.

**L** E lundy vnzieſme iour d'Octobre, nous arriuasmes audict hable *ſainte Croix* ou eſtoient noz nauires, & trouuasmes que les maîtres & mariniers qui eſtoient demourez, auoiēt fait vng fort dauant leſdictes nauires, tout cloz de groſſes pieces de boys, plantez debout ioignans les vn es autres: & tout à lentour garny d'artillerie, & bien en ordre pour ſoy deffendre cōtre toute la puiffance du pais. Et tout incontinent que le ſeigneur du pais fut aduertey de noſtre venue, veint le lendemain douzieſme iour dudiēt moys, accōpagné de *Taignoagny*, *Dom Agaya* & pluſieurs autres: leſquelz feirent vne merueilleuſe feſte à noſtre capitaine, faignans auoir grand ioye de noſtre venue: lequel leur feiſt aſſez bon racueil, toutesfoys qu'ilz ne l'auoiēt pas deſſerui. Lediēt

29

Donnacona pria nostre cappitaine de aller le lendemain veoir Canada. Ce que luy promist ledict cappitaine. Et le lendemain, 13. iour dudit moys, ledict cappitaine avecques ses gentilz hommes accompaigné de cinquante compaignons bien en ordre, allerét veoir ledict Donnacona & son peuple, qui est distât dou estoient lesdictes nauires d'une lieue: & se nôme leur demourâce Stadacone. Et nous arriuez audiç lieu, vindrent les habitans au deuant de nous loing de leurs maisons d'ung geçt de pierre ou mieulx. Et la se régerent, & asirét à leur mode, & facon de faire: les hommes d'une part, & les fêmes de l'autre debout chantant, & dansant sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurent saluez & fait chere les vngs aux autres, ledict cappitaine donna aux hommes des cousteaulx & autres choses de peu de val leur, & feist passer toutes les femmes & filles par deuant luy, & leur donna à chascun vne bague d'estain. Dequoy remercierent ledict cappitaine, lequel fut par ledict Donnacona & Taignoagny mené veoir leurs maisons, lesquelles estoiet bié estaurez de viures seló leur forte, pour passer leur yuer, & nous fut par ledict Donnacona monstré les peaulx de cinq testes d'homme, estandues sur du boys, côme peaulx de pchemin. Lequel Donnacona nous

dist que c'estoient des Trudamans deuers le Su, qui leur menoiēt continuellemēt la guerre, & nous fut dict qu'il ya eu deux ans passez que lesdictz Trudamans les vindrent assaillir iusques dedās ledict fleuve, à vne ysle qui est le trauers du Saguenay, ou ilz estoiet a passer la nuit tendās aller à Honguedo leur mener guerre, avec enuiron deux cens psonnes tant hommes femmes qu'enfans. Lesquelz furent surprins en dormant dedans vng fort, qu'ilz auoiēt fait, ou misrent lesdictz Trudamans le feu tout à l'entour, & comme ilz sortoiēt les tuerent tous, reserué cinq qui eschapperent. De laquelle destrouffe se plaignoiēt encores fort, nous monstrant qu'ilz en auoiēt végeance. Apres lesquelles choses, nous retirames à noz nauires.

*De la facon de uiure du peuple de ladicte terre, & de certaines conditions creance & facon de faire qu'ilz ont.*



Edict peuple n'a aucune creâce de Dieu, car ilz croient a vng qu'ilz appellent Cudragny, & disent qu'ilz parlent souuent à culx, & leur dict le temps qu'il doibt faire. Ilz disent ausi quand il se cou-

39

rouce à eulx , qu'il leur geſte de la terre aux yeulx. Ilz croyent auſi que quād ilz trespafſent, qu'ilz vont es eſtoilles, puis viennent baiſſans en lorrizon comme leſdiſtes eſtoilles. Et ſ'envont en beaulx champs. vers plains de beaulx arbres, fleurs, & fruiſtz ſumprueux. Apres qu'ilz nous eurēt donē le tout a entēdre, nous leur auons remonſtrē leur erreur, & diſt que leur Cudragny eſt vng mauvais eſperit, qui les abuſe, & diſt qu'il n'eſt que vng Dieu, q̄ eſt au ciel, leq̄l nous donē toutes choſes neceſſaires, & eſt createur de toutes choſes & q̄ en ceſtuy debuōs croire ſeulement, & qu'il fault eſtre baptizez, ou aller en enfer, & leur feult remōſtrē pluſieurs aultres choſes de noſtre foy. Ce que ſacilement ilz ont creu, & appelle leur Cudragny, Agouionda, tellemēt q̄ pluſieurs fois ont priē noſtre cappitaine les faire baptizer, & y ſont venuz lediſt ſeigneur Taignoagny, Dom agaya, & tout le peuple de leur ville pour le cuyder eſtre: mais par ce que ne ſcainōs leur intētiō & couraige, & qu'il ny auoit q̄ leur remōſtraſt la foy pour lors, feult prins excuſē vers eulx. Et diſt à Taignoagny & Dom agaya, qu'ilz leur feiſēt entēdre q̄ retourneriōs vng aultre voyage, & apporterōs des preſtres & du creſme, leur donāt a entēdre pour excuſe, q̄ lon ne peult baptizer ſas lediſt

mesme. Ce qui croient, par ce que plusieurs enfans ont veu baptiser en Bretagne. Et de la promesse qui leur fust faicte de retourner, furent tresioyeulx.

Cedict peuple vit en cōmunaulté de biens assez de la sorte des Britilās, & sont vestus de peaulx de bestes sauuaiges, & assez pouremēt. L'yeux ilz sōt chaultiez de chaultes & ioulliez qu'ilz font de peaulx: & l'etté vōt nudz piedz. Ilz gardēt l'ordre de mariage, fors qu'ilz prēnēt deux ou trois femmes, & depuis que leur mary est mort iamais ne se remariēt, ains sōt le ducil de ladiète mort toute leur vie, & se taignēt le vitaige de charbon pelle, & de gresse eipez comme l'espeffeur du doz d'ung cousteau, & à cela congnoist on que elles sōt veufues.

Ilz ont vne aultre coustume fort mauuaise de leurs filles, car depuis qu'elles sōnt d'age d'aller à l'hōme, elles sōnt toutes mītes en vne maison de bordeau, habādōnnées à tout le monde qui en veult, iusques à ce que elles ayent trouuē leur party. Et tout ce auōs veu par experience, car nous auons veu les maisons plaines de dictes filles, cōme est vne eschole de garçons en France. Et d'auantaigē le hazard selō leur mode tient esdictes maisons ou ilz iouent tout ce qu'ilz ont iusques à la

couverture de leur nature.

Ilz ne font point de grand trauail, & labourent leur terre avec petis boys, comme de la grandeur d'une demye espee, ou ilz font leur bled, qu'ilz appellent Ofizy. Lequel est gros cōme poix, & de ce mesme en croist assez au bresil. Pareillemēt ilz ont grand quantité de gros melons, concombres, & courges, poix, & febues, & de toutes couleurs, non de la torte des nostres. Ilz ont ausi vne herbe dequoy ilz font grand amastz l'esté durand pour l'yuer. Laquelle ilz estiment fort, & en vient les hommes seulement en facon que ensuit. Ilz la font seicher au soleil, & la portēt à leur col en vne petite peau de beste en lieu de sac, avec vng cornet de pierre ou de boys: puis à toute heure font pouldre de la dictē herbe, & la mettēt en l'ung des boutz dudict cornet. puis mettent vng charbon de feu dessus, & iussent par l'autre bout, tant qu'ilz s'emplēt le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche, & par les nazilles, cōe par vng tuyau de cheminée: & disent que cela les tient sains & chauldement, & ne vont iamais sans auoir sēdictes choses. Nous auons esprouné ladicte fumée, apres laquelle auoir mis de dās nostre bouche, semble y auoir mis de la pouldre de poyure tāt est chaulde. Les femmes dudict

pays trauailent sans comparaiſon, plus que les hommes, tant à la peiſcherie de quoy font grand faiſt, qu'au labour & aultres choſes. Et ſont tât hommes femmes qu'enſans plus durs que beſtes au froid. Car de la plus grand froidure que ayons veu, laquelle eſtoit merueilleuſe & aſpre, venoient par deſſus les glaces & neiges tous les iours à noz nauires, la pluſpart d'eulx tous nudz, qui eſt choſe fort a croire qui ne la veu. Ilz prennent durand leſdictes glaces & neiges, grand quantité de beſtes ſauuages comme dains, cerfz, hours, lieures, martres, regnardz & aultres. Ilz mangent leur chair toute creue, apres auoir eſté ſeichée à la fumée, & pareillement leur poiſſon. A ce que nous auons veu & peu entendre de cedit peuple, me ſéble qu'il ſeroit aiſé à dompter en telle facon & maniere que lon voudroit. Dieu par ſa ſaincte miſericorde y vueille mettre ſon regard. Amen.

*¶ De la grâdeur & parfôdeur dudit fleue, & des beſtes, oyſeaux, poiſſons, & aultres choſes que y auons ueu, & la ſituation des lieux.*

**L** Edi& fleue commence paſſé l'yſle de l'assumptiô le trauers des haultes môtaignes de Hôguedo & des

32

sept yles. Et ya de distance en trauerse enuiron trente cinq ou quarante lieues, & ya au parmy plus de deux cens brasses de parfond, le plus seur a nauiger est du costé deuers le Su & deuers le Nort, scauoir esdictes sept yles ya d'ung costé & d'autre enuiron sept lieues loing de dictes yles deux grosses riuieres qui descendent des montz de Saguegnay, lesquelles font plusieurs barcs à la mer fort d'agereux. A l'entrée de dictes riuieres auons veu plusieurs ballaynes & cheuaulx de mer.

Le trauers de dictes sept yles, ya vne petite riuere q. va trois ou quatre lieues à la terre par dessus des marestz : en laquelle ya vng merueilleux nombre de tous oyseaulx de riuere: depuis le commencement d'icelluy fleue iusq. à Hochelaga, ya trois cēs lieues & plus, & est le commencement d'icelluy à la riuere q. viēt du Saguenay: laquelle fort dentre hautes montaignes, & entre dedās ledict fleue au par auāt q. arriue à la puince de Canada de la bande deuers le Nort. Et est icelle riuere fort parfond, estroite, & fort d'agereuse a nauiger.

Après la dictē riuere est la prouince de Canada, ou il ya plusieurs peuples par villages nō cloz. Il ya auant es enuirs d'icelluy Canada dedās ledict fleue plusieurs yles tāt grā les q. petites, & entre autres en ya vne qui cōtient

plus de dix lieues de long : laquelle est plaine de beaulx arbres & haultz. Et ausi en icelle ya force vignes. Il ya passaige des deux costez d'icelle. Le meilleur & plus seur est du costé deuers le Su. Et au bort d'icelle y Isle vers l'Onaist, ya vng affoug d'eaues, lequel est fort beau & delectable pour mettre nauires, ou il ya vng destroit d'icelle fleue fort courant & parfond: mais il n'a de long que enuiron vng tiers de lieue: le trauers duquel ya vne terre double de bonne haulteur toute labourée, ausi bonne terre comme iamais hôme veist, & la est la ville & demourance de Donnacona, & de noz deux hommes qui auoient esté prins le premier voyage, laquelle demourance se nôme Stadacone, & aparauât que arriuer audiç lieu, ya quatre peuples de demourance, scauoir Araste, Starnatan, Tailla, q est sur vne môtagne, & Scitadin, puis lediç lieu de Stadacone, soubz laquelle haulte terre vers le Nort, est la riuere & hable de saïcte croix: auquel lieu auôs esté depuis le.15. iour de Septebre, iusques au.6. iour de May.1536. Auquel lieu les nauires demorerent a sec, cômcy deuât est diç passé lediç lieu, & la demourance & peuple de Tequenondahi, qui est sur vne môtagne, & la ville de Hochelay, Lequel Hochelay est vng plain pays.

33

Toute la terre des deux costez dudit fleuve iusques à Hochelaga & oultre, est aussi belle terre & vnye que iamais homme regarda. Il ya aucunes montaignes assez loing dudit fleuve que on veoit par sus lesdictes terres, dequelles il descéd plusieurs riuieres qui entrent dedans ledict fleuve. Toute ceste dite terre est couuerte & plaine de boys de plusieurs sortes & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ilz ont desertee pour faire leur demourance & labour. Il ya grand nombre de cerfz, dains, hours, & aultres bestes. Il ya force hepures, connins, martres, regnardz, loueres, byeures, esceureux, ratz. Lesquelz sont gros à merveilles, & aultres fauuaigiens. Ilz l'acoustrent des peaulx des bestes, par ce qu'ilz n'ont nulz accoustremens. Il ya aussi grand nombre d'oyseaulx, scauoir grues, signes, oltardes, oyes fauuaiges, blanches & grises, cannes, cannardz, merles, mauuis, reutres, ramiers, chardonneaulx, turnis, serins, linotes, roulsignolz, passés solitaires, & aultres oyseaulx comme en France. Aussi comme par cy deuant es chapitres precedétez est faicte mention, ledict fleuve est le plus habondant de poissons & de toutes sortes qu'il soit memoire auoir iamais veu ny ouy : car depuis le commencement iusques à la fin y

E

trouuerrez selon les saisons la pluspart des sortes & espelles de poissôs de la mer & eaue douce, vous trouuerrez iusques audict Canada force ballaynes, marsouyns, cheuault de mer, adhothuys qui est vne sorte de poisson, duquel iamais n'auyons veu ny ouy parler. Ilz sont gros comme marsouyns, blancs comme neigne, & ont le corps & la teste cômme lepuriers, lesquels se tiennêt entre la mer & l'eaue douce, qui cômence entre la riuere du Saguenay & Canada.

¶ *Chapitre d'aucuns enseignemens que ceulx du pays nous ont donnez depuis estre reuenuz de Hochelaga.*

D Epuis estre reuenuz de Hochelaga avec le gallyô, & les barques, auôs conuerté allé & venu avec les peuples plus prochains de noz nauires en douceur & amitié, fors que parfors auyôs quelques differêdz avec aucuns mauuais garçons, dont les aultres estoient fort marris & couroucez, & auons entendu par le seigneur Donnacona & aultres, que la riuere deuant dicte est nommée la riuere du Saguenay, & va iusques audict Saguenay, q est plus loing du cō-

34

mencement de plus d'une lieue de chemin vers l'Onaist, Noronaist, & que 'passe huit ou neuf iournées, elle n'est plus parfonde que par basteaulx : mais que le droit & bon chemin dudit Saguenay est par le fleuve iusques à Hochelaga, a vne riuere qui descend dudit Saguenay, & entre audict fleuve, & que de la sont vne lieue a y aller, & nous ont fait entendre que les gens sont vestuz & habillez comme nous, & de draps, & qu'il ya force villes & peuples, & bonnes gens & qu'ilz ont grand quantité d'or & cure rouge, & que le tout de la terre depuis ladicte premiere riuere iusques a Hochelaga & Saguenay, est vne ysle, laquelle est circuite & enuironnée dudit fleuve, & de riuieres. Et que passé ledict Saguenay va ladicte riuere entrent en deux ou trois grandz lacz d'eaue, puis que on trouue vne mer douce, de laquelle n'est métiõ auoir veu le bout, à ce qu'ilz ont oy p ceulx du Saguenay: car il nous ont dict ny auoir esté, oultre nous ont donné a entendre q au lieu ou nous auions laissé nostre gallyon quãd feusmes a Hochelaga, va vne riuere q vavers le Suroaist, ou scéblablement sont vne lune a aller iusques a vne terre ou il n'ya iamais glaces, ny neiges, mais que

en ceste dite terre ya guerres continue' les les vngs avec les aultres. Et que en icelle terre ya oranges, almandes, noix, pommes, & aultres sortes de fruictz, & en grand habondance. Et nous ont dict les hommes & femmes d'icelle terre estre vestuz & accoustrez depeaux comme eulx. Apres leur auoir demande s'il y auoit de l'or & cuyure, nous ont dict que non. L'estime à leur dire ledict lieu estre vers la floride, à ce qu'ilz mōstrent par leurs signes & marches.

**¶** D'une grosse maladie qui a esté au peuple de Stadacone, de laquelle pour les auoir frequentez en auons esté imbouez, tellement qu'il est mort de noz gens iusques au nombre de ungt cirq.

V moys de Decembre feusmes aduertis que la mortalite s'estoit mise au peuple de Stadacone, tellement que ia en estoient mors par leur confession plus de cinquante. Au moyen dequoy leur deffendismes nostre fort, & de ne venir entour nous: mais nonobstant les auoir chafsez commença la maladie entour nous d'une merueilleuse forte, & la plus incongneue: car les vngs perdoient la substance, & leur deu-

35

noient les iâbes grosses & enfléz, & les nerz retirez & noirciz comme charbon, & a aucûs toutes semées de gouttes de sang côme pour pre : puis montoit ladicte maladie aux hanches, cusses & espaulles, aux bras & au col. Et à tous venoit la bouche si infecte & pourrye par les gensyues, que toute la chair en tûboit iusques à la racine des dentz, lesquelles tumboient pres que toutes. Et tellement se esprît ladicte maladie à noz trois neuires, que à la my Feburier de cent dix hômes que nous estions, il n'y en auoit pas dix sains, en sorte que l'ung ne pouoit secourir l'autre qui estoit chose piteuse à veoir, considere le lieu ou nous estions. Car les gens du pays venoient tous les iours deuant nostre fort, qui peu de gens veoyent, & ia y en auoit huiet de mors, & plus de cinquante, en qui on ne esperoit plus de vie.

Nostre cappitaine voyant la pitie & maladie ainsi esmeue, feist mettre le monde en prieres & oraisons, & feist porter vng ymage en remembrance de la vierge Marie contre vng arbre distât de nostre fort d'ûg traict d'arc les trauers des neiges & glaces. Et ordonna que le dimêche ensuyuant l'on diroit audicê lieu la messe. Et q̄ tous ceulx qui pourroient cheminer tât sains que malades y roiet

à la procession chantant les sept pseaulmes de Daud, avec la letanie, en priât ladicte vierge qu'il luy pleust prier son cher enfât qu'il eust pitié de nous. La messe dicte & celebrée deuant ledict ymage, se feist le cappitaine pelerin à nostre dame de Roquemado promettât y aller se Dieu luy donnoit grace de retourner en France. Celuy iour trespassa Philippes Rougemont natif d'Amboise, de l'aage de enuiron vingt deux ans.

Et pource que la maladie nous estoit incogneue, feist le cappitaine ouurir le corps pour veoir si aurions congnoissance d'icelle pour preseruer si possible estoit, le persus. Et feust trouué qu'il auoit le cœur blanc & fleshy enuironné de plus d'ung pot d'eaue rousse cōme dacte, le foye beau, mais auoit le poulmon tout noirey & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ouuert sortist au dessus du cœur grād habōdāce de sang noir infect. Pareillemēt auoit la ratte par deuers l'eschine vng peu entamée enuiron deux doidz, cōe si elle eust esté frotée sur vne pierre rude. Apres cela veu, luy feust ouuerte & incise vne cuisse, laq̄lle estoit fort noyre par dehors, mais dedans la chair fut trouuée assez belle. Ce fait, fut inhumé à mieulx que lon peust. Dieu par sa sainte gra-

ce pardonne à son ame , & à tous trespassez,<sup>36</sup>  
Amen.

Et depuis de iour en aultre s'est tellement  
continué ladicte maladie , que telle heure a  
esté , que par tous les trois nauires ny auoit  
pas trois hommes sains , de sorte qu'en l'ung  
deldictz nauires n'y auoit hōme qui eust peu  
descendre soubz le tillac pour tirer a boire ,  
tant pour luy que pour son compaignon . Et  
pour l'heure y en auoit ia plusieurs de mortz .  
Lesquelz il nous conuint mettre par foiblesse  
soubz les neiges : car il ne nous estoit pos-  
sible de pouoir pour lors ouurir la terre qui  
estoit gellée tant estions foibles , & auyons  
peu de puissance . Et si estions en vne crain-  
te merueilleuse des gens du pays qu'ilz ne se  
apperceussent de nostre pitié & foiblesse .  
Et pour courir ladicte maladie lors qu'ilz  
venoient pres nostre fort , nostre cappitai-  
ne que Dieu a tousiours preserué , debout  
sortoit au deuant d'eulx avec deux ou trois  
hommes , tāt sains que malades . Lesquelz fai-  
soit sortir apres luy . Et lors qu'il les voyoit  
hors du fort , faisoit seblāt les vouloir battre  
en criāt & leur geētāt bastōs apres eulx , les en-  
uoyāt à bort mōstrāt par signes esdictz sauua-  
ges qu'il faisoit besōgner to<sup>r</sup> ses gēs dedās les

E iiii

nauires les vngs à gallefeſtrer, les aultres a faire du pain & aultres beſongnes, & qu'il ne eſtoit pas bon qu'ilz vinſent donner dehors, Ce qu'ilz croyent, & faiſoit ledict cappitaine battre & mener bruiet euidetz malades dedans les nauires avec baſtons & cailloufz faignans callefeſtrer. Et pour lors eſtiés ſi eſpris de ladicte maladie, q̄ auions quaſi perdu l'eſperance de iamais retourner en France, ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericorde, ne nous euſt regardé en pitié, & donne connoiſſance d'ung remede contre toutes maladies le plus excellent qui fut iamais veu ny trouué ſur la terre, ainſi qu'il ſera fait mention en ce chapitre.

**C** Le nombre du temps que nous auons eſté au hable ſainte Croix & places dedans les glaces & neiges, & le nombre des gens decedez depuis le commencement de la maladie iuſques à la my Mars.

**D** Epuis la my Novembre iuſques au quinzième iour d'April, auons eſté continuellement enfermez dedans les glaces, lesquelles auoient plus de deux braſſes d'eſpeſſeur. Et deſus la

37

terre auoit la haulteur de quatre piedz de neiges & plus, tellement qu'elle estoit plus haulte que les borts de noz nauires: lesquelles ont duré iusques audiect tēps, en sorte que noz breuages estoiet tous gellez dedans les fustailles. Et par dedās notdiētes nauires tant de bas que de hault, estoit la glace contre les borts à quatre doigtz d'espelleur. Et estoit tout ledict fleue par autant que l'eau douce en contenoit iusques au dessus dudiēt Hochelaga gelle: durant lequel temps nous deceda iusques au nombre de vingt cinq personnes des principaulx & bons cōpaignons que nous eusiōs: Et pour l'heure y en auoit plus de cinquante, en qui on esperoit plus de vie, & le parsus tous malades que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre: Mais dieu par la saincte grace nous regarda en pitié: & nous enuoya la congnoissance & remede de nostre guarison & santé, de la sorte & maniere qu'il sera deuise en ce chapitre.

**C** Comment par la grace de dieu nous eusmes congnoissance de la sorte d'ung arbre, par lequel nous auōs esté guariz apres auoir usé dudiēt arbre, & la facon d'en user.



Ng iour nostre cappitaine voyāt la maladie si esmeue & ses gens si fort espris d'icelle, estant iorty dehors du fort, Et soy promenant sur la glace, apperceust venir vne bende de gens de Stadacone, en laquelle estoit Dom Agaya, lequel le cappitaine auoit veu dix ou douze iours au parauant fort malade de ladicte maladie que auoiet ses gens. Car il auoit l'une des iambes par le genoul aussy grosse qu'vug enfant de deux ans. Et tous les nerfz d'icelle retirez: les dētz perdues & gastees, & les gēsiues pourries & infectees.

Le cappitaine voyant ledict Dom Agaya sain & deliberē, feust ioyeux, esperāt par luy scauoir comme il estoit guaruy: Affin de donner ordre & secours à ses gens. Lors qu'ilz furent arriuez pres le fort, le cappitaine luy demāda cōme il s'estoit guaruy de sa maladie: lequel Dom Agaya respondit qu'il auoit le ius & le marcq des fueilles d'ung arbre dont il s'estoit guaruy, & que c'estoit le singulier remede pour maladie. Ledit cappitaine luy demāda s'il y en auoit point la entour, & qu'il luy en monstrest pour guarir son seruiteur qui auoit prins ladicte maladie audict Canada, durāt qu'il demouroit avec Donnacona,

38

ne luy voulant declarer le nombre des compaignons qui estoient malades. Lors ledict Dom Agaya enuoya deux femmes pour en querir: lesquelles en apportèrent neuf ou dix rameaux, & nous mōstrerent cōme il failloit peller l'escorce & les fueilles dudiēt boys, & mettre tout boullir en eaue, puis en boire de deux iours l'un, & mettre le marcq sur les iābes enflēes & malades, & que de toute maladie ledict arbre guerissoit, ilz appellent ledict arbre en leur langaige Ameda.

Tost apres le cappitaine feist faire du breuage pour faire boire es malades, desquelz n'y auoit nul d'eux qui voulüst essayer ledict breuage, synon vng ou deux qui se misrent en aduerture d'icelluy assayer. Tout incontinent qu'ilz en eurent beu, ilz eurent l'aduantage qui se trouua estre vng vray & euident myracle. Car de toutes maladies dequoy ilz estoiet entachez, apres en auoir beu deux ou trois foys, recouurerent santē & guarison: Tellement que tel y auoit desdiētz compaignons qui auoit la grosse verolle cinq ou six ans au paruant ladiēte maladie: a estē par icelle medecine curē nettement. Apres ce auoir veu & congneu, ya eu telle presse sur ladiēte medecine, que on si vouloit tuer, à qui premier en auroit. De sorte que

vn̄g arbre aussi gros & aussi grand que cheſne qui ſoit en France, a eſté employé en ſix iours: lequel a faiçt telle operation, que ſi tous les medecins de Louvain & Montpellier y euſſent eſté avec toutes les drogues de Alexandrie, ilz n'en euſſent pas tant faiçt en vn̄g an, que lediçt arbre a faiçt en ſix iours: Car il nous a tellement proſſite, que tous ceulx qui en ont voulu vſer, ont recouuert fanté & guarilon la grace à dieu.

**C** Comment le ſeigneur Dónacona accompaigné de Taignoagny & pluſieurs autres faignans aller à la chaſſe aux Cerf & aux Dains, furent deux moys ſans retourner. Et à leur retour amenerent grand nombre de gens, que n auions accouſtumé de ueoir.



**D**urant le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz nauires, ſe partirent Dónacona, Taignoagny, & pluſieurs autres, faignans aller prendre des Cerfz & Dains: Leſquelz ilz nomment en leur langaige Aiouneſta & Aſquenoudo, parce que les neiges eſtoient & que les glaces eſtoient ia rompues dedans le cours du fleuue, tellement qu'ilz pouoient

39

nauiguer par icelluy. Et nous fut par Dom  
 Agaya & aultres dict, qu'ilz ne feroient que  
 enuiron quinze iours, ce que croyons, mais  
 furent deux moys sans retourner. Au moyen  
 dequoy eulmes suspicion qu'ilz ne feussent  
 aller amasser grand nombre de gens pour  
 nous faire desplaire, parce qu'ilz nous veoiēt  
 si affoibliz, nonobstant que auions mys si  
 bon ordre à nostre fait, que si toute la puis-  
 sance de leur terre y eust esté, ilz n'eussent  
 sceu faire autre chose que nous regarder. Et  
 pendant le temps qu'ilz estoient dehors, ve-  
 noient tous les iours force gens à noz nau-  
 res, comme ilz auoyent de coustume, nous  
 apportant de la chair fresche de Cerfz, &  
 Dains, poissons fraiz de toutes sortes : Les-  
 quelz ilz nous vendoient fort cher, ou au-  
 trement myeulx aymoient l'emporter, parce  
 qu'ilz auoient nécessité de viures pour lors,  
 à cause de l'yuer qui auoit esté long.

¶ Comment Dōnacōna reuint à Stadacōna avec  
 grād nombre de gens, & feist ledict Dōna-  
 cōna du malade de peur de uenir ueoir le cap-  
 pitaine, cuydant que ledict cappitaine alast  
 uers luy.

**L**E vingt & vngiesme iour dudi& moys d'Auril, Dom Agaya vint à bort accôpagné de plusieurs gens: lesquelz estoïét beaulx & puillans. Et n'auions accoustumé de les veoir: lesquelz dient, q̄ le seigneur Donnacona seroit le lendemain venu: & qu'il apporteroit force cher de Cerfz & autre venaison. Et le lendemain vingtdeuxisme iour dudi& moys, vint ledi& Donnacona, lequel admena en sa côpaignie grand nombre de gens audi& Stadacone, ne scauôs à quelle occalïon, n'y pourquoy: mais on di& à vng prouerbe, qui de tout se garde de aucuns eschappe. Ce que nous estoit de necessité: Car nous estions si affoibliz tant de maladie que de gens mors, qu'il nous a fallu laisser vng de noz nauires audi& lieu de sainte Croix. Le cappitaine estant aduertiy de leur venue, & qu'ilz auoient admené tant de gens: & aussy que Dom Agaya le vint dire au cappitaine, sans vouloir passer la riuere qui seroit entre no<sup>s</sup> & ledi& Stadaconé: ains feist difficulté de passer, Ce que n'auoit acoustumé de faire, qui nous donna doubte de trahison. Voyât ce, le cappitaine enuoya son seruiteur accompaigné de Iehan poulllet, lesquelz estoient plus que nulz aultres aymez dudi& peuple du pais, pour veoir qui estoit

40

audict lieu, & qu'ilz faisoient, faignans ledictz poulet & seruiteur estre aller veoir ledict Donnacona, parce qu'ilz auoiét esté longuemét avec luy à leur ville, lesquelz luy porterent aucun petit present. Et lors que ledict Donnacona fut aduertý de leur venue, feist le malade, & se couche: Apres allerent en la maison de Taignoagny pour le veoir, ou par tout trouuerent les maisons si plaines de gés, que on si pouoit remuer: lesquelz on n'auoit accoustumé de veoir, & ne voulut permettre ledict Taignoagny que ledict seruiteur allast es autres mailons: ains les conuoya vers les nauires la moytié du chemin, & leur dist que si le cappitaine luy vouloit faire ce plaisir de prendre vng seigneur du pays nommé Agonna, lequel luy auoit fait desplaisir, & l'emmener en France qu'il seroit tenu à luy: Et seroit tout ce que voudroit ledict cappitaine, & que ledict seruiteur retournaft le lendemain dire la responce.

Quand le cappitaine fut aduertý du grand nombre de gens qui estoient audict lieu, ne scauoit à quelle fin, se deslibera leur iouer finesse, Et prendre leur seigneur Taignoagny, Dom Agaya & des principaulx. Aussi qu'il estoit bien deslibéré de mener ledict seigneur en France pour cōpter & dire au Roy

ce qu'il auoit veu es pais Accidentaulx, des merueilles du monde. Car il nous a certifié auoir esté à la terre de Saguenay, en laquelle ya infini or, rubis & aultres richesses. Et y sont les hōmes blancs comme en Frâce & accoufrez de dras de lynes. Plus diēt auoir veu autre pays, ou les gens ne mangent point, & ne ont point de fondemēt, & ne digerent point: ains font seulement eue par la verge. Plus diēt auoir esté en autre pais de Picquemyans & autres pais ou les gens n'ont que vne iambe, Et autres merueilles lōgues à raconpter. Ledict seigneur est homme ancien, & ne cessa iamais d'aller par pais, depuis sa congnoissance, tant par fleues, riuieres, que par terre.

Après que ledictz Pouilet & seruiteur eurent fait leur meillage, & dist au cappitaine ce que ledict Taignoagny luy mandoit, renuoya ledict cappitaine ledict seruiteur le lendemain dire audict Taignoagny qu'il le vint veoir. & luy dire ce qu'il vouloit, & qu'il luy feroit bonne chere & partie de son vouloir. Ledict Taignoagny luy māda qu'il vien droit le lendemain, & qu'il admeneroit le seigneur Dōnacoña & celuy qui luy auoit fait desplaisir, ce que ne feist: ains fut deux iours sans venir, pendant lequel tēps ne veint personne es nauires dudit Stadacone comme

41

auoient de coustume , mais nous fuyoiēt  
 comme si les eussions voulu tuer. Lors ap-  
 perceuīmes leur mauuaistiē. Et parce qu'ilz  
 furent aduerſes que ceulx de Sicadin alloient  
 & venoient entour nous, & que leur auions  
 habandonné le fond du nauire que laissons  
 pour auoir les viel cloud, vindrēt dudiēt Sta-  
 daconē le tiers iour ensuyuāt de l'autre bort  
 de la riuierē, & passerent la plus grand partie  
 d'eulx en petis basteaulx sans difficulté: mais  
 lediēt Donnacona n'y voulut passer. Et fu-  
 rent Taignoagny & Dom Agaya plus d'une  
 heure à parlerement ensemble, auāt que vou-  
 loir passer. En fin ilz passerent & vindrent  
 parler audiēt cappitaine, & pria lediēt Taig-  
 noagny lediēt cappitaine vouloir prendre &  
 emmener lediēt hōme en France. Ce que ref-  
 fusa lediēt cappitaine: disant que le Roy ton  
 maistre luy auoit deffendu de non emmener  
 homme ne femme en France: mais bien deux  
 ou trois petis enfans pour apprendre le lan-  
 gaige, mais que voluntiers l'emmeneroit en  
 terre neufue, & qu'il le mettroit en vne ysle.  
 Ces parolles disoit lediēt cappitaine pour les  
 asseurer, & acelle fin d'amener lediēt seigneur  
 Dōnacona, lequel estoit demeuré dela l'eauē,  
 desquelles parolles fut fort ioyeulx led  
 Taig-  
 noagny , esperant ne retourner iamais en

France, & promist audict cappitaine de retourner le lendemain qui estoit le iour sainte Croix, & admener ledict seigneur Donnacona & tout le peuple dudict lieu.

**C**omment le iour sainte Croix, le cappitaine feist planter une croix dedans nostre fort, & comment ledict seigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya, & leur bende uindrent, & de la prinse dudict seigneur.



**E** troisieme iour de May, iour & feste sainte Croix, pour la sollempnité de la feste: le cappitaine feist planter vne belle croix de la haulteur d'environ trente cinq piedz, soubz le croisillon de laquelle y auoit vng escusson en bosse des armes de France: & sur icelluy estoit escript en lettre attique *Franciscus primus Dei gratis Francorum rex regnat*. Et celluy iour environ mydi vindrent plusieurs gens de Stadacone, tant hommes, femmes que enfans, qui nous dirent que leur seigneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya & aultres, qui estoient en sa compaignie venoient, de quoy feusmes ioyeux, espe-

42

rant nous en saisir: lesquelz vindrent enuiron  
deux heures apres mydi. Et lors qu'ilz furent  
arriuez deuant noz nauires, nostre cappitai-  
ne alla saluer lediēt seigneur Donnacona, le-  
quel pareillement luy feist grande chere,  
mais auoit tousiours l'oeil au boys, & vne  
craincte merueilleuse. Tost apres arriua Tai-  
gnoagny, lequel deist audiēt seigneur Don-  
nacona, qu'il n'entraist point dedans le fort.  
Lors fut par l'ung de leurs gens, apporté du  
feu hors du fort, & allumé par lediēt sei-  
gneur. Nostre cappitaine le pria de venir  
boyre & manger dedans les nauires, comme  
auoit de coustume. Et semblablement en  
pria lediēt Taignoagny, lequel dist que tan-  
tost il entreroit: Ce qu'ilz feirent & entre-  
rent dedans lediēt fort: Mais au parauant a-  
uoit esté nostre cappitaine aduertiy par Dom  
Agaya, que lediēt Taignoagny auoit mal  
parlé, & qu'il auoit diēt au seigneur Donna-  
cona qu'il n'entraist point dedans les nauires.  
Nostrediēt cappitaine voyant ce, fortist hors  
du parc ou il estoit, & veit q̄ les femmes s'en  
fuyoiēt par l'aduertissemēt dudiēt Taigno-  
agny: & qu'il ne demouroit q̄ les hommes: les-  
quelz estoient en grād nōbre. Et lors cōman-  
da lediēt cappitaine à ses gens prédre lediēt sei-  
gneur Donnacona, Taignoagny, Dom Agaya,

F ii

& de deux autres des principaulx qu'il monstra, puis que on feist retirer les autres. Tost apres ledict seigneur entra dedans le fort avec ledict cappitaine: mais tout soudain ledict Taignoagny veint pour le faire sortir. Nostre cappitaine voyant qu'il n'y auoit autre ordre, se print à cryer que on les print: Auquel cry sortirent les gens dudit cappitaine: lesquelz prinsdrent ledict seigneur & ceulx que on auoit deslibere prendre. Lesdictz Canadiens voyant la prinse, commencerent à fuyr & courir, comme brebis deuant le loup: les vngs le trauers la riuiere, les autres par my le boys serchant chascun son aduantage. Ladicte prinse faicte des dessusdictz, & que les autres se furent retirez, furent mys en seure garde.

**C** Comment les Canadiens vindrent la nuit deuant les nauires, sercher leurs gens: durant laquelle ilz hurloyent & cryoient comme Loups, & le parlement & conclusion qu'ilz feirent le lendemain, & des presens qu'ilz feirent à nostre cappitaine.

**L** A nuit venue vindrent deuant noz nauires, la riuiere entre deux grand nombre du peuple dudit Donnacona huchant & hurlât toute la nuit

43

comme Loups cryant sans cesse: Agouhanna pensent parler à luy, ce que ne permist le capitaine pour l'heure, n'y lendemain iusques enuiron mydi: parquoy nous faisoient signe que les auions tuez & penduz. Et enuiron l'heure de mydi retournerent de rechef en aussi grand nôbre qu'auions veu de voyage, pour vng coup: eulx tenans cachez dedans le boys, fors aucuns d'eulx qui cryoient & appelloient à haulte voix ledi& Donnacona. Lors commanda le cappitaine faire monter ledi& Donnacona hault pour parler à eulx. Et luy dist le cappitaine qu'il feist bône che re, & que apres auoir parlè au Roy de France & compté ce qu'il auoit veu au Saguenay & aultres, qu'il reuiendroit dedans dix ou douze lunes: & que le Roy luy feroit vng grand présent: dequoy feust fort ioye eulx ledi& Dónacona, & le dist es autres en parlant à eulx: lesquelz en feirent trois merueilleux crys, en signe de ioye. Et à l'heure feirent ledi& peuple & Dónacona entre eulx plusieurs predications & preichemés: lesquelz il n'est possible d'entèdre par faulte de ligue: nostre capitaine dist audiet Dónacona qu'ilz vissent seuremèt de l'aultre bort pour mieulx parler ensemble, & qu'il les asseuroit, ce que leur dist ledi& Donnacona: & surce vindrent vne

barquée des principaulx à bort desdictes nauires : Lesquelz de rechief commencerent plusieurs precheriens, donnans louange audict cappitaine: & luy feirét present de vingt quatre colliers de Esurgny, qui est la plus grand richesse qu'ilz ayent en ce monde: Car ilz l'estiment plus que or & argent.

Après qu'ilz eurent assez parlementé & deuisé les vngs avec les aultres, & veu qu'il n'y auoit remede audict seigneur d'eschapper, & qu'il failloit qu'il veint en France, il comanda que on luy apportast le lendemain viures pour menger par la mer. Nostre capitaine feist present audict Donnacona de deux paisles d'arain, & de huit hachotz, & aultres menues besongnes, cōme cousteaux, & patenostres. Dequoy fut fort ioyeux en son semblant: Et les enuoya à ses femmes & enfans: Pareillement donna ledict cappitaine à ceulx qui estoient venuz parler audict Donnacona, aucuns petis presens: Dequoy remercierent fort ledict cappitaine. A tant se retyrerent & s'en allerent à leurs logis.

44

**C** Comment le lendemain cinquième iour de May, ledict peuple retourna parler à leur seigneur, & comment il ueint quatre femmes à bort luy apporter des uiures.

**L**E cinquième iour dudit moys au plus matin, ledict peuple retourna en grand nombre, pour parler à leur seigneur, & enuoyerent vne barque, qu'ilz appellent en leur langage Catnouy, en laquelle ilz estoient quatre femmes, sans y auoir aucuns homes, pour doubte qu'ilz auoient qu'on ne les retint: lesquelles apporterent force viures, Scauoir gros mil (qui est le bled duquel ilz viuent) chair, poisson, & aultres prouisions à leur mode. Lesquelles estre arriuees es nauires, le capitaine leur feist bon recueil, & pria Donnacona audict cappitaine qu'il dist ausdictes femmes, que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il admeneroit ledict Donnacona à Canada: Ce disoit à celle fin de les contenter: Ce que feist ledict cappitaine, dont lesdictes femmes feirent grand semblant de ioye, en monstrant par signes & parolles audict cappitaine, mais qu'il retourna & admena ledict Dónacona qu'ilz luy feroiét plusieurs

F iiii

presens. Lors chascune dicelles donna audi& cappitaine vng collier desurgny, puis s'en alerent de l'autrebort de la riuere ou estoit le peuple dudi& Stradacone, & se retirerent prenant congié dudi& seigneur.

Le samedi sixiesme iour dud' moys, nous appareillastes du haure sainte Croix, & vinsmes à l'ysle es Couldres, ou auons esté iusques au seziesme dudi& moys, laissant amortir les eaues, lesquelles estoient trop courantes & dangereuses pour aualler ledi& fleuve: & attendans bon temps. Pendant lequel téps vindrent plusieurs barques des peuples subiectz au Jict Donnacona, lesquels venoient de la riuere du Saguenay: Et lors que par Dom Agaya furent aduertiz de la prise de culx, & la facon & maniere comme on menoit Donnacona en France, furét bien estonnez, mais ne laisserent à venir le long des nauires parler audi& Donnacona, qui leur dist que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il auoit bon traictement avec le cappitaine & compagnons, dequoy à vne voix remercierét ledi& cappitaine, & dōnerent audi& Donnacona trois pacquetz de peaulx de byeures & loups marins avec vng grād cousteau de cuyure rouge, qui viét du Saguenay & autres choses. Séblablemēt dōnerét audi&

d'ē 45

cappitaine vng collier **D**osurgny, pour lesquelz presens leur feist lediēt cappitaine donner dix ou douze hachotz, desquelz furent fort contens & ioyeux, & en remercièrent lediēt cappitaine.

Le lēdemain .16. iour dudiēt moys de May nous appareillastes de ladiēte ysle es coul-dres, & veinistes poiser a vne ysle qui est a enuiron quinze lieues de ladiēte ysle es coul-dres, laquelle est grāde d'enuiron cinq lieues de long, & la passastes celluy iour pour passer la nuit, esperant le lendemain passer les dāgier du Saguenay, lesquelz sont grandz. Le soir feustes a ladiēte ysle, ou trouuastes grand nōbre de lieures, desquelz eustes quantité: & par ce la nōmastmes l'ysle es lieures. Et la nuit le vent vint cōtraire & en tourmēte, tellemēt qu'il cōuint relacher à l'ysle es coul-dres dont estions partis, par ce qu'il ny auoit autre passage entre lesdiētes ysles. Et y feustes iusques au .21. dudiēt moys que le vent vint bon, & tāt feistes par noz iournées que passastes iusques a Honguedo, lequel passage n'auoit par cy deuant esté descouuert. Et feistes courir le trauers du cap de Prato, qui est le commēcemēt de l'abbaye de Chaleur. Et pource que le vent estoit bon & cōuenable, feistes porter le iour & la nuit. Et le

lendemain veismes querir au corps l'ysle de Bryon. Ce que ne voulions faire pour l'abregé de nostre chemin. Et sont les deux terres gisantes Suest & Noronaist vng quart de Iest & de l'Onest. Et ya entre eulx. 50. lieues. Ladicte ysle est en. 47. degrez.  $\frac{1}{2}$ . de latitude.

Le iehudi. 26. iour dudidit moys, iour & feste de l'ascétion nostre seigneur, nous traucrasmes à vne terre & sabló de basses araynes, qui demeurent au Suronaist de ladicte ysle de Bryon enuiron huit lieues. Par dessus lesquelles ya de grosses terres plaines d'arbres, & ya vne mer enclose dont n'auons veu aucune entrée ny ouuerture pour entrer en icelle. Et le vendredy. 27. par ce que le vent changeoit à la coste, retournasmes à ladicte ysle de Bryon, ou feusmes iusques au premier iour de Iuing, & vinsmes querir vne terre haulte qui demeure au Suest de ladicte ysle, qui nous apparoiſſoit estre vne ysle, & la rengaſmes enuiron deux lieues & demye, faisant lequel chemin eusmes congnoiſſance de trois haultes ysles qui demeurent vers les Araynes. Apres lesquelles choses congneues, retournasmes au cap de ladicte terre, qui se fait à deux ou trois caps haultz à merueilles, & grand parfond d'eaue et la marée si courante, qu'il n'est possible de plus.

46

Nous arriuasmes celluy iour au cap de Lorraine, qui est en. 46. degrez.  $\frac{1}{2}$ . au Su, duquel cap ya vne basse terre & semblant d'entrée de riuere : mais il n'ya hable que vaille. Parfus lesquelles terres vers le Su, veismes vng autre cap de terre que nous nommasmes le cap de saint Paul, qui est en. 47. degrez.  $\frac{1}{4}$ .

Le dimenche. 4. iour dudit moys, iour & feste de la Pentecouste, eumes congnoissance de la coste Dest Suest de terre neufue, qui estoit à enuiron vingt deux lieues du cap, & pource que le vent estoit contraire, feusmes à vng hable que nous nommasmes le hable de saint esprit, iusques au mardi que appareilliasmes dudit hable, & rengaimes ladicte coste iusques aux yles saint Pierre, lequel chemin faisant trouuasmes le long de ladicte coste plusieurs yles & basses fort dangereuses estans en la route Dest, Suest, & Onaist, Noronaist à vne, vingt trois lieues à la mer. Nous feusmes esdictes yles saint Pierre, ou trouuasmes plusieurs nauires, tant de France que de Bretagne, depuis le iour saint Barnabé vnzieme iour de Iuing, iusques au. 16. iour dudit moys, que appareilliasmes desdictes yles saint Pierre, & vinsmes au cap de Raze, & entraimes dedans vng hable nommé Rougoze, ou prinimes

eaues & boys pour trauffer la mer, & la laiffismes l'une de noz barques, & appareillames dudi&table le lundy. 19. iour dudi&table moys. Et avec bõ temps auõs nauigué par la mer, tellement que le. 6. iour de Iuillet. 1536. sommes arriuez au hable de faint Malo la grace du createur. Lequel prions faifant fin à nostre navigation, nous donner fa grace, & paradis à la fin. Amen.

¶ *Enfuyt le liage des pays & Roysulmes de Hochelaga & Canada, aultrement appelle par nous la nouuelle France.*

*Premier leur nombre de compter.*

Segada	1
Tigneny	2
Afche	3
Honnacon	4
Ouiscon	5
Indahir	6
Ayaga	7
Addegue	8
Madellon	9
Affem	10

¶ *Enfuit les noms des parties du corps de l'hõme.*  
La teste                      Aggourzy

Le frons	Hetguenyafcon
Les yeulx	Hegata
Les oreilles	Ahontafcon
La bouche	Eſcahe
Les dentz	Eſgougay
La langue	Oſuache
La gorge	Agouhon
Le menton	Hebehin
Le viſage	Hogouafcon
Les cheueulx	Aganifcon
Les braz	Aiayafcon
Les eſſelles	Hetnanda
Les couſtez	Aiſſonne
L'eſtomach	Aggruafcon
Le ventre	Eſchehenda
Les cuiſſes	Hetnegradaſcon
Le genouil	Agochinegodafion
Les iambes	Agouguenchonde
Les piedz	Onchidaſcon
Les mains	Aignoafcon
Les doïdz	Agenoga
Les ongles	Agedaſcon
Le vit	Aynoafcon
Vng con	Chaiſtaigne
Vng homme	Aguehan
Vne femme	Agueſte
Vng garſon	Addegeſta
Vne fille	Agnyaqueſta

Vng petit enfant	Exiasta
Vne robbe	Cabata
Vng propoinct	Coioza
Des chausses	Henondoua
Des foullyers	Atha
Des chemises	Anigoua
Vng bonnet	Castrua
Ilz appellét leur bled	Otisy
Pain	Carraconny
Eaue	Ame
Chair	Quahouascon
Poisson	Queion
Prunes	Honnesta
Figues	Abfconda
Raisins	Ozaha
Noix	Quaheya
Vne poulle	Sahomgahoa
Vne lamproye	Zyfto
Vng faulmon	Ondaccon
Vne ballaine	Ainchnonne
Vne anguille	Eigneny
Vng escureul	Caionem
Vne couleuvre	Vndeguezy
Des tortues	Heuleuxime
Ilz appellét le boys	Conda
Feuilles de boys	Hoga
Ilz appellét leur dieu	Cudragny
Dónez moy a boyre	Quazahoa quea

	48
Dónez moy a desjuner	Quazahoa quascahoá
Dónez moy a soupper	Quazahoa quatream
Allós nous coucher	Caligno Agnydahoa
Bon iour	Aignaz
Allons iouer	Caligno Caudy
Venez parler à moy	Asigni quaddadia
Regardez moy	Quatgathoma
Taisez vous	Aista
Allons au basteau	Quasigno Casnouy
dónez moy vng cousteau	Quazahoa agoheda
Vng hachot	Addogne
Vng harc	Ahena
Vne fleche	Quahetam
Allons a la chasse	Quasigno donassent
Vng cerf	Aionnesta
De dains ilz dient que se sont moutons, &	
les appellent	Afquenondo
Vng liepure	Sourhamda
Vng chien	Agayo
Des ouyayes	Sadeguenda
Le chemin	Adde
Ilz appellent la graine de concóbres ou mel-	
lons	Casconda
Quand ilz veullent dire demain	
Ilz dient	Achide
Le ciel	Quenhia
La terre	Damga
Le soleil	Yfnay

La lune	Affomaha
Les estoilles	Siguehoham
Le vent	Cahoha
La mer	Agogaty
Les vagues de la mer	Coda
Vne ylle	Cohena
Vne montaigne	Ogacha
La glace	Honnefca
La neige	Canifa
Froid	Arhau
Chault	Odazan
Feu	Azista
Fumée	Quea
Vne maison	Canocha
Ilz appellét leurs febues	Sahe
Ilz appellent vne ville	Canada
Mon pere	Addathy
Ma mere	Adanahoe
Mon frere	Addagnin
Ma feur	Adhoasseue
Ceux de Canada dient qu'il fault vne lune a nauiger depuis Hochelaga, iusques a vne ter- re ou se prend la canelle & le giroffle.	
Ilz appellét la canelle	Adhotathny
Le giroffle	Canonotha.

¶ Fin.

# Bibliographie des travaux de Mireille Huchon

Claude La Charité,  
Université du Québec à Rimouski

## Monographies

1. *Rabelais grammairien. De l'histoire du texte aux problèmes d'authenticité*, Genève, Droz, coll. « Études rabelaisiennes », tome XVI, 1981, 537 p. (ouvrage couronné par l'Académie française, prix Monseigneur Marcel)
2. *Le français de la Renaissance*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », n° 2389, 1988 ; 2<sup>e</sup> éd., 1998, 128 p.
3. *L'encyclopédie de l'orthographe et de la conjugaison*, Paris, Le Livre de Poche, 1992, coll. « Les usuels de poche », n° 8070, 567 p.
4. *Histoire de la langue française*, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Références », n° 542, 2002, 315 p.
5. *Louise Labé, une créature de papier*, Genève, Droz, coll. « Titre courant », n° 34, 2006, 483 p.

## Éditions

6. Rabelais, *Œuvres complètes*, édition établie, présentée et annotée par Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », n° 15, 1994, 1888 p. (avec la collaboration de François Moreau pour les œuvres diverses)
7. Rabelais, *Le Quart livre*, édition présentée, établie et annotée par Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 3037, 1998, 682 p.

8. Rabelais, *Gargantua*, édition présentée, établie et annotée par Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », n° 4535, 2007, 673 p.

### Articles publiés dans des revues

9. « Courier lecteur de Rabelais », *Cahiers Paul-Louis Courier*, Véretz, décembre 1980, p. 7-13.
10. « Censure dans les querelles des grammairiens du XVI<sup>e</sup> siècle », *Le Français moderne*, Paris, janvier 1981, p. 49-51.
11. « Rabelais et les majuscules », *Études rabelaisiennes*, Genève, tome XVII, 1983, p. 99-113.
12. « L'alliancier du *Quart Livre* », *Verbum*, Nancy, 1985, p. 403-414.
13. « Miroirs de la parole : l'invention des systèmes orthographiques du XVI<sup>e</sup> siècle », *Eidolôn*, Bordeaux, III, n° 25 (*Fantasmographie*), octobre 1985, p. 67-86.
14. « Pour une histoire de la ponctuation – 1532-1553 : les variations dans les premiers livres de Rabelais », *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, n° 6, 1988, p. 15-28.
15. « Le “langage” de frère Jean dans *Gargantua* », *L'Information grammaticale*, Paris, n° 41, mars 1989, p. 28-31.
16. « Définition et interprétation dans *Gargantua* », *Cahiers Textuel*, Paris, n° 4 (*Rabelais*), 1989, p. 21-28.
17. « Rabelais et les lunules : le discours incident dans le *Tiers livre* », *Op. cit.*, Pau, n° 5, 1995, p. 29-36.
18. « Le français de la Renaissance », *L'Information grammaticale*, Paris, n° 74, juin 1997, p. 3-4.
19. « Thélème et l'art stéganographique », *Études rabelaisiennes*, Genève, 1998, tome XXXIII, p. 149-160.
20. « Les atomes du petit monde des inventions ronsardines », *Cahiers Textuel*, Paris, n° 17 (*Les Amours (1552-1553) de Ronsard*), 1998, p. 109-121.

21. « Masques du poète », *Cahiers Textuel*, n° 18 (*Jean de La Taille*), 1998, p. 9-24.
22. « À la guise du poète », *Nouvelle Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, n° 17/1, 1999, p. 23-36.
23. « Une source inavouée des *Juifves* de Garnier : un récit pathétique dédié à Catherine de Médicis », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, n° 6, 2000, p. 1443-1457.
24. « La prose d'art sous François I<sup>er</sup> : illustrations et conventions », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 2004, n° 2, p. 283-304.
25. « De la Laïs lyonnaise à Louise Labé : les métamorphoses d'un portrait », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 2008, n° 1, p. 3-20.
26. « Traduction, translation, exaltation et transmutation dans les *Amadis* », *Camenae*, n° 3 (*Translations, pratiques de traduction et transferts de sens à la Renaissance*), novembre 2007, [http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/4.\\_Article\\_12\\_Huchon.pdf](http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/4._Article_12_Huchon.pdf).

### Articles publiés dans des ouvrages collectifs

27. « Les divergences de ponctuation dans les éditions de Rabelais de 1546 à 1553 », dans Nina Catach (sous la dir. de), *La ponctuation* 2, Paris, CNRS, 1979, p. 123-137.
28. « Du *Tombeau* de la Marguerite au *Tombeau des yvrongnes* : les illustrations angevines d'un genre », dans *La poésie angevine du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 1982, p. 110-125.
29. « Charles de Sainte-Marthe humaniste : le *philaethe* et *La conjonction des quatre langues* », dans *La poésie angevine du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle*, ouvr. cité, p. 145-157.
30. « Vie de Sainte Catherine ou Discours merveilleux : les avatars d'un pamphlet », dans *Traditions polémiques*,

- Paris, École normale supérieure de jeunes filles, coll. « Cahiers V. L. Saulnier », n° 2, 1985, p. 55-67.
31. « Ronsard et les “monstres” de l’écriture », dans *Ronsard. La trompette et la lyre*, Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 170-172.
  32. « Rabelais et les genres d’écrire », dans Raymond C. La Charité (sous la dir. de), *Rabelais’s Incomparable Book. Essays on his Art*, Lexington (Kentucky), French Forum, 1986, p. 226-247.
  33. « Archéologie du V<sup>e</sup> livre », dans Jean Céard et Jean-Claude Margolin (sous la dir. de), *Rabelais en son demi-millénaire. Actes du colloque international de Tours (24-29 septembre 1984)*, Genève, Droz, coll. « Études rabelaisiennes », tome XXI, 1988, p. 19-28.
  34. « Variations rabelaisiennes sur l’imposition du nom », dans *Prose et prosateurs de la Renaissance. Mélanges R. Aulotte*, Paris, Sedes, 1988, p. 93-100.
  35. « La mise en œuvre », dans *Les Chroniques gargantuines*, édition critique publiée par Christiane Lauvergnat-Gagnière et Guy Demerson, Paris, Nizet, coll. « Société des textes français modernes », 1988, p. 81-99.
  36. « Le palimpseste de l’*Abbrégé de l’Art poétique françois* de Ronsard », dans Philippe de Lajarte (sous la dir. de), *Aspects de la poésie ronsardienne. Actes du colloque Ronsard, Caen, 1985*, Caen, Université de Caen, 1989, p. 113-128.
  37. « Le propos linguistique de Noël Du Fail », dans Catherine Magnien-Simonin (sous la dir. de), *Noël du Fail écrivain. Actes et articles du premier Colloque international Noël Du Fail, Rennes, 3 et 4 juin 1987*, Paris, Vrin, 1991, p. 111-125.
  38. « Langues et signes », dans Robert Aulotte (sous la dir. de), *Précis de la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 247-271.

39. « Le plurilinguisme au XVI<sup>e</sup> siècle : jeux et enjeux », dans Jean Brunel (sous la dir. de), *Actes du colloque Babel en Poitou. Agrippa d'Aubigné et le plurilinguisme : journées d'études des 29-30 mai 1992*, Niort, Association des amis d'Agrippa d'Aubigné et coll. « Albineana », n<sup>o</sup> 6, 1995, p. 15-27.
40. « Définition et description : le projet de l'*Heptaméron* entre le *Caméron* et le *Décaméron* », dans Marcel Tetel (sous la dir. de), *Les visages et les voix de Marguerite de Navarre. Actes du Colloque international sur Marguerite de Navarre, Duke University, 10-11 avril 1992*, Paris, Klincksieck, 1995, p. 51-65.
41. « La poétique dévoyée du *Tiers livre* », dans Éliane Kotler (sous la dir. de), *Rabelais et le « Tiers livre »*. *Colloque de Nice, 2-3 février 1996*, Nice, Publications de la faculté des lettres de Nice, 1996, p. 97-115.
42. « Rhétorique et poétique des genres : *L'adolescence clémentine* et les métamorphoses des œuvres de prison », dans Jean-Charles Monferran (sous la dir. de), *Le génie de la langue française*, Fontenay-aux-Roses, ÉNS-Éditions Fontenay/Saint-Cloud, coll. « Feuillet de l'ÉNS de Fontenay/Saint-Cloud », 1997, p. 53-71.
43. « Éditer Rabelais dans la Bibliothèque de la Pléiade », dans Paul J. Smith (sous la dir. de), *Éditer et traduire Rabelais à travers les âges*, Amsterdam, Rodopi, 1997, p. 221-232.
44. « Libertés bachiques chez Rabelais », dans Michel Bideaux (sous la dir. de), *Rabelais-Dionysos : vin, carnaval, ivresse. Actes du colloque de Montpellier, 26-28 mai 1994*, Marseille, Jeanne Laffitte, 1997, p. 123-132.
45. « Petite histoire du mot *barricade* », dans Alain Corbin et Jean-Marie Mayeur (sous la dir. de), *La barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 43-53.

46. « Rhétorique de l'épître marotique », dans Christine Martineau-Génieys (sous la dir. de), *Clément Marot et « l'Adolescence Clémentine »*. Colloque de Nice, 10 janvier 1997, Nice, Publications de la faculté des lettres de Nice, 1997, p. 39-57.
47. « Il francese e il suo prestigio internazionale », dans *Europa dei popoli*, Rome, Istituto poligrafico e zecca dello stato, 1998, p. 433-442.
48. « Métaphorisation et métamorphose dans les *Amours* », dans Marie-Hélène Cotoni, Josiane Rieu et Jean-Marie Seillan (sous la dir. de), *Aspects du lyrisme du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : Ronsard, Rousseau, Nerval. Actes du colloque, Nice, 5 et 6 décembre 1997*, Nice, Université de Nice – Sophia-Antipolis, 1998, p. 49-66.
49. « Jean Martin expositeur : à partir des marginales du *Peregrin* de Caviceo », dans *Jean Martin un traducteur au temps de François I<sup>er</sup> et de Henri II*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1999, p. 129-146.
50. « La panthère fabuleuse et les Apedeftes », dans Philippe Desan *et al.* (sous la dir. de), *Sans autre guide. Mélanges de littérature française de la Renaissance offerts à Marcel Tetel*, Paris, Klincksieck, 1999, p. 33-42.
51. « Table-ronde : Deux éditions du *Tiers livre* », dans Franco Giacone (sous la dir. de), *Le Tiers Livre. Actes du colloque international de Rome (5 mars 1996)*, Genève, Droz, coll. « Études rabelaisiennes », tome XXXVII, 1999, p. 99-106.
52. « *Amadis*, “parfaicte Idée de nostre langue françoise” », dans *Les Amadis en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 2000, p. 183-200.
53. « *Devis de la langue françoise fort exquis et singulier* : la poétique d'Abel Matthieu », dans Philippe Terrier, Loris Petris et Marie-Jeanne Liengme-Bessire (sous

- la dir. de), *Les Fruits de la Saison. Mélanges de littérature des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles offerts au Professeur André Gendre*, Genève, Droz, 2000, p. 321-333.
54. « Sur la nef des fols du monde avec le prétendu V<sup>e</sup> livre apocryphe de Rabelais de 1549 », dans Maurice Accarie, Jean-Guy Gouttebroze, Éliane Kotler (sous la dir. de), *Marginalité et littérature. Hommage à Christine Martineau-Géniéys*, Paris/Nice, ILF-CNS/Université de Nice – Sophia-Antipolis, 2000, p. 163-178.
55. « L'âme du V<sup>e</sup> livre », dans Franco Giacone (sous la dir. de), *Le « Cinquiesme Livre » de Rabelais, Actes du colloque international de Rome (16-19 octobre 1998)*, Genève, Droz, coll. « Études rabelaisiennes », tome XL, 2001, p. 23-31.
56. « Les Odes de Ronsard et l'élaboration d'une théorie de la métaphore : "entrecroisement" et engendrement des tropes », dans Catherine Fromilhague (sous la dir. de), *Styles, auteurs, genres n° 1 : Ronsard, Corneille, Marivaux, Hugo, Aragon*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Travaux de linguistique et de stylistique françaises. Bibliothèque des styles », 2001, p. 11-25.
57. « Les clefs du château d'Apolidon », dans Jean Lecoq, Catherine Magnien, Isabelle Pantin et Marie-Claire Thomine (sous la dir. de), *Devis d'amitié. Mélanges en l'honneur de Nicole Cazauran*, Paris, Honoré Champion, 2002, p. 167-190.
58. « Dialogue poétique et littérature mercurienne », dans Franco Giacone (sous la dir. de), *Le Cymbalum mundi. Actes du Colloque de Rome (3-6 novembre 2000)*, Genève, Droz, 2003, p. 187-200.
59. « Pantagruelistes et mercuriens lyonnais », dans Gérard Defaux (sous la dir. de), *Lyon et l'illustration de la langue française*, Lyon, ÉNS éditions, 2003, p. 405-415.

60. « Définition, description : Ambroise Paré chirurgien méthodique et huguenot », dans Évelyne Berriot-Salvadore (sous la dir. de), *Ambroise Paré 1510-1590. Pratique et écriture de la science à la Renaissance. Actes du colloque de Pau, 6-7 mai 1999*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 201-227.
61. « François I<sup>er</sup> en enfer », dans Jean Céard, Marie-Christine Gomez-Géraud, Michel Magnien et François Rouget (sous la dir. de), *Cité des hommes, cité de Dieu. Travaux sur la littérature de la Renaissance en l'honneur de Daniel Ménager*, Genève, Droz, 2003, p. 359-369.
62. « Rabelais, les universités et la mobilité : les phantasmes du *Pantagruel* à des fins de propagande », dans Michel Bideaux et Marie-Madeleine Fragonard (sous la dir. de), *Les échanges entre les universités européennes à la Renaissance. Colloque international organisé par la Société française d'Étude du Seizième Siècle. Valence, 15-18 mai 2002*, Genève, Droz, 2003, p. 143-158.
63. « Le doux dans les rhétoriques et poétiques du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Marie-Hélène Prat et Pierre Servet (sous la dir. de), *Le doux aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Écriture, esthétique, politique, spiritualité. Colloque des 28 et 29 mars 2003*, Genève, Droz, coll. « Cahiers du GADGES », n° 1, 2003, p. 9-28.
64. « Poétique de La Boétie », dans Marcel Tetel (sous la dir. de), *Étienne de La Boétie : sage révolutionnaire et poète périgourdin. Actes du Colloque international Duke University, 26-28 mars 1999*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 175-194.
65. « La fleur de poésie française dans la *Rhétorique* de Fouquelin : une autobiographie de Ronsard », dans Jean-Eudes Girot (sous la dir. de), *Le poète et son œuvre. De la composition à la publication. Actes du colloque de Valenciennes (20-21 mai 1999)*, Genève, Droz, 2004, p. 215-234.

66. « Le roman, histoire fabuleuse », dans Michèle Clément et Pascale Mounier (sous la dir. de), *Le roman français au XVI<sup>e</sup> siècle ou le renouveau d'un genre dans le contexte européen*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005, p. 51-67.
67. « Représentations rabelaisiennes de la philologie », dans Perinne Galand-Hallyn, Fernand Hallyn et Gilbert Tournoy (sous la dir. de), *La philologie humaniste et ses représentations dans la théorie et dans la fiction*, Genève, Droz, tome II, 2005, p. 371-394.
68. « Le sel rabelaisien », dans Véronique Duché-Gavet et Jean-Gérard Lapacherie (sous la dir. de), *Du Sel. Actes de la journée d'études « Le Sel dans la littérature française » (Pau, 28 nov. 2003)*, Biarritz, Atlantica, 2005, p. 91-113.
69. « Les murailles de Rabelais : “histoire horrificque” et “mythologies pantagrueliques” », dans Xavier-Laurent Salvador (sous la dir. de), « *La clôture* ». *Actes du colloque interdisciplinaire et international qui s'est tenu à Bologne et Florence les 8, 9 et 10 mai 2003*, Bologne, CLUEB, 2005, p. 155-171.
70. « Parodie de l'écriture scientifique chez Rabelais », dans Claude Thomasset (sous la dir. de), *L'écriture du texte scientifique au Moyen Âge*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2006, p. 173-191.
71. « Rabelais, Bouchet et la Nef des folz », dans Marie-Luce Demonet et Stephan Geonget (sous la dir. de), *Les grands jours de Rabelais en Poitou. Actes du colloque international de Poitiers (30 août-1<sup>er</sup> septembre 2001)*, Genève, Droz, coll. « Études rabelaisiennes », tome XLIII, 2006, p. 83-103.
72. « “Caméron” et “Décaméron” : de l'influence du Boccace travesti à la française », dans Simonetta Mazzoni Peruzzi (sous la dir. de), *Boccaccio e le letteratura romanze tra Medioevo e Rinascimento, Atti del*

- Convegno Internazionale « Boccaccio e la Francia »*, Florence, Alinea, 2006, p. 57-82.
73. « Réécritures rabelaisiennes : variations impersonnelles », dans Françoise Berlan (sous la dir. de), *Langue littéraire et changements linguistiques*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, p. 241-256.
74. « Pour une histoire du genre de la nouvelle: *La Vie et actes triumpfans de Catherine des bas souhaiz* et *La nouvelle d'un reverend pere en Dieu* de Jean de Luxembourg (1546) », dans Jean Dupèbe, Franco Giacone, Emmanuel Naya et Anne-Pascale Pouey-Mounou (sous la dir. de), *Esculape et Dionysos, Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, Genève, Droz, 2008, p. 1013-1028.
75. « Rabelais éditeur et auteur chez Gryphe », dans Raphaële Mouren (sous la dir. de), *Quid novi? Sébastien Gryphe, à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de sa mort*, Lyon, Presses de l'ENSSIB, 2008, p. 203-217.





## **Derniers numéros parus de la revue *Tangence***

Numéro 87, été 2008, *Sens et enjeux de la mémoire dans la société moderne: de la Renaissance au seuil du siècle classique*, sous la direction de Colette H. Winn.

Numéro 88, automne 2008, *Devenir de l'esthétique théâtrale*, sous la direction de Gilbert David et Hélène Jacques.

Numéro 89, hiver 2009, *L'invention de la normalité au siècle des Lumières*, sous la direction de Frédéric Charbonneau.





Achévé d'imprimer  
sur les presses de  
l'imprimerie Transcontinental  
à Rimouski (Québec, Canada) en juin 2009  
pour le compte de *Tangence* éditeur.

Revue  
*Tangence*

## Le français au temps de Jacques Cartier

La revue *Tangence* s'intéresse aux relations qu'entretient la littérature avec les arts et la philosophie, les sciences humaines et les sciences exactes. Elle invite ainsi à repenser la littérature hors du cadre restreint d'une seule nation ou d'une seule discipline théorique, de manière à fédérer les savoirs au sein d'une réflexion commune.

[www.revuetangence.com](http://www.revuetangence.com)

Les dates du voyage où Cartier découvre la « Baye saint Laurent » (1535) et de la relation qui en est publiée (1545) coïncident avec une période particulièrement faste dans l'histoire du français.

Mireille Huchon évoque l'état de la langue française au moment où l'Ancien Monde découvre le Nouveau, en prenant pour guide le *Brief récit, et succincte narration de la navigation faicte es ysles de Canada* (reproduit ici intégralement en fac-similé), témoignage de la langue d'échange à une époque qui est un véritable âge d'or du français qui s'affirme comme langue d'État, comme langue digne de codification à l'instar des langues anciennes, comme langue aux prétentions littéraires.

Ce récit offre une exceptionnelle mise en scène de la confrontation et de la communication du français et de la langue indigène, son lexique français/amérindien prenant place dans *Le Thresor de l'histoire des langues de cest univers* (1613) de Claude Duret, parmi plus de cinquante langues, mais, comme cette étude le montre, une place singulièrement usurpée.

*En plus d'avoir publié les Œuvres complètes de Rabelais dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1994, Mireille Huchon, professeure à l'Université de Paris IV-Sorbonne et vice-présidente de la Société d'histoire littéraire de la France, est l'auteur de Rabelais grammairien (1981), du Français de la Renaissance (1988), d'une Histoire de la langue française (2002) et de Louise Labé, une créature de papier (2006).*

ISBN 978-2-9809561-2-6



9 78 2980 9561 26